

## Les cadavres brûlés pour éviter l'épidémie

# Fifi fait 7,000 morts au Honduras

Plus de 7,000 morts, 15,000 disparus, peut-être jusqu'à un demi-million de sinistrés, des populations entières englouties dans la boue, des villages tout simplement disparus de la carte, la destruction à peu près totale des récoltes sous un vent de 160 milles à l'heure, puis la faim, la nudité et l'épidémie qui menacent maintenant un territoire de 50,000 kilomètres carrés, pour le secours duquel le gouvernement du Honduras ne dispose que d'une vingtaine d'appareils.

Pourtant, de Mississipi, Miami, Toronto, Panama, et des pays voisins du Honduras victime de l'un des plus terribles ouragans de mémoire d'homme, affluent péniblement des secours médicaux et alimentaires, mais l'ouragan Fifi qui a maintenant pris les dimensions d'une tempête tropicale dans les montagnes mexicaines, fut si dévastateur qu'on ignore encore comment au juste porter secours aux survivants réfugiés sur les toits ou dans les arbres, tandis qu'au-

dessus d'eux les vautours décrivent de lents cercles patients. La nuit, les survivants souvent nus souffrent du froid. Le jour, le soleil les brûle. Ils attendent que les eaux se retirent pour révéler de la fange et des corps là où étaient leurs maisons.

De Tegucigalpa, capitale du pays, parviennent les premiers bilans officiels: les neuf-dixièmes de toutes les récoltes sont ruinés. On calcule plus de 7,000 morts, et ce chiffre est loin d'être définitif, les rou-

tes et les communications ayant été presque toutes interrompues, sauf la radio. Le nombre des hommes, des femmes, des enfants et des animaux morts parait si élevé, à vol d'oiseau, et le soleil est maintenant si chaud que le Fonds d'urgence pour le Honduras a fait savoir hier de Washington que le public est invité à faire des dons en argent pour financer l'achat de médicaments et prévenir l'épidémie, secouristes et de les incendier.

De Toronto la Croix-Rouge canadienne

annonçait hier une contribution estimée à environ \$10,000, à la requête de la ligue des croix-rouges à Genève.

L'ouragan a surtout frappé la partie septentrionale du pays dont les côtes maintenant offrent un spectacle de désolation et de mort.

Miami sert de point de départ aux vivres et aux médicaments qui affluent depuis divers centres des USA. Des compagnies comme la Standard Fruit ont déclaré qu'elles se chargeraient du trans-

port aérien sur le Honduras. Le gouvernement du Honduras ne dispose en effet que de 7 hélicoptères et 12 avions à hélices pour se porter au secours d'un territoire dévasté qui s'étend sur 50,000 kilomètres carrés.

Cependant des restrictions sévères ont été imposées au Honduras par le gouvernement pour économiser l'énergie et les vivres. Tegucigalpa, la capitale du pays, présentait ainsi hier soir, deux jours

Voir page 6: Fifi

## Tanaka est là comme 2e client du Canada

par Michel Roy

Le premier ministre du Japon, M. Kakuei Tanaka, sera reçu en matinée à Ottawa, première étape d'une tournée canadienne de quatre jours qui le conduira également à Toronto et à Vancouver.

Accompagné de son nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Toshio Kimura, d'une vingtaine de ministres et hauts fonctionnaires de son gouvernement et d'environ 30 journalistes japonais, celui que l'on surnomme à Tokyo le "bulldozer électronique" se propose, pour l'essentiel, de raffermir les relations économiques, politiques et culturelles entre les deux pays dont les échanges commerciaux vont pour l'année en cours dépasser \$3 milliards, le Japon ayant déclassé récemment la Grande-Bretagne au deuxième rang des meilleurs clients du Canada. Sur un pied d'égalité avec l'Indonésie, après les États-Unis et l'Australie, le Canada est le troisième plus grand partenaire commercial du Japon.

M. Tanaka, qui a passé un court week-end de repos aux Bermudes, a eu samedi à Washington un entretien d'une heure avec le président Gerald Ford, entretien qualifié de "très cordial et amical" au cours duquel les deux hommes ont surtout discuté de la visite officielle que le chef de la Maison-Blanche accomplira au Japon du 18 au 21 novembre, la première que fera un président des États-Unis dans ce pays.

Plus tôt en septembre, le premier ministre japonais a visité Mexico et Brasilia dans le cadre de sa longue tournée internationale, commencée dans les pays du Sud-Est asiatique au début de 1974, et qui se poursuivra plus tard en Océanie. L'an dernier, il s'était rendu en Europe.

C'est la première fois depuis plus de 13 ans qu'un premier ministre du Japon fait une visite officielle au Canada. Pour sa

Voir page 6: Tanaka



On ne saura sans doute jamais combien l'ouragan Fifi a fait de morts en s'abattant sur les côtes honduriennes. Le premier bilan officiel donne 7,000 vies perdues, mais les seuls disparus s'élèvent à 15,000. Ci-haut, le cortège des corps qu'on transporte en terre, après, souvent, les avoir incendiés à l'essence pour réduire les risques d'une épidémie. (Téléphoto AP)

## Sans candidat à la mairie, le RCM pourrait limiter sa lutte aux quartiers

par Bernard Descôteaux

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) se donne jusqu'au 15 octobre pour choisir un candidat à la mairie de Montréal lors des élections du 10 novembre prochain, les efforts déployés jusqu'à maintenant ayant été vains.

C'est au cours d'un congrès de nomination samedi, qui devait marquer en quel-

que sorte le coup d'envoi de la campagne électorale du RCM, que les membres de ce parti d'opposition au maire Drapeau ont été amenés à faire un constat d'échec temporaire devant ce qu'on a appelé le "vide politique" qui existe à Montréal, et à envisager la possibilité de mener la lutte électorale uniquement au niveau des

quartiers.

Sans se laisser obnubiler par la question de la mairie, bien que laissant voir une certaine déception, les quelque 300 délégués qui ont participé à ce congrès ont résolu de tenir une nouvelle convention d'ici le 15 octobre, et de confier à un comité de trois membres le mandat de recruter un candidat. Pendant ce temps, les efforts seront concentrés au niveau de l'organisation dans les 19 districts électoraux de Montréal. C'est le sens d'une résolution, et des débats qui l'ont entourée, adoptée samedi par les délégués.

Bien que le RCM ait affirmé son intention, dès le moment de sa fondation au mois de mai dernier, d'accorder la priorité à la lutte électorale dans les quartiers, on avait décidé de présenter un opposant au maire Jean Drapeau qui aurait été une sorte de porte-parole officiel du parti et de leader dans cette campagne

électorale. Un portrait-robot de ce candidat avait été tracé et un comité chargé de faire le recrutement.

Selon les membres de l'exécutif du RCM, une liste de plus de 20 noms avait été dressée. Malheureusement, la majorité des candidats potentiels ne répondaient pas à une condition essentielle du régime électoral de Montréal qui veut qu'un candidat à la mairie soit un résident de Montréal depuis deux ans au moins. Restaient sept ou huit personnes qui, tour à tour, ont refusé. De celles-ci, seuls les noms de l'éditorialiste du DEVOIR, Jean-Claude Leclerc, et du député péquiste Robert Burns ont été révélés.

En proposant aux délégués de reporter à plus tard le choix d'un candidat, l'exécutif du RCM a indiqué qu'il importait avant tout, dans la recherche d'une explication de la situation actuelle, de s'interroger sur les motifs du refus des gens. M. André Messier, pour sa part, a déclaré, que ces refus ne sont pas attribuables à des divergences politiques des candidats avec le programme du RCM, et qu'on n'a pas invoqué, sauf dans certains cas, de raisons personnelles. M. Messier a ajouté qu'il ne fallait pas conclure pour autant qu'il n'y aura pas de candidat à la mairie. Selon lui, il y aura peut-être des gens qui changeront d'idée, ou il y aura peut-être de nouvelles candidatures. Il a dit espérer qu'au moins "une personne comprendra que tant que Drapeau sera là, il faudra aller se promener à l'hôtel de ville avec des pancartes".

Un autre membre de l'exécutif, M. Stephen Schechter, a ajouté à ces explications que "beaucoup de gens sont impliqués dans des luttes sociales qui ont des incidences politiques, mais qu'ils ne sont pas

Voir page 6: La RCM



Kakuei Tanaka

## Kakuei Tanaka est condamné à réussir

(par Michel Roy) — Onzième premier ministre du Japon depuis la Deuxième guerre mondiale, Kakuei Tanaka ne ressemble pas à ses illustres prédécesseurs. Il n'a rien de l'intellectuel et de l'universitaire. Issu de la classe paysanne, obligé de travailler durement pour payer ses études, devenu entrepreneur en construction à l'âge de 18 ans, il est le premier "self-made man" à prendre la direction du gouvernement.

Au pays des traditions et de la sérénité millénaire où, même pour les âmes bien nées, la valeur attend toujours le nombre des années, la démarche de M. Tanaka est déjà exceptionnelle. Élu député à 28 ans, il était ministre 10 ans plus tard et premier ministre à 54 ans, l'un des trois ou quatre plus jeunes dans l'histoire de son pays.

Dès après son élection comme chef du Parti libéral-démocrate en juillet 72 — qui domine la politique japonaise depuis 30 ans — M. Tanaka s'est rapidement imposé. On voyait en lui un homme d'action et de décision, hardi et frondeur, pragmatique et réformiste, calculateur et dynamique, aimant le contact des foules, sachant tenir le langage qu'entendent mieux les paysans et les travailleurs, parfois raillé par les intellectuels et les traditionalistes, les aristocrates de la politique et les universitaires incapables de concevoir facilement qu'un paysan devenu entrepreneur puisse ainsi aller s'installer dans la résidence du premier ministre.

Il est en quelque sorte l'un des produits du "miracle industriel" du Japon.

Voir page 6: Réussir

### au gré du temps

#### Partis si vite

Moderne Diogène, le maire de Montréal cherche un homme: celui qui sera son adversaire aux prochaines élections municipales. Il souhaite un rival assez prestigieux mais pas trop coriace, de sorte qu'il puisse le vaincre avec un péril minimal et une gloire accrue.

Ce qui manque surtout à notre magistrat, ce sont de nouveaux partisans: jour après jour, ses conseillers choisissent le déstement et annoncent leur retraite; c'est un défi qui gressit, un triste cortège où plus personne ne veut être porte-Drapeau et choisir un peu tardivement de ne plus faire face à la musique.

Louis-Martin TARD

TOUTE LA VÉRITÉ SUR...

LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

G. Hébert, S.J.

Les Témoins de Jéhovah et la Bible disent-ils la même chose?

\$2.25 par la poste

ÉDITIONS CHEMINEMENTS

6860, LEON TREPANIER MONTREAL 331-8259

## Selon la Banque mondiale, le revenu des plus pauvres n'augmentera pas d'ici 1980

WASHINGTON (par l'AFP) — Le revenu par habitant des plus pauvres et des plus peuplés des pays en voie de développement n'augmentera probablement pas d'ici 1980, estime la Banque mondiale.

Dans son rapport annuel publié aujourd'hui en prévision de son assemblée générale, la Banque dresse un tableau très sombre des conséquences de la crise économique mondiale pour les pays en

voie de développement.

"Les perspectives de progrès économique et social d'un grand nombre de pays en voie de développement apparaissent sérieusement compromises, spécialement pour les plus pauvres", lit-on dans le rapport de la Banque, qui cite les facteurs suivants intervenus au cours des derniers mois: Les réalignements monétaires et le flottement généralisé des monnaies; l'in-

flation mondiale et la hausse des prix des matières premières; les relèvements des prix du pétrole; les pénuries de céréales et d'engrais; le ralentissement des économies des pays industrialisés.

La Banque rappelle qu'il y a tout juste un an, on pouvait espérer un taux de croissance réel de 6 pour cent en moyenne pour l'ensemble des pays en voie de développement.

Certains pays producteurs de pétrole ou de matières premières dépasseront peut-être ce taux, mais la croissance dans de nombreux autres pays tombera en dessous de 6 pour cent jusqu'à la fin de la décennie, "et celui des pays les plus pauvres, y compris les plus peuplés, sera si faible que leur revenu par habitant ou bien stagnera ou bien n'augmentera que très peu d'ici 1980," indique le rapport.

6596 ST-LAURENT

LE CHEVAL

LES ENCYCLOPÉDIES POPULAIRES INC.

LES ENCYCLOPÉDIES POPULAIRES INC.

TÉL.: 270-2157

## Saisie de mari: 400 livres, à Ville St-Laurent

Les soupçons d'une femme de chambre sont à l'origine d'une importante saisie de "mari" samedi avant-midi au motel Pierre, sur le boulevard Laurentien, à Ville Saint-Laurent.

Alertée, l'escouade des stupéfiants de la police de la CUM a constaté la présence dans des ballots variant de 20 à 70 livres, d'un volume d'environ 400 livres de "mari", à la chambre numéro 130 de l'établissement, propriété de M. Gerry Turenne, un camarade de Lucien Rivard.

Le sergent Lucien Lachance et le lieutenant Richard Seguin de la police communautaire du secteur Saint-Laurent ont fait le guet durant 24 heures dans l'espoir que les propriétaires ou récipiendaires de cet imposant stock reviendraient sur les lieux. En vain.

Ils avaient loué la chambre 130, entreposé les ballots, mais oublié semble-t-il de prévenir la femme de chambre qu'il n'y aurait pas nécessité pour elle de faire le ménage. C'est en tous cas la version fournie par la police.

Il semble toutefois que les limiers aient recueilli sur les lieux suffisamment d'indices pour annoncer bientôt l'arrestation de quelques personnes dans cette affaire. Les stocks, au détail, sont évalués à près de \$400.000.

Un hasard semblable avait permis à la police de Pierrefonds de découvrir environ 160 livres de "mari" dans une voiture, il y a deux semaines environ, que son conducteur avait dû abandonner à cause d'une panne sèche.

Entre-temps, une patrouille s'était approchée du véhicule, constaté ce qu'il contenait, tandis qu'un bon samaritain qui ignorait tout reconduisait sur les lieux mêmes du délit le conducteur que la police n'eut qu'à cueillir.

# Le colloque du PQ sur l'environnement souligne l'urgence de vaincre le cancer de la spéculation

par Gilles Provost

MONT-ORFORD — Il est absolument essentiel de vaincre le cancer de la spéculation et de protéger les cours d'eau, les rares terres agricoles du Québec contre l'envahissement des villes.

Telle est la conclusion qui se dégage du colloque national du Parti québécois sur l'environnement, organisé en fin de semaine au Mont Orford, dans les Cantons de l'Est. S'il n'a guère attiré que 85 participants, (des citoyens dans la vingtaine pour la plupart), ce colloque a pourtant été une révélation pour plusieurs d'entre eux, qui ont semblé découvrir que le Québec ne pourra jamais produire la nourriture dont il a besoin, s'il laisse les spéculateurs acheter des terres pour les transformer en banlieues... et en profits.

L'atelier sur les zones agricoles a même blâmé directement le parti d'avoir complètement ignoré les recommandations formulées par les cultivateurs qui avaient participé au congrès du PQ sur l'agriculture, à Drummondville, en février 1972, et pour ne pas avoir tenu compte des revendications les plus importantes de l'Union des producteurs agricoles.

La plénière a donc formellement invité le parti à réexaminer l'importance qu'il prétend accorder à la participation, en soulignant le danger d'une planification "technocratique".

Ce n'est pas que ce colloque soit opposé à la planification comme telle, au contraire. Aux yeux des participants, l'équilibre écologique est pratiquement impossible à réaliser sans une intervention énergique des pouvoirs publics, qui doivent établir des règles de zonage cohérentes, réserver les terres fertiles à un usage ex-

clusivement agricole, et prendre les moyens nécessaires pour stopper la spéculation foncière, qui a déjà provoqué la disparition de milliers de fermes dans la région métropolitaine.

Le député Marcel Léger et plusieurs experts ont souligné que la spéculation foncière ne produit aucun bénéfice social, qu'elle augmente artificiellement le coût de l'habitation, et qu'elle ne tient aucun compte du potentiel agricole d'une région. On n'a pas manqué non plus de vilipender les gouvernements pour leur inertie dans ce domaine, sinon pour leur corruption.

Au niveau des cours d'eau, plusieurs participants ont aussi dénoncé la pollution et le développement anarchique de la propriété privée, qui interdisent aux Montréalais l'accès normal aux cours d'eau de la région. Certains ont été ébranlés en entendant des experts leur démontrer que les cours d'eau sont voués à la dégradation si on ne protège pas la vie marine qu'ils abritent. Comme cette vie dépend directement de l'état des berges, qui doivent rester aussi sauvages que possible, on a été amené à conclure qu'il faudrait édicter des normes pour protéger les abords des cours d'eau.

On a, notamment, proposé d'interdire toute nouvelle construction à moins de 200 pieds d'un cours d'eau. Une résolution à cet effet a été finalement adoptée, même si plusieurs se sont dits convaincus qu'il n'est guère rentable, électoralement, d'interdire la construction des chalets au bord des lacs et des rivières!

Curieusement, il a fallu le vote prépondérant du président de l'assemblée, pour faire adopter une résolution qui réclamait pour tous les citoyens le droit d'entamer des poursuites contre tout particulier ou compagnie qui ne respecterait pas les normes en vigueur au sujet de l'environnement. Certains intervenants ont en effet souligné que ces normes sont généralement mal conçues, et qu'elles soulèvent plusieurs problèmes en milieu agricole. A cet égard, on a déploré qu'il n'y ait pas de zones réservées exclusivement à l'agriculture, à l'intérieur desquelles l'absence de résidences de type urbain permettrait de réduire certaines exigences.

L'atelier qui a travaillé sur le milieu urbain a fait adopter une résolution proposant la création de conseils de quartier élus au suffrage universel. Ces conseils auraient un droit de décision réel concernant le zonage et le développement du quartier, de façon à donner des armes aux citoyens contre les agissements des spéculateurs qui hantent les couloirs de l'hôtel de ville.

Pendant que les 35 participants qui restaient discutaient hier d'importantes questions en assemblée plénière, l'exécutif

du Parti Québécois s'était réuni pour préparer la rencontre qui doit avoir lieu la semaine prochaine afin de régler les conflits qui ont surgi récemment entre l'aile parlementaire et la direction du parti.

On a aussi discuté du document que Claude Morin doit rendre public bientôt, concernant les modalités d'accession à

l'indépendance. Le président du PQ M. René Lévesque a refusé de commenter ce document avant qu'il ait été diffusé officiellement.

Il a signalé cependant que l'exécutif reconnaît le droit de M. Morin à publier un tel document même si plusieurs membres de l'exécutif refusent de l'endosser.

Le colloque du Mont Orford a aussi

donné l'occasion au comité national d'organisation de tenir une quatrième réunion sur les moyens à prendre pour conquérir les comtés ruraux lors des prochaines élections. A ce sujet, M. Marcel Léger a indiqué que l'organisation d'une machine électorale bien huilée revêt une importance particulière dans les campagnes.

## Partout... pour nous Radio-Canada est là!

### Radio-Canada

offre à ses téléspectateurs une information visuelle et sonore, complète et de première main sur tous les sujets qui forment l'actualité permanente d'aujourd'hui.

### Radio-Canada

traite de tous les problèmes et de tous les sujets qui vous intéressent. De la religion à la politique, des civilisations anciennes aux conquêtes spatiales, etc.



### Radio-Canada

vous présente une information vivante. Reportages, entrevues, tables rondes, enquêtes, confrontations, dossiers, film, tout sert à vous faire vivre l'événement.

Vous voulez être bien renseignés? Regardez

**Femme d'aujourd'hui**  
**5 D, Rencontres**  
**La Semaine verte, Dossiers**  
**Consommateurs avertis**  
**La Flèche du temps, etc.**

## A la télévision de Radio-Canada

## Le principe du forfait acquis dans le conflit des pompiers

Les pressions conjuguées du premier ministre Bourassa et de son ministre du Travail, intervenus personnellement dans le conflit des pompiers de Montréal, sont à l'origine de l'offre qui sera présentée à 9h ce matin aux pompiers de Montréal dans les bureaux de M. Cournoyer.

Le médiateur du gouvernement provincial Yvon Dansereau a en effet convoqué les parties pour leur soumettre une formule de compensation pécuniaire qui tiendrait lieu de l'indexation des salaires que ni Montréal ni les pompiers eux-mêmes ne souhaitent particulièrement.

En fin de semaine, un actuaire de Montréal, celui-là dont les services avaient été retenus pour le règlement du conflit des transports en commun, était chargé de mettre au point une formule de compensation, étape ultime dans la solution d'un conflit qui s'envenimait rapidement, non sans susciter l'intervention personnelle du premier ministre — il a rencontré la semaine dernière le président du syndicat, M. Jean l'Abbé — pour convaincre le maire Drapeau d'assouplir ses positions.

Rappelons l'origine du litige: en 1973 les pompiers signent une convention collective qui leur accorde une modeste augmentation de 4,3%, sans disposition aucune pouvant autoriser la réouverture de leur contrat de travail, ce qu'ils tentent d'obtenir depuis janvier 1974, à l'insu de leurs confrères employés de la ville de Montréal.

Le maire Drapeau refuse jusqu'à ce dernier jour de négocier le principe d'une compensation pour combler l'écart entre la hausse consentie et l'augmentation du coût de la vie, mais depuis deux jours le médiateur spécial du gouvernement, M. Yvon Dansereau, négociaient ferme en s'entretenant avec chacun des interlocuteurs, pour pouvoir annoncer enfin ven-

dredi que le principe de la compensation était acquis pour l'année 1974, car rien ne fut mis en preuve par les sapeurs-pompiers pour l'année précédente.

On ignore quelle formule de compensation au juste sera utilisée, pour traduire par un montant forfaitaire une hausse graduelle d'environ 1% par mois du coût de la vie depuis l'année dernière, mais le principe de la compensation étant acquis on croit comprendre que la solution du conflit est imminente.

## Les grands argentiers du Commonwealth se réunissent sous le signe du pétrole

OTTAWA (PC) — Les ministres des finances des pays du Commonwealth se réunissent à Ottawa cette semaine dans une atmosphère différente de celle de leurs réunions précédentes. Il s'agit en effet de leur première rencontre, depuis que les approvisionnements pétroliers sont devenus un sujet de très vive inquiétude à l'échelle mondiale.

Habituellement, la réunion des ministres des finances des pays du Commonwealth précède de quelques jours la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ces deux organismes doivent tenir leur conférence à Washington dans moins de deux semaines, plus précisément du 30 septembre au 4 octobre.

À la réunion du Fonds et de la Banque, l'an dernier, il y avait eu un long débat sur la direction que la réforme monétaire et la réforme commerciale devaient prendre. Par la suite, à la séance d'ouverture de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce — le GATT — on convenait que les deux réformes devaient se faire de pair.

Mais, cette année, à la conférence des ministres des finances des pays du Commonwealth, la dimension est nouvelle.

En effet, depuis la dernière conférence de ses ministres, il y a eu une guerre au Moyen-Orient et des pays producteurs de pétrole ont mis un embargo sur un bon nombre de leurs livraisons de pétrole. Cela a apporté notamment des hausses du prix du pétrole, majorations qui ont créé un problème de la balance des paiements, problème dont l'envergure dépasse celle

de tous les autres. C'est tellement vrai que l'ensemble des pays importateurs de pétrole vont avoir cette année un déficit qui devrait dépasser les \$50 milliards.

Les hausses du prix du pétrole et du prix des engrais chimiques placent plusieurs pays en voie de développement dans une situation critique. Et ces pays craignent que les nations industrialisées ne réduisent l'aide qu'elles leur apportent. Cela crée une situation d'urgence dans les discussions des ministres des finances des pays du Commonwealth. Le secrétariat du Commonwealth s'exprime ainsi à la veille de la réunion des ministres des finances de cette association.

Les pays producteurs de pétrole ayant formé un front commun, pourquoi d'autres pays qui dominent dans la production d'autres denrées-clés ne feraient-ils pas de même?

Des chefs de pays du Commonwealth posent la question.

Le problème de la balance des paiements et celui de la crise de l'énergie seront discutés à la conférence des ministres des finances, mais on y oubliera pas celui du commerce. Pour plusieurs raisons, notamment parce que la Grande-Bretagne est à la fois membre du Commonwealth et membre de la Communauté économique européenne.

En cherchant à améliorer ses relations commerciales avec l'Europe, la Grande-Bretagne peut modifier ses relations avec les autres pays du Commonwealth. Et puis, la plupart des pays subissant des baisses de leurs exportations, le commerce reste un problème important.

## Colloque francophone

Pour la première fois, la Belgique, la Suisse et le Liban seront présents à Québec aujourd'hui à un colloque sur l'administration de l'éducation en pays francophones. En répondant favorablement à l'invitation du Québec, ces trois pays expriment leur intérêt aux questions débattues lors d'un colloque international qui se terminera le 27 septembre.

La Suisse y aura trois délégués, le Liban deux et la délégation belge — onze membres — sera dirigée par M. Antoine Humblet, ministre de l'Éducation nationale et de la Culture française.

**VITE... VITE... TIRAGE: 18 OCTOBRE** **\$1,000,000 EN PRIX**  
**3,100 GAGNANTS**  
QUANTITÉ LIMITÉE

## Bienvenue se réjouit de l'effort de francisation de la communauté chinoise

Le ministre québécois de l'Immigration a signalé samedi l'effort de francisation de la communauté chinoise et il a ajouté que cette ouverture de la communauté chinoise sur le Québec constituait une invitation à leurs compatriotes de race blanche à mieux les connaître.

M. Jean Bienvenue, qui parlait à l'inauguration du Festival de la lune organisé par la communauté chinoise de Montréal, a rappelé aux Québécois francophones l'effort marqué de la communauté chinoise à maîtriser la langue française.

"Certains de vos chefs de file, a-t-il dit, me faisaient part que la majorité de votre population active s'est mise à l'étude et je tiens à vous rendre hommage sachant les difficultés énormes que cela représente pour vous", a-t-il dit.

M. Bienvenue a également affirmé que le nationalisme de bon aloi du Québec avait "assuré au pays tout entier un caractère d'originalité par rapport à son voisin du sud".

"Bien que cette philosophie soit une entrave à la facilité que constitue l'unicité de pensée, les Canadiens ont toujours tenu pour richesse l'identité culturelle et traditionnelle des divers groupes ethniques qui composent leur société," a-t-il

dit. Il a invité les Chinois à garder vivante leur culture et à refuser toujours que leur intégration à la société canadienne entraîne la désintégration de leur personnalité "moulée par des siècles de l'histoire d'une des plus grandes civilisations de notre monde". Auparavant, M. Bienvenue avait rappelé comment les premiers Chinois avaient été attirés au Canada par des fausses promesses.

On a célébré samedi dans le quartier chinois de Montréal, toujours si fréquenté, la fête de la lune d'automne, une célébration qui évoque le soulèvement du peuple chinois contre la dynastie mongole des Yuans (1367 ans avant J.-C.). Danses, expositions, tombola, jusqu'à un comptoir de traduction français ou anglais-chinois, le festival s'est poursuivi jusqu'à hier soir.  
(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)



## Les assises diocésaines d'une "Eglise en vie" à St-Jean

par Jean-Pierre Proulx

L'Eglise du diocèse de Saint-Jean est "une Eglise en vie". Six cents chrétiens au moins, convoqués par leur évêque, Mgr Gérard-Marie Coderre, sont venus en témoignage et surtout en faire l'expérience samedi à la polyvalente Mgr-Parent de Longueuil. Ils étaient réunis, comme chaque année depuis maintenant trois ans à pareille date, pour les "assises" diocésaines.

En 1972 et en 1973, les assises avaient l'allure d'un congrès diocésain. On se réunissait en ateliers puis en plénière où l'on votait vœux et résolutions, un scénario

classique. Cette année, rien de tout cela: on a fait la fête. On a fêté "une Eglise en vie", réalité déjà là mais aussi à bâtir.

La polyvalente Mgr-Parent rappelait samedi l'Expo 67 ou la Superfrancofête. Le même esprit y régnait. On avait fait place à l'imagination, à l'expression, à la beauté, à la gaieté.

Pour manifester la vitalité de leur Eglise, 29 organismes, mouvements, communautés représentant autant de secteurs d'activités avaient dressé des "boutiques" dans les locaux de la polyvalente. Devant chacune on y faisait la queue

comme à l'Expo en attendant l'heure du prochain "spectacle" indiquée par une horloge aux aiguilles fixes. Dans la plupart de ces boutiques, les visiteurs étaient appelés à participer et à vivre une expérience concrète.

Dans la boutique "Finances" par exemple, on vous remettait à l'entrée une enveloppe contenant \$5.00 en billets et en pièces diverses. Puis, dans la noirceur, on vous faisait entendre deux commères, bonnes chrétiennes au demeurant: elles commentaient le nouvel achat du curé, une Buick, et protestaient contre les subventions de l'Eglise aux grévistes de la United Aircraft. Divers graphiques vous instruisaient ensuite de l'état des finances du diocèse et des paroisses. Après un audio-visuel sur le sens de l'argent dans l'Eglise, chacun était invité à dépenser son cinq dollars en affectant divers montants selon ses priorités: les réparations des églises, l'aide aux couples, les engagements sociaux, etc. En quittant la boutique, on vous interrogeait sur vos priorités et vos commentaires étaient retransmis à l'extérieur par un circuit de télévision.

Dans d'autres boutiques, l'expérience proposée était plus sophistiquée comme à la boutique "Foi-Communication-Information". On y revivait le thème du labyrinthe. Chacun devait se laisser guider par un "Esprit-Saint" incarné par une inconnue au visage caché sous son capuce. Ailleurs, l'expérience se faisait plus légère comme à la boutique des "Conseils de pastorale de paroisse" où les invités participaient à un jeu questionnaire à la manière des quiz télévisés. On s'y amusait ferme et l'on pouvait vraiment y gagner des prix, y compris des billets de la "mini".

A la boutique thématique "Moi, je vis une Eglise en vie", on commençait par une expérience forte. Sept ou huit personnes assises en rond et recouvertes d'un drap blanc, jacassaient à qui mieux mieux. Quand l'une de ces personnes le désirait, elle se levait sans drap pour "proclamer Jésus-Christ". Mais dans ce tumulte, personne n'écouloit. On passait alors à d'autres étapes où par la création collective, le silence, on faisait progressivement et symboliquement la découverte du visage de Jésus-Christ et des conditions pour y accéder.

Ailleurs, une communauté de base de Longueuil invitait les visiteurs à partager son expérience. A côté, le "bureau des laïcs", dans un décor de restaurant, sensibilisait les chrétiens à la réalité quotidienne. Plus loin, le Service de préparation au mariage avait perdu un squelette à l'entrée de sa boutique. Ceux qui avaient le goût de "se passer la corde au cou" n'avaient qu'à entrer.

Ce labyrinthe moderne qu'est la polyvalente Mgr-Parent constituait par ailleurs le lieu idéal pour une telle manifestation. Chaque détour amenait un nouvel élément de surprise favorable à l'expression de la gaieté. C'est aussi sous le signe de la gaieté que s'est terminée cette journée. Sous la présidence de Mgr Coderre, les 600 chrétiens ont célébré l'eucharistie assis autour d'une antaine de tables disposées dans un gymnase. A l'entrée, sur une grande table, une immense corne d'abondance rappelait le sens de cette fête. Au milieu des fruits et des pains, trônait une bible ouverte à la première page de l'Evangile de saint Jean.

L'élément le plus sérieux de cette journée fut sans doute le discours qu'a prononcé à l'ouverture l'évêque du diocèse, Mgr Coderre. Il a d'abord rappelé un "fait brutal". Le diocèse ne compte plus

Voir page 6: Eglise en vie

## C'était difficile pour tout le monde !

Au cours des dernières semaines, la population de Montréal a dû surmonter les problèmes engendrés par la suspension temporaire des services de métro et d'autobus.

Pendant cette période, les trains de banlieue du Canadien National qui, habituellement, sont fréquentés par quelque 25,000 personnes par jour ont transporté plus de 35,000 voyageurs quotidiennement.

Cette situation d'exception ne pouvait que nuire à la qualité de nos services de banlieue même si tout a été mis en oeuvre pour y faire face. Des voitures supplémentaires ont été ajoutées à chacun de nos convois. Tout l'équipement disponible a été mis en service. Le personnel des trains et les employés affectés aux gares se sont dépensés sans compter.

Les usagers de nos services de banlieue ont compris la situation dans laquelle nous étions placés. Cette compréhension nous aura été d'une très grande utilité et, en retour, nous espérons leur avoir apporté une assistance qu'ils ont pu apprécier.

Votre service demeure notre raison d'être. Les circonstances étant plus favorables, vous en serez plus facilement convaincus aujourd'hui.

**J.F.A. Levasseur,**  
Directeur,  
Ventes et Services Voyageurs,  
Région du Saint-Laurent



## RADIO-CANADA les nouvelles se font rares

Le conflit s'aggrave à Radio-Canada. En fin de semaine, ce sont des émissions entières de nouvelles que la société d'Etat n'a pu diffuser, en raison du conflit qui l'oppose avec son syndicat des journalistes.

Radio-Canada s'en est excusée chaque fois auprès de ses auditeurs, cependant qu'elle refuse toujours de s'asseoir à la table des négociations, lui reproche le syndicat, après une dizaine de réunions et quelques jours d'une tentative par le conciliateur du ministère fédéral du Travail.

Radio-Canada estime abusives les hausses salariales réclamées par les journalistes, qui à défaut de pouvoir négocier ont entrepris de respecter le règlement dans toute sa rigueur, avec les résultats qu'on sait.

M. Richard Sanche, président du Syndicat général du cinéma et de la télévision, signale cependant qu'horms

les augmentations de salaires, "la société Radio-Canada a rejeté aussi seize revendications normatives: depuis le fardeau de la preuve à l'employeur dans le cas de mesures disciplinaires, droit de regard dans la politique d'embauche pour améliorer la performance du service, etc.

En outre, le syndicat réclame le droit d'être reconnu comme le mandataire de ses 120 membres, non seulement lorsque vient le temps de signer la convention collective, mais en tout temps de sa mise en vigueur.

En effet le syndicat dénonce les "ententes personnelles" entre employés et patrons, une pratique assez courante, dit-on, à Radio-Canada.

Cependant, on estime que la Commission de la radio-télévision canadienne reprendra au début d'octobre les audiences sur la requête en accrédition des pigistes de Radio-Canada.

## Aujourd'hui

Collectes de sang de la Croix-Rouge: au sous-sol de l'église Transfiguration d'Our Lord, 11775, rue Filion, à Montréal, de 14h30 à 17h.

17h — de 18h30 à 21h. Au Snowdon Y.M. et Y.W.H.A., 5500, avenue Westbury, de 14h à 17h et de 18h30 à 21h.

Début d'une tournée d'information sur l'inflation et le budget alimentaire, dans l'est du Québec, sous les auspices du ministère de l'Agriculture. La tournée, qui durera jusqu'au 27 septembre comprendra des arrêts à Kamouraska, à Saint-Louis du Ha' Ha', à Saint-Patrice, à Rimouski, à Amqui, à Matane, Pointe-Frégate, Grande-Rivière et Carleton.

A la Plaza Alexis Nihon, jusqu'à jeudi, exposition annuelle des oeuvres d'art exécutées par les prisonniers des maisons correctionnelles au Canada.

A 9h30, la Commission sur l'exercice de la liberté syndicale poursuivra l'interrogatoire des représentants de la FTQ.

A 18h., dans la Salle du Conseil, Université Sir George William, dîner-causerie de l'institut canadien des Affaires internationales. M. Clauss G.M. Moren directeur de l'information de l'OTAN parlera de "L'OTAN AUJOURD'HUI".

A 20h., le ministre d'Etat aux Affaires sociales, Lise Bacon, traitera du "programme Bacon sur les garderies" au Cercle des femmes journalistes.

A 20h., à l'hôtel de ville de Verdun, séance publique du conseil de la Cité de Verdun.

**COURS DE LECTURE RAPIDE**

Un soir par semaine (8 semaines).  
A proximité de l'Université de Montréal

**AUGMENTEZ VOTRE PUISSANCE DE LECTURE EN**

Temps • Compréhension • Mémoire

**PRIX D'ÉTUDIANT**

**PROCHAIN COURS DÉBUT: 3 octobre**

Renseignements et inscriptions:  
**TÉL.: 681-4545**

**ERRATUM:** Le numéro gagnant de la course Loto-Perfecta du 19 septembre est bien 4957 et non pas 4956 comme le mentionnait par erreur l'annonce publiée samedi.

mini-loto		Séries émises—90,000 chacune		25e COURSE 19 septembre 1974			RÉSULTAT			
	14789	POSSIBILITÉ DE:	29 GAGNANTS DE \$5,000.	ORDRE:	\$830.30	PRIX 143	A	B	C	D
TIRAGE 25	4789		232 GAGNANTS DE \$500.	DÉSORDRE:	36.10	3236	4	9	5	7
VENDREDI 20 sept. 74	789		2349 GAGNANTS DE \$100.	VENTES TOTALES: \$490,628.00						

# Éditorial

## Des critères appelés à durer

Du conflit qui couve depuis des années entre MM. Jean-Paul L'Allier et Gérard Pelletier, il serait facile de ne retenir que les éléments spectaculaires. On pourrait, par exemple, se borner à supputer les chances de chacun de l'emporter en Cour suprême ou les possibilités de chaque juridiction de gagner à sa cause une majorité de câblodistributeurs. Sans doute est-il important d'en arriver un jour à une seule réglementation et à une seule autorité dans ce monde de câblodistribution. Cependant, il est plus impérieux encore d'aboutir à une réglementation qui soit valable sur le plan socio-culturel autant et plus que sur le plan économique. Or, la décision que vient de rendre la Régie des services publics du Québec, à défaut de trancher le débat constitutionnel qui oppose les deux ministres des Communications, présente l'avantage considérable de se baser sur des principes clairs et acceptables. Même si le CRTC devait un jour venir légalement à bout de la Régie québécoise, le Conseil gagnerait à procéder selon les principes et critères formulés par l'organisme québécois.

N'en déplaise au requérant Bélanger, qui n'offre présentement la câblodistribution qu'à une maigre soixantaine d'abonnés de Mont-Joli, on peut réduire les dossiers récemment soumis à la Régie québécoise à un affrontement entre deux requêtes contradictoires. D'un côté, le requérant Dionne, fort d'une autorisation émise par le CRTC, demande à la Régie de lui accorder en exclusivité un territoire qui comprend, en gros, les zones de Rimouski, de Mont-Joli, de Matane et de la vallée de la Matapédia. De l'autre côté, le requérant D'Auteuil, qui ne voit pas l'utilité de se présenter devant le CRTC, sollicite de la Régie le droit d'exploiter une entreprise de câblodistribution dans le seul secteur de Rimouski et des environs.

La Régie, plus soucieuse de respecter sa propre philosophie que d'accepter les frontières tracées par les requérants, modifie substantiellement les deux requêtes. En ce sens, on se leurre en voyant dans le verdict de la Régie le triomphe d'une des deux thèses. M. Dionne, au lieu de recevoir en partage les quatre zones demandées, se voit offrir les deux secteurs situés à l'est, tandis que M. D'Auteuil, qui n'en demandait pas tant, reçoit comme tâche non pas seulement la responsabilité de la zone rimouskoise, mais encore celle de la région de Mont-Joli.

On peut s'étonner d'une telle façon de faire. En effet, dès l'instant où un organisme de nature quasi judiciaire prend sur lui de modifier les demandes qui lui sont soumises, on peut s'attendre à ce que les requérants y pensent à deux fois avant de se présenter de-

vant lui. Lorsque les modifications deviennent trop substantielles, les calculs effectués par les investisseurs deviennent aléatoires. En utilisant cette méthode, la Régie court le risque de voir plusieurs requérants faire machine arrière et se désister au lendemain d'un verdict qui semble les favoriser.

C'est dire que la Régie, même si elle a parfaitement raison de délimiter les territoires comme elle le fait, gagnerait à dévoiler ses intentions d'avance. Les pétitionnaires pourraient, à partir des zones délimitées pour la Régie, décider en meilleure connaissance de cause si l'aventure les intéresse.

Il n'en demeure pas moins qu'il appartient à un organisme public, non aux seuls investisseurs, de déterminer quel territoire doit desservir un service public. Lorsque des requérants s'approprient à offrir la câblodistribution seulement dans les zones densément peuplées de manière à y recueillir un maximum de bénéficiaires, il est sain qu'un organisme public intervienne pour imposer aux câblodistributeurs des responsabilités en même temps qu'il leur accorde des droits. Dans les circonstances, il est normal que les câblodistributeurs qui obtiennent les "clés de la ville" à Rimouski ou à Matane prennent aussi à leur charge les villages avoisinants ainsi que les zones rurales.

Il est également normal et sain qu'on ne permette pas au même câblodistributeur d'acquiescer un territoire trop vaste. La câblodistribution, en effet, est capable d'aider puissamment à la vie culturelle et éducative de maints milieux, à condition toutefois qu'on ne la laisse pas devenir, à son tour, un média tout au plus capable de soumettre des foules anonymes au même lessivage de cerveaux. On ne songerait pas à transformer un hebdomadaire régional en publication à diffusion provinciale et l'on ne devrait pas davantage transformer en mass-media une technique qui gagne à rester aussi proche que possible d'un milieu limité.

En plus d'exiger ainsi des câblodistributeurs qu'ils desservent des régions tout entières et non pas seulement les poches de richesses, la Régie leur impose un effort considérable du côté de la programmation et du côté de l'autonomie technique. Encore là, les critères retenus par la Régie mériteraient de s'appliquer à l'ensemble de la câblodistribution.

On sait de quel amour tendre (?) s'aiment les compagnies de téléphone et les câblodistributeurs. Les premières consentiront d'assez bonne grâce à louer, jusqu'à la parousie et à des tarifs plantureux, leurs installations aux compagnies de

câblodistribution; mais ces compagnies préféreraient de beaucoup cesser de payer loyer aux entreprises téléphoniques et ériger leurs propres services techniques. Entre ces deux philosophies extrêmes, il y a place, comme on l'a vu devant la Régie, pour maints accommodements. M. Dionne, fidèle à la théorie "autonomiste", souhaitait posséder son propre réseau et il serait même prêt à se doter d'un réseau micro-ondes. M. D'Auteuil au contraire voulait laisser à Québec-Téléphone l'entière responsabilité du réseau hertzien et même des raccordements. La Régie, fort sagement, a ramené les deux à un point central: les deux laissent à Québec-Téléphone le soin du réseau hertzien, mais les deux assument, face à leurs abonnés, la responsabilité du bon (ou du mauvais) service et ils ont donc charge des derniers raccords.

Du côté de la programmation, la Régie raccourcit sensiblement les délais que les requérants s'étaient ménagés. En outre, la Régie "fait une obligation aux entreprises concernées d'accorder la priorité à la transmission d'émissions éducatives ainsi qu'à la production d'émissions à caractère communautaire, local et d'intérêt général".

Ces directives laissent dans l'ombre un problème qui depuis toujours confronte le Bas-Saint-Laurent: le genre de concubinage que pratiquent à Rimouski la société Radio-Canada et les radiotélédiffuseurs privés limite le Bas-Saint-Laurent à une radio et à une télévision sans concurrence et donc trop souvent sans dynamisme. Ce problème, ce n'est pas la Régie qui peut le résoudre, car il ne lui appartient pas de multiplier les diffuseurs. Dans les circonstances, on souhaiterait que le CRTC, au lieu de prétendre régenter la câblodistribution, s'occupe plutôt d'améliorer la radiotélédiffusion dans le Bas-Saint-Laurent. La Régie pourrait ensuite imposer à tous les câblodistributeurs qu'ils retransmettent en direct cette production élargie.

MM. L'Allier et Pelletier aimeraient tous deux nous faire croire qu'ils ne redoutent ni l'un ni l'autre le recours à la Cour Suprême. Cependant, il y a trop longtemps qu'ils brandissent cette menace sans jamais la mettre à exécution pour qu'on les prenne encore au sérieux. Il est possible, cependant, qu'ils soient tous deux contraints bientôt d'accepter cet arbitrage judiciaire. En effet, M. Dionne, qui a reçu un "grand" territoire du CRTC et un "petit" de la Régie des services publics, voudra peut-être en appeler de cette contradiction.

On saura donc d'ici à la mi-octobre à quoi s'en tenir. L'essentiel demeure, cependant, que nous ayons déjà, grâce à la Régie, des critères appelés à durer.

Laurent L'APLANTE

### Le mot du silencieux

## Les instances, un instant !

par ALBERT BRIE

Depuis la fin de la deuxième grande guerre, le monde de l'entreprise en général a radicalement changé. Changé est un euphémisme, comme vous le verrez.

En effet, l'industrie, le commerce, les affaires privées et d'Etat, la propriété, la vôtre et celle des autres, tout ce qui vit, travaille, prospère et passe à d'autres mains, tout ça et autre chose encore a changé de visage.

Il serait plus juste de dire que par un phénomène, disons-le, de gonflement, l'entreprise humaine, personnelle et générale, incorporée autant qu'illimitée — eh bien, cette affaire-là a éclaté. De cet éclatement du visage, il a résulté l'apparition d'une myriade de facettes qui, le temps et le froid aidant, se sont cristallisées: grâce à des opérations de décentralisation, de collectivisation, de hiérarchisation et de coup-de-main. (J'espère que vous me suivez? Si oui, on peut dire qu'il y a du monde qui a de la chance!)

C'est ainsi, comme j'allais dire, que l'on trouve au niveau actif (décisionnel, opérationnel, fonctionnel) non plus des maîtres, des potentats, des césars, en un mot des têtes, mais plutôt, c'est-à-dire en lieu et place, des gérants, des directeurs, des officiers, des agents, des exécutifs-légitimés et des législateurs-exécutés, ou, pour tout dire, des employeurs qui ne sont pas plus patron que les barons n'étaient le prince, que les maréchaux n'étaient Napoléon, que les Trudeau ne sont Ford, que les Ford ne seraient... mais, arrêtons-nous!

Au niveau supérieur, ultime, suprême, coiffant tout ce monde, à une telle hauteur qu'à cette altitude il n'y a plus de niveau,

vous trouvez (façon de parler) l'instance ou les instances.

Il était une époque, belle époque, où le siège siégeait, le trône trônait, la domination dominait. Mais il n'y a plus de siège, plus de trône, plus de domination. Il n'y a que l'instance? Que voudriez-vous qu'elle fit, l'instance? Qu'elle... mais ça ne se dit pas et ça se fait encore moins!

Encore un peu et on croirait qu'elle va se manifester l'instance. Mais voilà, elle est loin, si loin qu'on n'arrive plus à la voir. On en vient à imaginer qu'elle n'existe pas, l'instance, qu'elle est une abstraction, telle ment elle échappe à la main d'abord, au regard ensuite, au téléphone après, et finalement à toute espèce de communication électronique présente ou à venir.

Mais cette instance, si elle n'existe pas, que fait-elle alors? Dirige-t-elle? Non! puisqu'elle a nommé des délégués, des chargés, des fondés de pouvoir pour diriger. Donne-t-elle des ordres? Non! puisqu'elle a nommé des capitaines, des chefs de police, des gouverneurs pour ordonner. Preside-t-elle? Non! puisqu'elle a nommé des juges, des conseillers d'administration, des comités d'organisation, d'opération, de recherche, de liaison, de perception, de surveillance, d'intimidation et de contemplation.

Maintenant qu'elle a tout fait ça, l'instance, que voudriez-vous qu'elle fasse d'autre? Vous voudriez... mais voyons, l'instance n'a de conseil à recevoir de personne. Elle sait ce qu'elle a à faire. Pour l'instant, elle ne fait rien, ou plutôt, elle fait comme Dieu, le septième jour: elle se repose, l'instance.

### Correspondance de Vancouver

## Dave Barrett vivra-t-il à son tour l'expérience de Jean Lesage ?

par FRANÇOIS D'ISMERT

Quand le NPD est arrivé au pouvoir, il y a deux ans, c'était plus qu'un simple changement de régime. Élu sur un programme de réformes précises, il était aussi porteur de grandes aspirations, longue-ment fermentées mais auxquelles toute issue avait été refusée. Homme affable et sincère, Dave Barrett promettait de refaire et de démocratiser une société stérile recrée d'autoritarisme. En deux ans, quelque deux cents nouvelles lois! Pourtant, le grand public semble avoir freiné son admiration première et suspendu son accord. La méintelligence s'est installée dans le parti, son organisation se dégrade, son recrutement stagne, ses coffres sont vides et les syndicalistes prennent leurs distances. La révolution a avorté, que faire?

C'est dans cet état d'alarme que la gauche du parti, lors du récent congrès de Kamloops, a critiqué l'orientation actuelle du gouvernement. L'accusation de fond, on la connaît: les régimes socio-démocrates la subissent partout sur leur gauche. On les accuse d'être, par des réformes qui ne sont pas sans valeur, la meilleure garantie de survie du capitalisme.

En Colombie-Britannique, la gauche reproche plus précisément à la moitié des ministres le pragmatisme de leur politique: "Y a-t-il une place, demande-t-elle, dans un cadre socialiste, pour des mesures assurant aux sociétés immobilières, aux promoteurs et aux compagnies de ressources des 'profits adéquats'? Pour des projets de développement menés sans faire entrer en ligne de compte leur efficacité sociale ni leurs effets sur l'environnement? Pour des investissements publics rapportant surtout aux compagnies privées? Pour organiser et envoyer des missions commerciales privées à l'étranger? Pour imposer des contrats et restreindre le droit d'établir des piquets de grève? Et que dire quand les sociétés de la Couronne sont gérées de la même manière que les sociétés capitalistes?" Révéler l'équivoque, démas-

quer le camouflage, établir une démarcation nette, qui soit de nature et non de quelques degrés, entre ce gouvernement et ceux des autres, voilà le deuxième souci de la gauche. Démarcation qui aurait pu sauver, dit-elle, le NPD fédéral de la catastrophe du 8 juillet dernier. En somme, une politique qui soit plus que l'art du possible.

Vu cette exigence, on reste néanmoins surpris par la modération des demandes de la gauche en Colombie-Britannique. Un ministère de l'environnement et des droits de la femme. La création de sociétés publiques de logement, d'alimentation et de communication dans les régions mal desservies de l'intérieur. L'accès du gouvernement et des travailleurs à la comptabilité des corporations. Une représentation d'ouvriers élus sur le conseil d'administration des sociétés de la couronne et des organes de décisions des compagnies de ressources. Ces propositions, aussi bien que l'objet des critiques préalables, témoignent d'un glissement des objectifs sociaux traditionnels vers la démocratie industrielle.

La publication, dans le courant de la semaine, des états financiers de l'année 73-74, le premier vrai budget Barrett, révèle parallèlement qu'en pourcentage la part du lion n'est pas allée à l'éducation, à la santé ou à l'assistance sociale mais aux investissements industriels et aux sociétés de la Couronne. Ce ne sont pourtant pas les syndicalistes qui l'emportent dans cette liste presque exclusivement vancouverite. Battue aux élections de l'exécutif du parti, justement par une liste rurale, elle a tout de même recueilli quarante pour cent des suffrages au congrès, soit le double de l'an dernier, ce qui constitue une sérieuse mise en garde pour le gouvernement. Relativement satisfaite, elle ne fera pas schisme et continuera son action urbaine avec et dans les nombreux groupes de citoyens. Et de citoyennes: les femmes se sont placées dans le peloton de tête de la revendication. Cette force de mobilisation, un peu en marge du parti, compense les faibles

appuis de cette jeune gauche urbaine dans la députation. Elle maintiendra, de cette base, son harcèlement du gouvernement pour une plus grande participation au pouvoir.

C'est la précision que se trouve la source d'un autre désenchantement, plus unanimement ressenti à Kamloops et hors du parti. Les nouveaux dirigeants ont, comme tous les gouvernements, créé des commissions, consulté tout des experts, accumulé beaucoup de rapports, d'études et de secrets. Rien de merveilleux, indépendamment des résultats obtenus! Le "gouvernement du peuple" a mobilisé plus de fonctionnaires que de peuple. Cloués à Victoria, les membres du gouvernement Barrett ont laborieusement réformé, seuls, sans prodige ni partage, excluant ainsi les forces disposées à entrer dans leur jeu. Législateurs pressés, ils ont négligé l'interrogation montante de l'opinion publique sur le sens et les effets de toutes ces nouvelles lois.

M. Barrett a très bien compris cette nouvelle situation mais il ne s'est pas laissé tirer plus à gauche; il a refusé de créer les deux nouveaux ministères demandés et n'a pas répondu au reste. Il a promis de mieux faire connaître les nombreuses réalisations de son gouvernement à toute la population de la province. Consolider l'acquis, l'expliquer et favoriser une meilleure adhésion chez un électoral dont soixante pour cent a voté contre le NPD, tel semble être son choix.

Dave Barrett a deux ans pour remonter la pente et beaucoup de talent. Face à lui, M. Bill Bennett s'acharne à rénover le parti du Crédit Social, hérité de son père, et y réussit beaucoup plus rapidement qu'on ne s'y attendait. Il a déjà rallié autour de lui la plupart des conservateurs, ceux-là mêmes qui par leur percée inattendue avaient largement contribué à la débâcle de W.A.C. Bennett en 1972. Ce fut tout l'arrière-plan d'un congrès sans résolutions. Un autre Québécois intrigue désormais M. Barrett; il s'agit de M. Lesage.

## lettres au DEVOIR

### Une mauvaise interview de Lise Payette

Monsieur le réalisateur, "Appelz-moi Lise"

Monseigneur Henri Donze, évêque du diocèse français de Tarbes et Lourdes, est venu au pays invité par le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes de Rigaud dans le cadre du centenaire du Sanctuaire. Dimanche 8 septembre dernier, il a présidé une grandiose cérémonie à laquelle prenait part, entre autres, l'ambassadeur de France au Canada. Dimanche prochain le 15, Monseigneur Donze doit représenter, aux fêtes du troisième centenaire du diocèse de Québec, l'épiscopat français. En effet, le cardinal Marty a été récemment blessé dans un accident de la route, et Monseigneur Donze a été spécialement désigné pour le remplacer. Un programme lui a appris cette délégation alors qu'il se trouvait déjà en terre canadienne.

Conscient de ce double fait, l'équipe de l'émission "Appelz-moi Lise" a voulu accueillir Monseigneur Donze. Nous l'en remercions d'autant plus, que c'est l'équipe d'"Appelz-moi Lise" et non pas les gardiens du Sanctuaire de Rigaud, qui a pris l'initiative de cette invitation. Les gardiens du sanctuaire de

Rigaud souhaitaient cette présence de Monseigneur Donze à "Appelz-moi Lise" mais ils n'ont pas eu à faire les démarches pour l'obtenir.

Nous tenons donc à vous remercier sincèrement, monsieur le réalisateur ainsi que toute votre équipe. Cette initiative vous honore.

Toutefois tous ceux qui ont regardé l'émission ont été non seulement déçus, mais choqués, profondément blessés et même bouleversés par l'attitude inqualifiable de madame Payette. On aurait dû s'attendre à la plus élémentaire politesse qui sied dans tous les rapports humains normaux. Mais non! Aidée en cela par son premier invité, monseigneur Jean Duceppe qui n'a pas joué la plus noble personnalité de sa carrière, madame Payette a brillé par son cynisme, son manque de

fact, son incivilité, et, disons-le, par sa grossièreté.

Je m'excuse, monsieur le réalisateur, d'avoir à vous dire ces choses. Car, en invitant Monseigneur Donze, vous avez posé un geste louable. Mais madame Payette a gâché tout le plaisir que cette interview aurait pu nous procurer. Car loin de permettre à Son Excellence de dire le but de sa visite au pays, — on pouvait normalement s'attendre à cela, — madame Payette a fait des gorges chaudes sur des mystères qui la dépassent visiblement. Merci à Monseigneur Henri Donze d'avoir su rester digne sous les quolibets que lui ont servis madame Payette et monsieur Jean Duceppe.

Pour les gardiens du Sanctuaire, Remy TITTELEY, c.s.v. Rigaud, le 12 septembre 1974.

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.  
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan  
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy  
Directeur de l'information: Jean-François  
Téléphone: 844-3361 (ligne groupée)

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est imprimé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.  
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$40 par année (six mois: \$22. A l'étranger: \$45 par année, six mois: \$25. Trois mois: \$13. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne: livre à domicile par porteur: \$1.00 par semaine. Tarif de l'abonnement sans porteur: la poste ne rembourse pas la demande. Courrier de deuxième classe, enregistrément numéro 0658 Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### Un évêque s'interroge sur son diocèse

## Une Église de l'amour et non du jugement

par Mgr GÉRARD-MARIE CODERRE

■ Le diocèse de Saint-Jean-de-Québec a tenu en fin de semaine des assises diocésaines. La session faisait suite à une première Assemblée générale qui eut lieu en 1972. L'évêque du diocèse, Mgr Gérard-Marie Coderre, a profité de la réunion pour tracer un bilan de l'évolution récente de cette communauté. Il a notamment souligné certains changements d'optique que commande la chute dramatique de la pratique religieuse. Voici des extraits de son allocution.

En 1961, une enquête révélait que, sur l'ensemble du territoire du diocèse de Saint-Jean, environ 65% des catholiques assistaient régulièrement à la messe du dimanche. Ce qui voulait dire qu'en certains endroits, 90% des gens pratiquaient alors qu'en d'autres endroits, il n'y en avait que 40%. Dix ans plus tard, en 1971, une enquête semblable révélait qu'en moyenne, il ne restait plus que 30% des catholiques qui assistaient à la messe le dimanche.

Une chute de pratique de près de 35% en moyenne s'est donc produite dans le diocèse en l'espace de dix ans. C'est énorme! Il s'est sûrement passé quelque chose de grave. Un peuple ne rompt pas en dix ans et d'une façon massive avec des habitudes séculaires, habitudes religieuses par surcroît. Mon intention n'est pas d'analyser en profondeur le phénomène. Je ne veux qu'en prendre acte. C'est un fait, un fait brutal qui m'amène à dégager certaines conséquences.

Une première distinction s'impose. Il ne me semble pas possible que cette chute de 35% de la pratique signifie une chute de 35% dans la foi! D'ailleurs, c'est un fait que la majorité de nos gens affirme encore leur foi en Dieu et en Jésus-Christ. Il faut s'en réjouir.

De cette constatation, une première conséquence. Notre Église ne peut absolument pas se replier sur les seuls pratiquants dominicaux, abandonnant les autres frères à leur sort (près de 75%). Comme évêque, responsable d'une telle Église, je me dois avec vous d'aménager notre Église de manière à ce qu'Elle soit une Église qui se préoccupe d'annoncer l'évangile à tous ses membres sans exception.

Sans vouloir classer les membres de notre Église en catégories rigides, il me semble que cette dislocation de la pratique religieuse entraîne diverses attitudes.

Certains se réfugient dans une foi plus ou moins vague en Dieu, en

Jésus-Christ, sans voir la nécessité ni d'une pratique religieuse authentique ni d'une pratique vraie de la charité.

D'autres se réfugient dans différentes formes de pratique. Plusieurs observent scrupuleusement les lois ou préceptes de l'Église; d'autres se disent: l'essentiel de la religion c'est d'être juste, de ne pas faire tort aux autres, d'être charitable, etc. Mais les premiers comme les seconds ne voient pas suffisamment la nécessité de croire aussi dans la foi explicite en Dieu, en Jésus-Christ.

Les tenants des diverses tendances s'affrontent parfois ouvertement: — les "pratiquants religieux" pour reprocher aux autres leur manque d'ouverture à Dieu ou à Jésus-Christ; — les "pratiquants de la charité" pour reprocher aux autres leur peu de souci d'engagement dans le monde.

Cette opposition, souvent sourde, se manifeste par du mépris ou de la suspicion, quand ce n'est pas une condamnation pure et simple de ceux qui ne voient ou ne sentent pas les choses de la même manière.

Il me semble que la fidélité à l'Esprit de Jésus qui demandait à la Samaritaine d'adorer en esprit et vérité (Jn 4, 24) et non à tel ou tel endroit, invite ceux qui vont à la messe le dimanche à comprendre que cette pratique est bien pauvre si elle n'entraîne pas un engagement réel dans leur milieu ou encore si les gestes de la vie quotidienne ne sont pas en harmonie avec les gestes du dimanche.

Par ailleurs, un chrétien peut-il être juste, charitable s'il oublie d'adorer le Père? Il me semble que son service des hommes perdrait vite son sens et plafonnerait. Car si la charité prime tout, elle doit culminer dans la rencontre gratuite, l'adoration, la fête personnelle et collective, la communion à Jésus. "L'homme ne vit pas seulement de pain..." il lui faut également le pain eucharistique. Sans préjuger des formes que cela peut prendre, une justice ou une charité qui ne tend pas à s'ouvrir finalement sur Dieu dans la célébration de sa foi en Jésus-Christ n'est pas chrétienne. Et une pratique religieuse qui ne débouche pas au nom de Jésus-Christ dans une pratique quotidienne n'est pas chrétienne non plus, mais relève de la magie.

### "Ne jugez pas"

Des membres d'une Église qui ont des attitudes aussi différentes courent un grand danger: celui de se juger ou de se condamner mutuellement. On voudrait identifier les pécheurs, séparer des ici-bas le bon grain de l'ivraie. Il est vrai que le comportement de certains chrétiens peut surprendre, voire même scandaliser.

Mais le Seigneur n'est-il pas venu pour tous, surtout pour les pécheurs? Le Seigneur ne veut pas les rejeter. Il veut leur conversion. "Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentir." (Lc 15, 7) Pensons également à l'attitude de Jésus devant la femme adultère.

Par les temps difficiles que nous vivons, nous devons être une Église de l'amour et du discernement et non du jugement. "Ne jugez pas." (Mt 7, 1) Il faudrait apprendre à se voir complémentaires, à se convertir, à se comprendre. En caricaturant un peu, je dirais que, dans une famille où les parents auraient tendance à accabler leurs enfants qui ne vont pas à la messe ou même qui s'adonnent à la drogue, et où les enfants auraient tendance à traiter leurs parents d'hypocrites parce qu'ils vont à la messe et ne sont pas justes ou prennent trop d'alcool, il faudrait arriver à s'asseoir et à chercher honnêtement ensemble ce que serait, pour les uns et pour les autres, la fidélité au message de Jésus-Christ. Autrement, ne ressembleraient-ils pas aux Juifs qui voulaient condamner et lapider la femme adultère?

Une Église sur la terre n'a pas pour mission de canoniser les vivants, mais de leur annoncer Jésus-Christ et de travailler dans l'espérance à leur conversion totale en Jésus-Christ. C'est cela sa mission, et donc, celle de tous les chrétiens qui la composent. Comprendre et aimer le pécheur n'a jamais signifié accepter le péché, mais plutôt discerner à travers un dialogue long et pénétrant, souvent entre pécheurs, le mal véritable qu'il faut travailler à déraciner au nom d'une obéissance commune à la foi en Jésus-Christ qui sauve et pardonne. Pensons à la Samaritaine, à Nicodème, au regard pénétrant de Jésus posé sur Pierre, sur Zachée.

Si les chrétiens divisés risquent tant de se juger, c'est aussi pour une autre raison que je perçois également comme une conséquence des constatations précédentes: l'écart de plus en plus grand entre le vécu des chrétiens et les normes officielles ou mieux, entre l'annonce faite par la hiérarchie et le vécu dans le peuple. Un certain écart est sans doute à prévoir. Mais il me semble que l'écart devient beaucoup trop grand. Que l'on songe, par exemple, à la pratique dominicale, à la contraception, au divorce, à la fidélité aux engagements religieux, etc.

Evêque, prêtres, parents, etc. pourraient se contenter de rappeler les normes ou les lois. Mais il me semble que la meilleure attitude à adopter serait la suivante: se montrer assez compréhensif pour permettre à ces

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

# L'indépendance par étapes: une fausse solution

par MICHEL BELLAVANCE

Par-delà les résultats de l'élection partielle tenue, fin août, dans le comté de Johnson et les déclarations faites par messieurs Burns, Léger et Lévesque avant et après la réunion de Mont-Joli, plusieurs observateurs de la scène politique québécoise s'interrogent sérieusement, à ce stade-ci, sur les chances de succès du parti indépendantiste ou souverainiste.

Ces interrogations semblent d'autant plus pertinentes que, des deux partis politiques se partageant environ 85% du marché électoral québécois à l'heure actuelle, le Parti Québécois semble le moins capable, en dépit de la qualité des ressources dont il dispose, de définir des stratégies claires et efficaces.

Il serait trop long ici d'analyser en détail la série d'erreurs commises par le P.Q. depuis la dernière élection provinciale, soit celle d'octobre 1973. On peut, cependant, énumérer six décisions importantes qui, de l'avis de plusieurs, constituent des erreurs graves de stratégie:

- 1) la décision prise en octobre 1973 de vouloir retenir l'attention de l'opinion publique québécoise sur un contenu électoral de programme, soit le budget de l'An I;
- 2) la décision de choisir M. Jacques-Yvan Morin comme chef de l'opposition, cristallisant ainsi l'image "trop intellectuelle" du P.Q.;
- 3) la décision de ne pas former l'opposition officielle au maire Drapeau lors de la prochaine élection municipale de Montréal, alors que Montréal constitue le châteaufort péquistes;
- 4) la décision prise lors de la dernière élection fédérale d'investir quelque trente mille dollars dans une campagne d'annulation dont on pressen-

taut à l'avance sinon l'insuccès du moins l'inutilité;

5) la décision prise lors de l'élection partielle de Johnson de confier l'organisation de la campagne à des permanents du parti plutôt qu'à un organisateur-en-chef (Marcel Léger si nécessaire, mais pas nécessairement Marcel Léger);

6) la décision (à finaliser) de mettre l'accent en matière de programme sur l'indépendance par étapes.

Je m'attarderai uniquement sur cette dernière décision d'abord parce qu'elle fait actuellement l'objet de discussions au sein de l'Exécutif du P.Q., ensuite parce qu'elle est probablement la plus susceptible de scinder le parti en deux ou plusieurs factions...

## Le 30% du vote: plancher ou plafond?

D'aucuns se demandent franchement si le 30% des votes obtenus par le P.Q. lors de l'élection générale de 1973, ne constitue pas un plafond plutôt qu'un plancher, comme certains "intellectuels" aiment le croire. L'hypothèse du "plancher" n'est certainement pas farfelue surtout si l'on considère, comme le démontrent entre autres les études de Maurice Pinard de l'Université McGill, qu'un maximum d'environ 15% des Québécois sont en faveur de l'indépendance politique du Québec.

Si ces chiffres sont exacts, il se pourrait fort bien qu'environ la moitié de la clientèle péquistes ne soit pas indépendantiste! Si c'est le cas, et il y a fort à parier qu'il en soit ainsi, la décision de mettre l'accent sur l'indépendance par étapes s'explique très bien surtout dans la situation actuelle du marché électoral. Mais une telle décision m'ap-

paraît du même coup très dangereuse parce que son succès est lié, à mon avis, à d'autres décisions d'ordre stratégique qui doivent avoir préséance sur celle-ci.

En effet, le Parti Québécois semble parvenu à un stade de développement où il lui faut carrément réaliser qu'en situation de bi-partisme, il ne peut conserver l'indépendance politique à son programme, s'il veut constituer une alternative à court terme.

Cette affirmation, aussi catégorique qu'elle puisse paraître, peut se justifier par le simple théorème suivant:

En situation de bi-partisme (e.g. où deux partis politiques s'accaparent plus de 85% du marché), selon la théorie de Downs (1), les programmes des partis politiques, et surtout la perception que les électeurs en ont, doivent presque se rejoindre au centre. Autrement, comment, à moins d'une "crise", les deux formations politiques pourraient-elles être considérées par l'électeur comme "inter-changeables"?

Or, l'indépendance n'est pas une idée de "centre". En tout cas, elle n'est certainement pas perçue comme telle par les électeurs.

Donc, dans un contexte de bi-partisme, comme celui que nous connaissons présentement, le P.Q. et le Parti libéral ne peuvent pas être considérés comme "inter-changeables".

Ceci est d'autant plus vrai que le vote anti-péquistes est en grande partie, dans l'esprit des gens, un vote anti-séparatiste, anti-risque, anti-socialiste, anti-"intellectuel", et donc pro-sécurité et pro-majorité silencieuse.

Dans un tel contexte, le Parti québécois se trouve prisonnier

du dilemme suivant: ou il con-abandonne l'idée de l'indépendance et il risque alors de se déchirer, ou il conserve l'idée et il risque alors, selon le modèle de Downs, de demeurer l'opposition "permanente". Considérée en soi, la situation semble sans issue.

## L'"étapisme" n'est pas une solution

C'est donc dans ce cadre qu'il est proposé par certains péquistes dont M. Claude Morin que, stratégiquement, l'on dilue quelque peu l'idée de base en précisant certains "secteurs" ou "étapes". (2)

Cette proposition a peut-être le mérite de réconcilier à court terme certaines factions à l'intérieur même du parti, encore que cela soit douteux. Elle n'en a pas moins l'enorme inconvénient de ne pas transformer le P.Q., dans l'esprit des gens, en un parti de "centre" ou, tout au moins de "centre-gauche".

L'indépendance par étapes peut même avoir un effet "boomerang" dans la mesure où elle entretient dans l'électorat un doute quant à l'avenir d'un Québec "séparé-on-ne-sait-trop-quand-ni-comment". Or, je ne crois pas que semer le doute parmi les électeurs au sujet de son propre parti soit le meilleur choix politique. A vouloir satisfaire tout le monde et son père, on peut en venir à ne plus satisfaire personne.

En fait, ce que les grands penseurs de la république de demain oublient en mettant l'accent sur l'indépendance "diluée", c'est que, d'une part, Jean-Baptiste a une "certaine peur" de l'indépendance, diluée ou non, et que, d'autre part, il se "fout" littéralement de la question de savoir si la "piasse" vient d'Ottawa ou de

Québec, pourvu qu'elle vienne. C'est aussi méconnaître grandement la nature de l'opinion publique québécoise que de penser que le Québécois moyen prêterait attention à une discussion sur laquelle seuls les spécialistes de la question auraient le temps, le goût ou l'intérêt de se pencher.

Ce serait également se leurrer que de penser qu'un peu d'eau dans son vin suffirait à transformer l'image du P.Q. en tant que parti indépendantiste ou séparatiste.

Ce serait enfin faire la politique de l'autruche que d'adopter la consigne du silence sur la question de l'indépendance, alors que cette question pourrait facilement être remise sur le tapis à la première occasion par le premier adversaire venu.

En somme, pour sortir du cul-de-sac dans lequel se trouve le P.Q., il lui faut envisager des stratégies qui débordent le contenu d'un programme électoral. Car, en contexte bipartisan, et vu la nécessité pour le P.Q. de se "ruraliser", i.e. de pénétrer plus à fond les milieux ruraux, il est illusoire de penser qu'il serait rentable de partir en croisade pour convertir Jean-Baptiste à une idée (Dieu sait ce qu'il en fait!) dont la preuve est faite qu'il ne veut pas l'"acheter".

En fait, ce n'est pas au niveau du programme que le P.Q. doit d'abord régler "son" problème. C'est bien plutôt au niveau de la stratégie qu'il devra définir à l'endroit des autres formations politiques québécoises. En

d'autres termes, on peut poser comme hypothèse que le succès du P.Q. dépendra à court terme de l'appui qu'il décidera d'accorder à la constitution d'une troisième force rurale et conservatrice dont l'embryon se trouve peut-être dans un regroupement U.N./R.C.

Il n'y a pas de doute, par ailleurs, que cette stratégie comporte des risques pour un parti fortement désavantagé par notre mode de scrutin. Mais, tout compte fait, cet élargissement du marché par l'addition d'un concurrent, du côté de l'offre, est encore préférable à la situation de cul-de-sac mentionnée plus haut. Elle permet également de conserver cette pureté idéologique (que les "intellectuels" ont tant à coeur) et donc d'éviter une dilution de l'idée de base du programme qui pourrait être fatale au parti. De toutes façons, on sait l'importance que les électeurs accordent, d'une façon générale, aux programmes de partis (et, dans le même ordre d'idées

aux Congrès idéologiques").

## Comment sortir de l'impasse?

Dans le contexte du marché électoral actuel, donc, le Parti Québécois se trouve dans un cul-de-sac. Pour s'en sortir, il doit carrément rejeter l'idée d'indépendance, ce qui signifie en somme trahir ses origines ou bien la maintenir et alors se contenter d'un sort analogue à celui du N.P.D. sur la scène fédérale. Dans ce même contexte, l'indépendance par étapes n'apparaît pas comme la solution puisqu'elle se fonde sur une méconnaissance de la nature de l'opinion publique québécoise et, à mon avis, ne contribuerait pas si elle était adoptée à modifier l'image du parti dans l'électorat.

Au lieu de diluer une idée, il est proposé ici de restructurer d'abord un marché en diversifiant davantage l'offre de programmes par l'adoption de mesures facilitant la constitu-

tion ou l'avènement d'une troisième force conservatrice susceptible de rallier une clientèle rurale.

Il reste aux grands penseurs de la république de demain de décider si semblable stratégie doit être adoptée et, dans l'affirmative, si l'idée d'indépendance doit être diluée ou non. La première décision m'apparaît pertinente, la seconde, beaucoup moins. Mais les deux comportent des risques qui ne vont pas sans affecter l'avenir du parti, lequel, dans les circonstances actuelles, ne me semble pas des plus prometteurs.

(1) Anthony Downs, An Economic Theory of Democracy, Harper et Row, N.Y. 1957.  
(2) C'est du moins ce que semble contenir le texte de M. Morin qui sera publié prochainement, si l'on en croit les journaux. C'est aussi la "these" de Me Robert Marceau.

## Une première internationale au Lac Delage Quel visage prendra l'administration de l'éducation en pays francophones ?

par ANDRÉ BRASSARD

■ Un colloque international sur l'administration de l'éducation en pays francophones débute aujourd'hui même à Stoneham, dans les Cantons de l'Est et doit réunir une centaine de délégués, praticiens et universitaires, venus d'une dizaine de pays. A cette occasion, M. André Brassard, professeur à la section d'administration scolaire à l'université de Montréal, fait le point sur le progrès et les interrogations de cette discipline nouvelle, fortement tributaire des influences américaines, qui a connu un grand essor au Québec depuis dix ans.

Depuis une dizaine d'années, l'administration de l'éducation a pris un tel essor au Québec que rares sont les centres universitaires qui n'offrent pas, maintenant, au moins un programme en cette discipline. Et on compte même, chez nous, deux centres consacrés exclusivement au perfectionnement des administrateurs scolaires. La proximité des Etats-Unis, où est née l'administration de l'éducation, une discipline assez récente, et où elle s'est développée, a sans doute joué beaucoup dans cet essor de même que l'influence d'autres provinces du Canada qui se sont rapidement intéressées à cette discipline à la suite, entre autres, des subventions de la Fondation Kellogg.

Au cours des dernières années, des contacts ont commencé à s'établir entre l'AFPUE (l'Association francophone des professeurs d'universités en administration de l'éducation) et les responsables de la formation des administrateurs de l'éducation dans d'autres pays francophones, dont la France et la Belgique. Par l'initiative de cette association et grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation du Québec, ces relations débouchent maintenant sur la tenue du premier colloque international en administration de l'éducation en pays francophones.

L'administration de l'éduca-

tion est une discipline peu connue dans bon nombre de pays francophones. Etant donné l'importance qu'elle prend dans l'organisation, le développement et la direction des systèmes éducatifs, le colloque suscite un intérêt marqué et il semble bien que ses effets pourraient se faire sentir d'une façon sensible dans les prochaines années. Il importe donc, à la veille de cette première, de soulever certains aspects fondamentaux qui constitueront la toile de fond des échanges entre les participants. Trois questions retiendront notre attention.

Un premier point concerne les conceptions de l'administration et du système éducatif qui semblent envahir le milieu francophone. L'administration de l'éducation que l'on voudrait une discipline capable de servir les systèmes éducatifs est tout à la fois empruntée aux autres disciplines de l'administration et importée presque intégralement du milieu culturel américain. Ces deux influences, qu'il est difficile de dissocier, contribuent à définir les conceptions qui s'imposent de plus en plus dans les systèmes éducatifs sans qu'il s'agisse, très souvent, d'un choix explicite. Elles seraient aussi à la source de certains problèmes qu'on a parfois de la difficulté à bien circonscrire et à plus forte raison à comprendre. Trois exemples peuvent illustrer ce

point.

Relevons d'abord une conception de l'administration qui semble assez répandue chez les théoriciens et les praticiens de l'administration de l'éducation et qui s'inspire très profondément de l'administration des entreprises commerciales et industrielles, dont les dirigeants sont propriétaires ou responsables exclusivement à l'endroit des propriétaires. Implicitement ou explicitement, l'ad-

ministration est ici conçue comme la fonction qui sert à contrôler l'organisation en vue d'atteindre les objectifs définis et poursuivis par les propriétaires. Toujours à l'intérieur de cette conception, il est aussi reconnu que les administrateurs ont le droit de déterminer les modes de fonctionnement de l'organisation, bien qu'il leur faille parfois tenir compte des exigences des

Suite à la page 6

**CHEZ**  
DEJEUNERS D'AFFAIRES \$500  
LE COUVERT  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 12:00 H. A 15:00 H.  
591 E. HENRI-BOURASSA  
**bardet**  
FACE AU METRO • 381-1777

**VIENT DE PARAÎTRE**  
**JEAN HÉTU HERBERT MARX**  
Professeurs à la Faculté de Droit de l'U. de M.  
**DROIT ET PAUVRETÉ AU QUÉBEC:**  
DOCUMENTS, NOTES ET PROBLÈMES  
pp. XVIII-568, relié \$14.50  
**LES ÉDITIONS THEMIS**  
C.P. 6201 - SUCC. A MTL H3C 3T1



**UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ**

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous.

**RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE**  
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108  
Montréal H3B 1H9  
Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

**M. Mme Mlle Âge** .....  
**Nom** .....  
**Adresse** .....  
**Ville** .....  
**Téléphone** .....

Pour thérapie efficace et intensive  
**"Primal Scream"**  
La société de psychanalyse et de thérapie "Primal Scream" de Montréal.  
516 est, rue Sherbrooke  
Tél.: 844-8651

C'est le temps de faire installer les  
**GOUTTIÈRES (HO-DO)**  
Galvanisées, cuivre aluminium  
Estimation gratuite  
Montréal 332-4160  
Québec 872-9244  
**PRIMEAU MÉTAL INC.**



**le château d'aujourd'hui... extracagant ou sage**

**Château d'enfants**  
Au Château d'Aujourd'hui l'enfant trouve une chambre qui le respecte et lui ressemble. Une chambre qui le laisse jouer et étudier.  
Cet ensemble a été conçu pour grandir avec l'enfant. Le petit homme devient grand et aimera les belles choses...

Il y a trois Château d'Aujourd'hui  
6370 - 6375 St-Hubert à Montréal  
et à Laval, au 1125 boulevard St-Martin

**CHATEAU d'aujourd'hui**

suites de la première page

RÉUSSIR

pon d'après-guerre. Mais aujourd'hui, tandis que M. Tanaka parcourt le monde pour prêcher la coopération dans la paix et la libéralisation des échanges, il est dans son pays en butte à de très sérieuses difficultés politiques...

C'est d'abord l'insurmontable problème de l'inflation et de la récession qui l'accompagne: les prix ont augmenté de 19% en 1972-1973, de 25% en 1973-74. C'est, ensuite, l'ensemble des conséquences et séquelles de la phénoménale croissance de l'économie japonaise depuis 20 ans: pollution, surpopulation des grands centres urbains, crise du logement, concentration excessive des grands complexes industriels...

Cette énumération sommaire suffit pour expliquer les revers électoraux qu'a subis le parti libéral-démocrate aux élections du 7 juillet dernier. Malgré l'énormité des ressources financières dont disposait M. Tanaka, les "conservateurs" (c'est ainsi qu'on appelle plus justement les libéraux-démocrates) ont perdu huit sièges à la Chambre des conseillers (chambre haute) où ils ne détenaient aucun siège...

La crise de l'inflation et des revendications salariales, se produisant aussitôt après la crise de l'énergie, ont poussé les électeurs japonais vers d'autres voies. Au cours de ces élections de juillet (pour le renouvellement de la moitié des sièges de la Chambre haute), les communistes ont gagné neuf sièges, les socialistes, trois; le Komeito (parti d'inspiration religieuse qui lutte pour la propreté et la propreté du gouvernement) est passé de 23 à 24 sièges.

La situation économique, à elle seule, se fait une cause suffisante de ce recul du PLD. Mais, il y a autre chose que les Japonais ont du mal à accepter aujourd'hui et qui s'appelle dans la presse de Tokyo et les cercles politiques le "pouvoir de l'argent". Le parti de la majorité a "investi" dans la pré-campagne et la campagne électorale de juillet une somme que les observateurs les moins suspects de partisanerie estiment à 20 milliards de yens (plus de \$65 millions). Les lois électorales régissant les dépenses ont été outrageusement violées bien qu'elles ne soient pas très rigoureuses. Le grand quotidien "Yomiuri" (10.2 millions d'exemplaires par jour) a écrit que ces élections ont été "les plus malpropres de toute l'histoire japonaise". Ce n'était pas la première fois que

l'on faisait au Japon des élections à coups de millions. Il en a toujours été ainsi depuis que le pays a reconquis son entière souveraineté, au lendemain de l'occupation américaine qui a pris fin en 1952. Mais cette fois, les Japonais sont indignés. C'en était trop. D'où vient cet argent? De la grande industrie, des banques, du commerce, des affaires. Et cette année, invoquant auprès des sociétés l'état de crise et la dangereuse concurrence du Parti communiste, le parti libéral-démocrate a lourdement taxé les contributeurs à la caisse, au point que ceux-ci ont protesté, d'abord en y mettant les formes, puis de plus en plus fortement.

Ces sommes d'argent vont, en périodes électorales, aux diverses factions du Parti et aux candidats. Et pourquoi tant d'argent? Parce que, répondent les familiers des caisses électorales et les journalistes que nous avons pu consulter au Japon, l'entretien d'un immense réseau d'agents électoraux coûte très cher. Il faut en outre faire les frais d'une publicité qui emploie les moyens les plus modernes (y compris des spectacles de télévision et des festivals régionaux). On doit encore compter le coût des faveurs faites aux organisations et aux personnes qui peuvent commander un nombre important de votes. Enfin, les plus puissantes parmi les grandes sociétés japonaises ont été presque forcées de prendre à leur charge les frais additionnels des campagnes menées par des candidats individuels dans plusieurs circonscriptions.

Contre ce "pouvoir de l'argent" qui, cette année, dépassait toutes les bornes, quelques hommes politiques se sont élevés à l'intérieur même du parti libéral-démocrate. Le ministre des Finances, M. Takeo Fukuda, l'un des "hommes forts" du régime, et M. Shigeru Hori, ministre d'Etat, ont démissionné avec fracas une semaine après le scrutin, réclamant des "réformes profondes" dans les mœurs politiques. Quelques jours plus tard, le vice-premier ministre, M. Takeo Miki, quitta à son tour le gouvernement.

Protestations, démissions, débats publics, dénonciations du gouvernement par les partis de l'opposition (éternellement divisée) ont fait apparaître dans l'univers politique japonais de profondes lésions. La crise est ouverte depuis juillet et, aux yeux des adversaires de M. Tanaka, le voyage qu'entreprend celui-ci aux Amériques, n'est que une "fuite à l'étranger" à l'heure où le navire est ballotté par la tempête intérieure.

Au sein du parti libéral-démocrate, les factions ont toujours existé et la stabilité du pouvoir repose d'ordinaire sur des consensus régulièrement négociés. Mais, depuis deux mois, les quatre principales factions sont en guerre ouverte, MM. Fukuda,

Hori et Miki n'hésitent plus à soulever publiquement le départ de M. Tanaka. Dans le même temps, et pour la première fois depuis de longues années, communistes, socialistes, démocrates-socialistes et Komeito envisagent sérieusement de réaliser une coalition pour renverser le régime conservateur dont l'adhésion inconditionnelle au libéralisme économique et à ses abus commence à susciter des doutes, voire des critiques, jusque dans les milieux d'affaires, lesquels ont récemment demandé avec insistance au Parti de M. Tanaka de procéder dans les meilleurs délais à une réforme du régime des dépenses et des caisses électorales.

En juillet prochain, M. Tanaka devra affronter le congrès de son Parti. S'il n'a pas, dans l'intervalle, indiqué par des actes concrets sa volonté de réforme, aussi bien au plan de la caisse électorale qu'au chapitre des politiques économiques et sociales, il n'obtiendra pas l'investiture sans laquelle il sera condamné à démissionner de son poste de premier ministre.

TANAKA

part, M. Trudeau a effectué en mai 1970 une visite rapide à Tokyo et à Osaka à l'occasion de l'Exposition universelle. En octobre 1973, il avait fait une escale dans la capitale japonaise lors de son voyage en Chine. Au surplus, MM. Tanaka et Trudeau ont eu un long entretien le 7 avril dernier à Paris où ils se trouvaient tous deux pour assister aux funérailles du président Pompidou.

D'autre part, plusieurs ministres des deux gouvernements ont fait de nombreux séjours à Tokyo et à Ottawa afin de participer aux travaux du Comité ministériel permanent Canada-Japon et d'un sous-comité spécialisé dans les questions de minerais et d'énergie qui se réunissent régulièrement.

Enfin, diverses missions officielles et officieuses, à caractère commercial et culturel, ont fait quelques séjours dans les deux pays depuis quelques années, les plus récentes étant celle que dirigeait M. Guy Saint-Pierre, à la tête d'une délégation de 200 hommes d'affaires du Conseil de l'industrie du Québec, en mars dernier, et celle d'un groupe d'industriels de la Colombie-Britannique sous la présidence de M. David Barrett. Outre l'ambassade du Canada à Tokyo, la plus considérable en Orient, quatre provinces canadiennes ont établi des délégations commerciales au Japon: le Québec (M. Normand Bernier), l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

M. Tanaka, qui aura un premier entretien aujourd'hui même avec M. Trudeau, suivi d'un deuxième demain, doit rencontrer la presse mardi, en fin de journée. Pendant ce temps, les hauts fonctionnaires de sa suite auront des séances de travail avec leurs homologues canadiens sur les principaux dossiers qui préoccupent les deux pays.

Il n'existe pas, à proprement parler, de "contentieux" canado-japonais, les relations étant somme toute excellentes aux yeux des deux capitales. Certaines difficultés engendrées par l'accroissement rapide des échanges commerciaux et les nouvelles politiques canadiennes touchant l'énergie et les matières premières préoccupent cependant les deux gouvernements.

M. Tanaka se propose d'examiner avec le premier ministre fédéral l'état des échanges entre les deux pays, la question des investissements que le Japon compte faire au Canada, celle aussi des relations politiques et culturelles que Tokyo souhaite resserrer. On prête en outre au chef du gouvernement nippon l'intention d'évoquer avec son hôte les problèmes que posent les restrictions et toutes formes de protectionnisme commercial, et ceux qu'affrontent tous les pays développés, l'inflation et la stagnation économique ("stagflation"), particulièrement aigus au Japon.

Lors d'un entretien qu'il accordait le 6 septembre au représentant du DEVOIR et à trois autres journalistes canadiens à sa résidence de Tokyo (voir LE DEVOIR du 7 septembre), M. Tanaka s'est efforcé de dissiper l'impression très répandue dans son pays comme à l'étranger que le voyage qu'il s'appropriait à faire aux Amériques, particulièrement au Canada, avait

principalement pour but d'assurer au Japon une source continue de matières premières et de ressources naturelles sans lesquelles l'économie japonaise serait gravement compromise. C'est ce que la presse et les milieux politiques de Tokyo, parlant du voyage en cours, appellent "la diplomatie des matières premières" de M. Tanaka.

Mais au cours de cette interview, M. Tanaka a tenu à rappeler que le Canada peut facilement se passer du Japon, tandis que le Japon ne peut se passer du Canada, de son blé, de ses minerais, de son charbon, de son bois, de son plomb, de ses viandes. Toutefois, avait-il précisé avec insistance, Tokyo ne considère pas simplement le Canada comme un pourvoyeur de matières premières et voudrait cultiver des relations économiques qui, en longue période, seraient avantageuses pour les deux pays.

C'est en effet l'une des préoccupations primordiales du Canada à l'égard des échanges commerciaux. Exportateur de denrées primaires et de matières premières (ou de produits semi-ouvrés) à plus de 90%, le Canada en revanche importe du Japon des produits finis (automobiles, acier, motocyclettes, appareils de télévision et de radio, magnétophones, tourne-disques, ensembles stéréo, etc.). Depuis plus de deux ans, Ottawa exprime régulièrement le vœu (ces temps derniers avec une certaine impatience) que s'établisse en faveur du Canada un meilleur équilibre et que le Japon s'efforce d'acquiescer ici en plus grande quantité des produits et articles finis qu'il achète présentement aux Etats-Unis et en Europe.

Il est vrai que la balance commerciale est largement favorable au Canada (\$2 milliards de ventes canadiennes au Japon contre \$1 milliard d'achats canadiens au Japon). Mais les matières premières acheminées vers l'Orient ne sont pas génératrices d'emplois au Canada.

Les Japonais reconnaissent volontiers ce fait et se disent prêts à faire des efforts pour accroître leurs achats de produits finis canadiens pourvu toutefois que leur machine industrielle ne en subisse pas les fâcheux contrecoups et que le Canada se montre disposé à atténuer quelques restrictions qui gênent encore l'entrée de certains produits japonais.

A plus long terme, les Japonais pensent qu'un équilibre plus satisfaisant serait atteint si le Canada acceptait d'accueillir les capitaux japonais qui ne demandent qu'à s'investir ici, en particulier dans les secteurs de l'extraction minière, de l'industrie lourde, de la fabrication et des sables pétroliers. Ainsi, dit-on à Tokyo, les investissements japonais pourraient contribuer au développement de l'industrie et de l'économie canadienne.

A cet égard, il reste à voir dans quelle mesure la nouvelle loi sur l'investissement étranger au Canada peut jouer contre ces projets d'investissements. A Ottawa, il a déjà été répondu à cette question, en termes généraux, que les capitaux japonais seront favorablement accueillis à la condition que l'opération n'aboutisse pas à des prises de contrôle d'entreprises canadiennes.

M. Tanaka ne manquera pas de faire valoir à ce sujet l'argument de la diversification des capitaux étrangers et dira sans doute que le Canada, pour échapper à l'emprise de l'économie américaine, devrait consentir à une augmentation sensible des investissements de son pays qui ne s'élève, à l'heure actuelle, qu'à \$400 millions au Canada (contre \$2 milliards aux Etats-Unis et \$10 milliards dans le monde).

Dans quelques années, disait à Tokyo un haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du commerce extérieur, les investissements de notre pays au Canada devraient dépasser si le Japon parvient entre-temps à rétablir l'équilibre de sa balance des paiements internationaux, dont le déficit pour l'année en cours sera d'environ \$18 milliards par suite de la crise pétrolière qui a durement éprouvé ce pays, pauvre en énergie.

Au plan politique, Tokyo n'a pas oublié l'allocation prononcée par M. Trudeau en juillet 1970 à Osaka. Aux yeux des Canadiens, avait alors dit le premier ministre, la région du Pacifique n'est plus l'Extrême-Orient, mais "notre nouvel Occident", et le Japon, "notre voisin". Les Japonais seraient ravis que le Canada s'engage dans les actes comme dans les paroles à devenir véritablement une "puissance du Pacifique". Et M. Tanaka, lors de l'entretien qu'il nous accordait à Tokyo il y a deux semaines, exprimait l'espoir que soit créé "le nouveau triangle de l'amitié" du Pacifique, formé du Japon, du Canada et des Etats-Unis, triangle à l'intérieur duquel Tokyo et Ottawa s'emploieraient à faire contrepoids à l'influence souvent écrasante de Washington. Car, disait-il en termes voilés, quand les Canadiens se plaignent de l'écrasante présence américaine à leurs frontières, nous les comprenons dans la mesure où, justement, nous sommes souvent dans une situation analogue à la leur.

Partenaires commerciaux — grâce à des entreprises communes que Japonais et Canadiens pourraient mettre en place en territoire canadien — le Japon et le Canada seraient ainsi appelés à devenir de véritables partenaires politiques dans le Pacifique, l'un à l'extrême nord, l'autre à l'extrême-sud.

Au plan culturel enfin, M. Tanaka souhaite multiplier les échanges d'étudiants, de spécialistes et de savants. Son gouvernement semble en outre disposé à contribuer financièrement à l'établissement de départements de culture japonaise dans quelques universités canadiennes, notamment en Colombie-Britannique.

Un communiqué final sera publié à Ottawa mardi soir ou mercredi sur les entretiens de MM. Tanaka et Trudeau.

LE RCM

prêts à reconnaître qu'il faut une lutte politique". M. Schecter a poursuivi en déclarant qu'au "lieu d'avoir un pouvoir politique réactionnaire à l'hôtel de ville et des gens qui iront protester avec des pancartes, le RCM croit qu'il vaut mieux prendre le pouvoir".

Une fois cette analyse faite, le congrès a convenu qu'il ne fallait pas s'arrêter à cette difficulté. Un des délégués a reçu l'assentiment général en disant qu'il fallait agir comme s'il n'y avait pas de candidat à la mairie, même "si tout le monde en veut un et un bon", ajoutant que l'important est d'abord de faire élire des conseillers". La présidente du RCM, Mlle Léa Cousineau, a pour sa part fait remarquer que le RCM s'était peut-être laissé obnubilé par la candidature à la mairie, mais que ce n'était là que l'un des instruments à la disposition du parti. Selon elle,

obnubilé par la candidature à la mairie, mais que ce n'était là que l'un des instruments à la disposition du parti. Selon elle, il y en a d'autres qui ne sont peut-être pas aussi magiques, mais il est plus important de réparer et de faire partager le programme du RCM, a-t-elle dit".

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi le congrès, Mlle Cousineau a précisé que l'hypothèse d'un candidat à la mairie n'était pas éliminée, mais que la situation politique est telle à Montréal qu'on peut envisager de faire une lutte uniquement au niveau des quartiers. Elle a également insisté sur le fait que le congrès avait identifié des objectifs qui dépassent la lutte politique immédiate. Le congrès a en effet indiqué clairement que le RCM ne devait pas cesser ses activités avec la fin de la campagne électorale, en abandonnant par exemple le financement du parti à long terme.

Faisant un bilan réaliste de l'action entreprise depuis quatre mois, on a dû constater qu'il y a beaucoup à faire et que les membres du RCM ne sont pas des professionnels de la politique. L'exécutif du parti croit toutefois que le RCM fait preuve de vitalité. On donne comme signe le nombre de membres recrutés, 1.500, la participation aux conventions dans les districts électoraux, et une campagne de financement éclair tenu pendant le congrès qui a permis, en une heure de récolter plus de \$2.500.

Au sujet de la campagne électorale, Mlle Cousineau a indiqué que la phase intensive de cette campagne ne commencerait qu'à la mi-octobre. L'absence de candidat à la mairie, a-t-elle dit, forcera néanmoins le parti à réajuster les divers éléments de sa stratégie d'intervention. Revenant sur le candidat à la mairie, elle a ajouté qu'il y aurait probablement un congrès d'ici le 15 octobre même s'il ne devait y avoir aucun candidat. Et si un candidat est trouvé, même un seul, il y aura une convention pour ratifier ce choix.

En plus de compléter le programme électoral au chapitre de la santé, le RCM au cours de ce congrès a renouvelé en partie son exécutif, qui avait reçu au mois de mai un mandat temporaire. Cette élection par acclamation a confirmé Mlle Léa Cousineau à la présidence, M. Gilles Gauthier, à la vice-présidence, et MM. Stephen Schecter, Neil Caplan et André Messier aux postes de conseiller. Trois nouvelles figures apparaissent, M. Yves Archambault, à titre de secrétaire, M. Jean Doré, trésorier, et Mme Francine Guérin-Cleroux, conseillère.

Rappelons que le RCM a déjà choisi 14 candidats pour les 55 postes de conseillers municipaux. Des conventions se tiendront dans les divers districts électoraux d'ici le 7 octobre. Les candidats élus sont, dans Mercier, Jacques Melot, Pierre Larocque et Marius Minier. Dans Snowdon, Molly Moldovan, Samuel Setton et Lawrence Vatch. Dans Saint-Louis, Jean Roy, John Gardiner et Phydime Tremblay. Dans Ahunistic, Jean-Charles Desroches, Daniel Tessier et Emile Boudreau. Dans Côte-des-Neiges, Nick Aul der Maur, et Sylvia Kissson.

FIFI

après le passage de l'ouragan "Fifi", l'aspect d'une ville morte.

La circulation dans les rues était pratiquement inexistante. Seuls quelques véhicules officiels pouvaient être vu sillonnant les avenues désertes de la capitale. Le gouvernement du Honduras, qui a décidé en raison de l'ampleur de la catastrophe de suspendre sans discontinuer, envisage de suspendre par secteur la distribution d'électricité. Les radios et les télévisions ont, de leur côté, réduit la durée de leurs émissions.

Les communications téléphoniques avec Tegucigalpa, bien que difficiles, restent possibles. Mais partout ailleurs dans le pays, le seul moyen de liaison est le radio. Les secours, pour les quelque 600.000 personnes sinistrées, sur une population totale de 2,5 millions d'habitants, ne se mettent en place que lentement.

San Pedro Sula, la capitale industrielle du pays, restait complètement isolée par la voie terrestre, sans eau potable et avec une grande partie de ses installations industrielles détruites. C'est ainsi que l'usine qui approvisionnait la ville, qui compte 150.000 habitants, en eau, a été en partie endommagée par les inondations qui ont ravagé la région. Seule de toutes les usines de San Pedro Sula, la centrale électrique du lac Yojoa, qui fournit du courant à presque tout le pays, demeure intacte.

L'électricité a toutefois été rationnée dans la ville, tandis que tout le nord du pays était privé de courant en raison de la destruction du système de distribution. L'envoi de la zone du canal de Panama d'une station de purification des eaux est attendu à San Pedro Sula, mais pour l'instant, l'aéroport, complètement désert et surveillé par un détachement de l'armée, est pratiquement isolé de la ville en raison de l'effondrement des routes et conduisant, ce qui rend difficile l'acheminement des secours.

Le gouvernement hondurien, qui a déclaré l'"état de désastre", dans tout le pays, a lancé un appel à l'aide internationale soulignant le manque de vivres et de médicaments. Dans les pays voisins, les secours s'organisent et les premiers envois sont arrivés samedi à Tegucigalpa en provenance du Nicaragua, du Guatemala et de la côte est des Etats-Unis. Un avion du Nicaragua transportant des vivres destinés aux sinistrés s'est écrasé près de Managua. Ses occupants, deux militaires et cinq civils, ont été tués.

Les dégâts occasionnés par l'ouragan "Fifi" sont également importants au Guatemala, où quarante personnes sont mortes, et au Nicaragua où sept cadavres ont été retrouvés.

L'ouragan qui a atteint le Mexique a considérablement perdu de sa force. La situation est cependant considérée comme grave dans les états de Vera Cruz et de Tabasco, les eaux des fleuves ayant débordé, faisant 5.000 sinistrés et entraînant des pertes agricoles considérables.

ÉGLISE EN VIE

Suite de la page 3

que 30% de pratiquants. Pourtant, a-t-il dit, notre Église ne peut absolument pas se replier sur les seuls pratiquants dominicaux, abandonnant les autres frères à leur sort. "Comme évêque, responsable d'une telle Église, je me dois avec vous d'aménager notre Église de manière à ce qu'elle soit une Église qui se préoccupe d'annoncer l'évangile à tous ses membres sans exception".

Mgr Coderre a ensuite constaté que l'Église était devenue pluraliste: certains, par exemple, insistent sur la pratique religieuse d'autres sur l'enseignement social. "Cette opposition, souvent sourde, se manifeste par du mépris ou de la suspicion, quand ce n'est pas par une condamnation pure et simple de ceux qui ne voient ou ne sentent pas les choses de la même manière". Mgr Coderre a alors invité ses auditeurs au discernement et non au jugement pour "chercher honnêtement ensemble ce qui serait, pour les uns et pour les autres, la fidélité au message de Jésus-Christ".

Mgr Coderre a aussi constaté que l'écart se faisait de plus en plus grand entre le vécu des chrétiens et les normes officielles, entre la hiérarchie et le peuple. Il faut pour sortir de l'impasse "arriver à dégager l'essentiel de l'accessoire ou, si l'on veut, arriver à faire apparaître le noyau permanent du christianisme".

Devant les difficultés que représente aujourd'hui l'annonce de Jésus-Christ, l'évêque de Saint-Jean a insisté sur la qualité du témoignage des hommes et des femmes qui par leur agir diront de façon aussi essentielle que celle des prédicateurs, quelle peut être la foi aujourd'hui.

Enfin, commentant le thème des assises, Mgr Coderre a conclu: "C'est lorsque les couples, les familles, les groupes de toutes sortes acceptent entre eux de parler de leur vie, des questions que cette vie leur pose, des contradictions réelles ou apparentes de cette vie avec le message de Jésus-Christ, des choix que cette vie exige et de célébrer cette vie dans une relation gratuite au Dieu de Jésus-Christ que l'Église sera vraiment en vie, que l'Église vivra".

UNE ÉGLISE

Suite de la page 4

foi en Jésus-Christ aujourd'hui. Ils nous montreront que la foi ne progresse, ne croît qu'à travers un apprentissage ou la vie, l'expérience de la vie se confronte sans cesse à la Parole de Dieu et à la communauté ecclésiale.

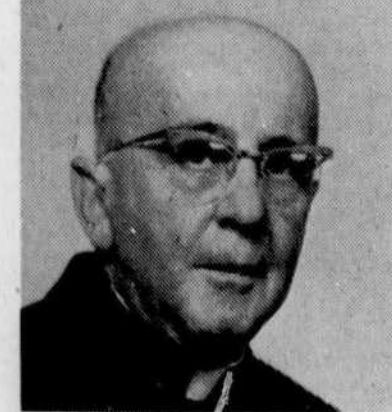
Malgré ces nombreux défis, l'espérance est-elle encore possible? Oui, et sans aucun doute. Mais l'Église ne vivra que si ses membres décident de vivre et de vivre nouvellement (c'est le mystère mort-résurrection).

Il faudra réapprendre à vivre. Seul le vécu réfléchi, discuté entre chrétiens, confronté à la Parole de Dieu et célébré dans la louange gratuite à Dieu, indiquera la voie à suivre pour être fidèle à l'Esprit du Christ. Seul un tel vécu empêchera l'Église de se perdre dans la fiction et lui permettra de répondre aux besoins spirituels des hommes de notre temps. C'est lorsque les couples, les familles, les groupes de toutes sortes acceptent entre eux de parler de leur vie, des questions que cette vie leur pose, des contradictions réelles ou apparentes de cette vie avec le message de Jésus-Christ, des choix que cette vie exige et de célébrer cette vie dans une relation gratuite au Dieu de Jésus-Christ que l'Église sera vraiment en vie, que l'Église vivra.

Mais il est impossible d'accéder à une telle vie sans chercher, tâtonner, expérimenter, prendre des risques, vivre des morts. Jésus, dans l'expérience de sa mort, s'est remis totalement dans les mains de son Père. C'est ce risque qui Lui a valu la résurrection et qui nous a permis d'espérer le salut. C'est ainsi qu'a débuté l'histoire de l'Église. L'Église a sans cesse dû, par la suite, mourir à une partie d'elle-même pour renaître, revivre au coeur des expériences de ses membres les plus sensibles aux appels des hommes et de l'Esprit.

DÉCÈS

HARDWOOD, Henri de Lotbinière. A St-Laurent à l'Hôpital Notre-Dame de L'Espérance le 20 septembre 1974, à l'âge de 90 ans, est décédé, M. Henri de Lotbinière-Harwood époux de Annette La Fontaine, il laisse dans le deuil trois fils et leurs épouses Guy (Stella Stanley) Donald (Jacqueline Dugal) Robert-Vivian (Jeannine Lorange) les petits-enfants et un arrière-petit-fils. Il était le frère de la regrettée sœur Florence Harwood autrefois de l'Hôtel-Dieu et de Walter et Charles décédés aussi antérieurement. Il laisse aussi deux nièces Julie (épouse de J.M. Everard) et Marie (épouse de Joseph Vander Linden). Les funérailles auront lieu le 23 courant. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 790 blvd St-Croix, pour se rendre à l'église St-Hypolyte, 1055 Tassé où le service sera célébré à 11:30 heures a.m. Et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



FILION Emile, P.S.U. — A Montréal, le 21 septembre, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Filion, prêtre de Saint-Sulpice, ancien professeur aux Facultés de Théologie et de Philosophie et au Collège André-Grasset. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères sulpiciens, ses sœurs, Mlle Jeanne Filion et Sœur Marie Filion, C.N.D., ses frères Gérard, ing. p. Me Roland et son épouse Suzanne Messier, Jean-Paul, Victor, O.F.M., l'abbé Maurice et Mme Mignonne Filion, épouse de feu Arthur Filion, et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mercredi 25 septembre. Le convoi funéraire quittera le salon U. Bourgie, 745 est, boulevard Crémazie, à 9h30, pour se rendre à l'église Notre-Dame où la messe sera célébrée à 10 heures. Inhumation au cimetière N.D. des Neiges.

VISAGE

Suite de la page 5

employés. En milieu scolaire, il n'est pas sûr que cette façon de voir soit adéquate. D'aucuns croient que les éducateurs, et dans bien des cas les éducés, devraient participer à part égale à la définition des orientations et des modes de fonctionnement de l'organisation éducative. Fondamentalement, c'est la conception du rôle de l'éducation dans une société qui est en cause de même que la conception des rapports entre l'Etat, la population, les éducateurs et les éducés. L'inconscience de cet enjeu pourrait bien faire que ce soit la conception de l'administration qui prédomine et qui inspire la façon de définir le système éducatif et les rapports entre les éléments qui le composent.

Très près de cette première conception, et par transposition des modèles politiques, l'organisation éducative pourra n'être perçue que comme un réseau de forces plus ou moins intenses qu'il s'agit de contrôler sans égard à des orientations précises et cohérentes. C'est l'approche machiavélique à l'exercice du pouvoir, qui a été mise en relief par les événements très actuels du cas Watergate. Si cette approche prévalait dans les systèmes éducatifs, ou l'imitation joue un rôle prépondérant, elle pourrait bien contredire les buts que l'on tente par ailleurs d'atteindre.

La question de l'efficacité des systèmes scolaires constitue le troisième exemple que nous voulons apporter. On a tendance à définir et à comparer l'efficacité des systèmes

scolaires à l'aide de modèles empruntés à l'entreprise commerciale ou industrielle et à l'organisation militaire. Il n'y a qu'à voir la ferveur avec laquelle on tente, en certains milieux, d'implanter le PPBS ou d'autres pratiques du genre sans en avoir au préalable examiné la portée réelle. La cristallisation de l'éducation autour de l'enseignement par objectifs, qui se contrôle beaucoup mieux, pourrait bien n'être qu'une forme plus subtile d'une même conception mécanique de l'efficacité dans les systèmes organisés. Signalons aussi la manie des contrôles excessifs qui, au dire de ses promoteurs, devraient sans l'ombre d'un doute assurer l'efficacité.

Il est bien évident que les systèmes éducatifs doivent être efficaces. Il faudrait dès lors identifier et définir les éléments qui caractérisent l'efficacité de ces organisations. Un de ces éléments serait, sans nul doute, la transmission et l'évolution de la culture de la société.

Ainsi, il apparaît nécessaire que l'administration de l'éducation se constitue en discipline autonome à l'intérieur de la famille des sciences de l'administration. Il est aussi nécessaire, pour le cas précis des communautés francophones, de pratiquer vis-à-vis des influences américaines ce que Guy Rocher appelle "l'attitude critique". L'administration de l'éducation ne peut, comme discipline, s'éloigner des autres sciences de l'administration. Elle ne peut non plus en pays francophones ignorer la richesse du donné américain. Mais pour répondre aux problèmes des systèmes éducatifs, il lui faut aussi se développer compte tenu des

particularités régionales, qu'elles soient culturelles, politiques, historiques ou géographiques.

L'absence d'un langage commun

Le deuxième aspect que nous voulons mettre en relief est cette persistance à vouloir inventer une seule façon de faire qui serait évidemment la meilleure; c'est l'utopie du modèle unique idéal. On a ainsi vu au Québec des groupes de travail chargés de trouver le système qui permettrait de résoudre tous les problèmes. On a aussi parfois prétendu que le modèle de la gestion participative garantirait tous les maux dont souffre notre système éducatif. Ou encore, on a même érigé en principe absolu la valeur du style de direction démocratique. Et pourtant, les recherches plus récentes sur les organisations et les systèmes sociaux montrent combien les caractéristiques particulières d'une situation appellent des modèles appropriés.

Dans un autre ordre d'idées, il faut constater que le langage de l'administration de l'éducation en pays francophones demeure confus et hétérogène. Ceci est sans doute dû aux réalités concrètes fort diverses vécues dans chaque collectivité de même qu'à la culture de chacune. Mais la situation nous semble aussi attribuable à la diversité des disciplines auxquelles est redevable l'administration de l'éducation, et peut-être aussi, au peu de communications que les diverses communautés entretiennent entre elles en ce domaine. Ces diverses considérations manifestent bien les tâches dont le colloque du Lac Delage se veut une amorce: recherche

d'un langage homogène et plus précis, puis d'une méthode qui pourrait à long terme rendre les échanges plus efficaces; à l'aide de comparaisons, élaboration de conceptions de l'administration capables de rendre compte des particularités de chaque communauté et de leur conception du système éducatif; recherche de modèles administratifs appropriés et prise de conscience des conceptions empruntées ou importées et des idéologies sous-jacentes; enfin, développement d'une discipline autonome mais utilisation aussi des richesses existantes.

Les participants au colloque choisiraient eux-mêmes les termes dans lesquels ils voudront discuter, les éléments auxquels ils voudront recourir et l'ampleur qu'ils voudront donner à leurs discussions. La méthode de travail retenue pour le colloque repose sur la contribution de chaque participant. La valeur des échanges sera donc liée à l'apport de chacun. Mais pourra-t-on discuter de formation des administrateurs de l'éducation, de l'évaluation du personnel éducatif ou du rôle des sciences humaines dans l'administration de l'éducation sans expliciter au préalable une conception de l'administration de l'éducation? Pourra-t-on aussi discuter d'efficacité, d'innovation ou de modes de décision et de gestion sans en même temps clarifier les diverses conceptions d'un système éducatif et des rapports existant entre les différents groupes d'acteurs qui y sont mêlés? Pourra-t-on enfin élaborer des solutions aux problèmes posés sans tenir compte des particularités culturelles, politiques, historiques et géographiques des diverses communautés représentées?

Préparatifs électoraux

# Georges Mavros est élu président du parti de l'Union du centre

ATHÈNES (pour l'AFP) — M. Georges Mavros, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères, a été élu hier soir à l'unanimité président du Parti de l'union du centre par une assemblée de 84 anciens députés de ce parti. Cependant, cette élection n'a qu'un caractère provisoire. Une fois rentré de New York, où il s'est rendu pour assister à la discussion sur l'affaire de Chypre aux Nations unies, M. Mavros donnerait sa démission de président de l'Union du centre pour que ce parti soit réorganisé.

Dans une déclaration faite aussitôt après son élection, M. Mavros a souligné que le parti cherchera à élargir sa base et à constituer avec les autres groupes démocratiques une grande "formation démocratique".

Cette élection, selon la presse athénienne, tendrait à souligner dès maintenant l'existence de l'Union du centre en tant que parti. Elle suscite la surprise de plusieurs cadres du parti dont M. Zigidis, ancien ministre. Celui-ci a déclaré qu'il conservera son indépendance sur les questions nationales et qu'il considère comme "catastrophique" le recours immédiat à des élections, décidé par le gouvernement dont fait partie M. Mavros.

Divers groupements ou personnalités politiques ne cachent pas leur hostilité fondamentale au système électoral de la "proportionnelle renforcée". Cette attitude est celle de M. Andreas Papatheou, du groupe de résistance Défense démocratique, et des deux tendances du Parti communiste grec.

Dans un communiqué, le comité directeur de la Défense démocratique, organisation qui fut à l'avant garde de la résistance au régime militaire dès 1968, déclare que la proportionnelle renforcée constitue un "complot électoral" occulte ayant pour but de permettre aux forces réactionnaires et conservatrices de s'adjuger la victoire électorale. Ce système, selon Défense démocratique, conduira à

"la construction d'une alliance de classe indispensable pour le maintien des monopoles en collaboration avec l'impérialisme étranger".

Le communiqué souligne en outre que les "mécanismes qui ont imposé et maintenu la dictature sont intacts et les responsables des crimes commis contre le peuple grec restent impunis". Ainsi, le peuple est mis devant le dilemme, "Domination de la droite ou les tanks".

De son côté, le Parti communiste grec, tendance dite de l'intérieur, estime que "le manque de conditions démocratiques aux élections imminentes conduira au truquage de la volonté populaire". Il est, souligne-t-il, du devoir des forces démocratiques et socialistes "de dégager les bases de coopération nécessaires à la lutte contre le système de la proportionnelle renforcée".

Le Parti communiste grec de l'extérieur, pour sa part, affirme qu'"avant de procéder à des élections il faut épurer le pays des restes de la junte et démocratiser la vie politique".

Pendant ce temps, trente-six officiers des trois armes ont été placés en disponibilité pour des périodes allant de quatre mois à un an "dans l'intérêt du service".

Un communiqué du ministre de la Défense, M. Evangelos Averof, donne la liste des officiers qui comprend un général de corps d'armée, cinq généraux de brigade, dont le général Nicolas Dertilis, qui, en tant que colonel commandant les blindés, dirigea le mouvement des chars lors des émeutes de l'école polytechnique le 16 novembre dernier, puis le mouvement des blindés sur Athènes dans la nuit des 24 au 25 novembre 1973 permettant la prise de pouvoir par la junte. Il était alors commandant adjoint de l'Attique et de novembre 1973 au retour du gouvernement civil au pouvoir était considéré comme un des membres les plus influents de la junte militaire.

# Le rêve du général Andom

ADDIS ABEBA (par l'AFP) Le rêve du général Aman Andom est d'arriver à instituer "une Éthiopie libre et responsable, dirigée par un gouvernement élu par le peuple et agissant pour le peuple". Cette vision de la "future démocratie éthiopienne", exprimée par le chef du gouvernement militaire provisoire au cours de sa première conférence de presse, semble vouloir prouver que les militaires éthiopiens souhaitent réellement se limiter à "assumer les pleins pouvoirs" uniquement pendant la période transitoire précédant l'élection par la population d'une nouvelle assemblée qui adoptera une nouvelle constitution. Ce processus devant aboutir à la nomination d'un "nouveau gouvernement" destiné à remplacer l'actuel gouvernement militaire, contesté par les étudiants et les syndicalistes.

A ce propos, le général Andom a qualifié ces deux groupes d'opposants de "factions" ne représentant pas la totalité de la population éthiopienne. "Aucune faction ne déterminera l'avenir de l'Éthiopie", a souligné le général Andom avant de faire

remarquer que les forces armées, comme l'ensemble de la population, avaient souffert de "l'oppression" de l'ancien régime impérial. Le chef du gouvernement militaire a affirmé que "la population avait accordé son soutien total" au comité militaire et que la "révolution sera pacifique".

Ce "comité militaire révolutionnaire" de cent-vingt membres, allant du simple soldat au commandant, et dont les noms ne sont toujours pas révélés, a actuellement une "autorité absolue" notamment par le contrôle qu'il exerce sur le gouvernement provisoire. En fait, ces militaires élus dans les différentes unités de l'armée, de la police et de l'armée territoriale détiennent les "pleins pouvoirs" autrefois dévolus à l'empereur et à la classe dirigeante de nobles et d'aristocrates.

Le problème est de savoir quand les militaires donneront le pouvoir aux civils. Le général Andom n'a pas été précis sur la durée possible du régime militaire actuel.

# Blocage diplomatique

# La reconnaissance exclusive de l'OLP relance une crise avec les Jordaniens

(par l'AFP) — Le communiqué tripartite Syrie-Egypte-OLP, publié samedi au Caire, a provoqué une nouvelle crise entre la Jordanie et les Etats arabes. Le gouvernement jordanien a annoncé hier que jusqu'au sommet arabe de Rabat, le 26 octobre, il ne participera plus aux concertations diplomatiques en vue de la reprise de la conférence de Genève et se sentira dégagé des responsabilités résultant de son acceptation des résolutions 242 (novembre 1967) et 338 (octobre 1973). Si le sommet arabe confirmait les résolutions de la conférence tripartite du Caire, la décision jordanienne deviendrait définitive.

Deux points du communiqué tripartite du Caire ont provoqué la réaction jordanienne. D'une part, il est déclaré que l'OLP "est le représentant légitime unique du peuple palestinien"; d'autre part, il est indiqué "qu'une autorité nationale palestinienne indépendante sera établie sur la terre palestinienne qui sera libérée par les moyens politiques ou militaires". Ces dispositions contredisent le communiqué jordanien-égyptien de juillet dernier qui apportait satisfaction à la Jordanie en affirmant que l'OLP ne représentait que les Palestiniens qui ne résident pas en Jordanie.

La décision jordanienne a été prise malgré la mission "d'explication" entreprise hier à Amman auprès du roi Hussein et de M. Zeid Rifai, premier ministre jordanien, par M. Abdel Halim Khaddam, vice premier ministre syrien, qui avait représenté la Syrie à la conférence tripartite.

La décision prise par le gouvernement jordanien est conforme aux nombreuses déclarations et mises en garde faites par le souverain hachémite et les dirigeants jordaniens. Ceux-ci avaient indiqué que si la Jordanie était exclue des affaires de Cisjordanie, le gouvernement jordanien en tirerait les conséquences et se déclarerait dégagé de toute responsabilité.

M. Zeid Rifai déclarait encore le 14 septembre que son gouvernement exposerait au sommet de Rabat "clairement et franchement la position jordanienne et demanderait aux dirigeants arabes de décider si la Jordanie a des territoires occupés et est par conséquent responsable de leur récupération. Si ce devoir incombait à l'OLP, ajoutait-il, nous nous considérerions alors déchargés de toute responsabilité".

Les conséquences de cette crise intervenant à la veille du débat des Nations unies sur la question de Palestine, sont encore difficiles à prévoir. On peut toutefois constater que l'OLP a eu gain de cause au Caire et il est à prévoir que la reprise de la conférence de Genève s'en trouvera compliquée car si la Jordanie n'est plus responsable de la Cisjordanie, c'est l'OLP qui deviendrait l'interlocuteur reconnu par les Etats arabes pour les affaires de cette région.

Mais déjà la déclaration de la conférence tripartite du Caire rend caduque la déclaration Hussein-Sadate du 18 juillet qui reconnaissait à la Jordanie le droit de parler au nom des Palestiniens de Jordanie, a estimé hier M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères.

Cette déclaration va aussi à l'encontre de la proposition en vue d'une séparation

des forces entre la Jordanie et Israël étant donné l'objectif de l'OLP d'installer une entité nationale sur tout territoire qu'Israël restituerait, a indiqué M. Allon. Le ministre a d'autre part considéré que le projet de résolution soutenant les droits des Palestiniens de recourir à tous les moyens pour restaurer leurs droits fondamentaux, s'il était approuvé par l'ONU, "légitimerait le terrorisme".

M. Allon a déclaré que les Etats-Unis paraissent désireux d'éviter un débat à ce sujet. En ce qui concerne Israël, a-t-il ajouté, le fait de soulever cette question même s'il est inopportun, doit pas être dramatisé. Depuis 1949, nombre de résolutions anti-Israéliennes ont été votées "et nous devons apprendre à nous en accommoder". "Le droit des Palestiniens à l'autodétermination" a déjà été mentionné dans d'autres résolutions, a-t-il re-

marqué. Pour le ministre, la déclaration de la conférence tripartite a pour but de contrebalancer l'accord Hussein-Sadate du 18 juillet. Il a souligné que les Etats arabes devaient encore se mettre d'accord sur un projet de résolution et que selon certaines indications ils chercheraient peut-être un moyen d'apaiser la Jordanie.

C'est dans ce climat que le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, est attendu le 12 octobre en Israël pour une visite de 24 heures au cours de laquelle il doit avoir des entretiens avec les dirigeants israéliens. Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, l'a annoncé au cours du conseil des ministres hebdomadaires.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Yigal Allon, s'entretiendra également avec M. Kissinger le premier octobre

lorsqu'il se rendra aux Etats-Unis à la tête de la délégation israélienne à l'Assemblée générale des Nations unies. Au cours de cet entretien seront discutées les questions relatives à la prochaine mission du secrétaire d'Etat américain au Moyen-Orient ainsi qu'à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, notamment la discussion de "la question palestinienne".

Toutefois, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a donné à son collègue israélien, M. Ygal Allon, au cours d'un échange de messages la semaine dernière, l'assurance que les Etats-Unis n'avaient pas modifié leur attitude au sujet du débat sur l'OLP, et qu'ils considéraient que le règlement du problème palestinien devait passer par des négociations israélo-jordaniennes.

## UNE CUISINE **TECNA** ... c'est autre chose



Les spécialistes "Tecna" sont à votre service pour vous aider dans la conception et le choix de votre cuisine à la mesure de votre budget.

321-9622



TECNA 321-1092

10014, St-VITAL, MONTRÉAL-NORD

# Les nouveaux tarifs Pre-Pac vous font économiser

sur vos envois d'une seule pièce de 50 lb ou moins en port payé.

- Service de porte à porte entre établissements commerciaux.
- Assurance gratuite de \$50 et protection supplémentaire à raison de 30c par \$100 jusqu'à un maximum de \$250.

Vous pouvez également profiter de tarifs tout aussi avantageux à destination d'autres régions du Canada desservies par les Messageries CN. Pour obtenir tous les détails, communiquez avec le service des ventes des Messageries CN en composant 877-4324.

## Messageries CN

Pour le ramassage, composer 877-4400

## Livraison le lendemain à Toronto

Poids (lb)	Nombre d'envois ramassés en une fois				
	1-2	3	4	5-9	10 ou plus
Coût en cents par paquet					
1-5	450	425	325	275	260
6-10	475	450	350	300	275
11-15	475	450	400	325	300
16-25	475	450	425	350	325
26-35	525	525	450	400	375
36-50	550	550	525	450	440



## Brejnev est souffrant

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev, secrétaire général du PC soviétique, est souffrant, ont déclaré de hauts fonctionnaires soviétiques à M. Shadhil Taka, ministre irakien des Affaires étrangères, dit-on de source diplomatique arabe.

Le chef de la diplomatie irakienne devait être reçu jeudi après-midi par M. Brejnev. L'entretien avec le secrétaire général a été annulé au dernier moment. M. Brejnev est malade et son état de santé ne lui permet pas de vous recevoir, ont déclaré en substance à M. Taka de hauts fonctionnaires soviétiques.

Aucune indication n'a été donnée sur la nature de la maladie dont souffre le chef du PC de l'URSS.

Arrivé mercredi, le ministre irakien a quitté Moscou hier matin pour regagner Bagdad. Porteur d'un message du président irakien Ahmed Hassan Bakr, dont il était le représentant personnel il a été reçu samedi pendant plus de trois heures par M. Nicolai Podgorny, chef de l'Etat, mais il n'a pas rencontré M. Brejnev.

La presse soviétique ne fait jamais état des maladies ou des indispositions passagères des grands du régime. Quand ceux-ci ne sont pas en mesure de recevoir des visiteurs étrangers pour des raisons de santé, le service du protocole se contente d'indiquer que les dirigeants sont absents de la capitale ou qu'ils se reposent dans une datcha loin de Moscou.

M. Brejnev, 68 ans, est le plus jeune des membres de la troïka. MM. Nicolai Podgorny, chef de l'Etat, et Alexei Kossyguine, président du conseil des ministres, étant respectivement âgés de 71 et 70 ans.

Les derniers entretiens accordés par le secrétaire général à des personnalités étrangères remontent au 10 septembre. M. Brejnev a reçu ce jour-là MM. Swaran Singh, ministre indien des Affaires étrangères et Edward Lardelj, membre du praesidium du Comité central du PC yougoslave. Quelques jours plus tard, le 16 septembre, il a fait dire à M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat français au Commerce, qu'il n'était pas à Moscou.

## Lord Chalfont démissionne pour dénoncer l'emprise croissante de la gauche du Labour

LONDRES (AFP) — Lord Chalfont, ancien ministre d'Etat au Foreign Office dans le premier gouvernement Wilson (1964-1970), a démissionné hier du Parti travailliste en raison de "l'emprise croissante de la gauche du Labour sur l'orientation du mouvement".

Dans une lettre adressée à M. Harold Wilson, lord Chalfont estime que les grands syndicats exercent "une domination de fait sur de larges secteurs de la politique du pays et notamment sur la politique européenne".

Devant cette situation, l'ancien ministre affirme "ne plus être en mesure de souhaiter une victoire du Parti travailliste aux prochaines élections".

Lord Chalfont est la seconde personnalité du Labour à démissionner en trois mois en invoquant le "gauchissement" du parti travailliste et l'influence excessive de certains syndicats.

Le 9 juillet dernier, M. Christopher Mayhew, député et ancien ministre travailliste, avait non seulement quitté le parti mais avait rejoint en même temps les rangs du Parti libéral, en devenant son 15e député à la Chambre des Communes.

Lord Chalfont ne semble pas pour l'instant décidé à suivre cet exemple.

"Je n'adhérerai à aucune autre formation, a-t-il déclaré à la presse, en tout cas pas pour le moment". Il a ajouté que si jamais il franchissait ce pas, c'est le Parti libéral qui aurait ses faveurs.

Cette démission constitue une déconvenue pour les travaillistes au

début d'une campagne électorale qui se présentait sous de bons auspices.

L'opposition conservatrice et libérale ne manquera pas d'en tirer argument pour dénoncer "l'extrémisme" et la "toute-puissance" de l'aile gauche du Labour, dont M. Wilson serait le prisonnier.

Toutefois, on ne manquera pas de

rappeler que lord Chalfont, bien qu'ayant joué un rôle important comme ministre sur le plan du désarmement et dans les premières négociations engagées en 1967 par la Grande-Bretagne pour adhérer au Marché commun, ne détenait plus depuis 1972 aucune responsabilité au sein du parti.

## Atmosphère de crise à Beyrouth

BEYROUTH (par l'AFP) — Des hommes armés non-identifiés ont tiré des coups de feu hier après-midi sur des membres des Kataëb (Phalanges libanaises) à Tarchiche, village situé à 35 kms environ à l'est de Beyrouth.

Un phalangiste a été tué et douze autres ont été blessés, dont un grièvement.

C'est au cours d'un meeting organisé à Tarchiche pour la prestation de serment de nouveaux membres du parti des Kataëb, en présence de M. Pierre Gemayel, chef du parti, que des hommes armés

non-identifiés, circulant en voiture, ont tiré ces coups de feu.

Peu après l'incident, des détachements de l'armée ont encerclé la région de Tarchiche. M. Bahige Takieddine, ministre de l'Intérieur, s'est rendu sur les lieux, accompagné du directeur général de la sécurité intérieure et du colonel Hicham Koraytem, commandant des forces de sécurité intérieure.

"Conformément aux récentes décisions du conseil des ministres, nous étions sans

armes. Face à cet incident, l'Etat doit assumer ses responsabilités, sinon nous verrons dans l'obligation d'assurer nous-mêmes notre défense", a souligné M. Pierre Gemayel dans une déclaration à la presse.

D'ailleurs, les jours du gouvernement Takieddine Solh sont comptés: telle est l'impression qui se dégage à la suite des consultations que le président Soleiman Frangie a eu avec les principales personnalités politiques du pays.

## La filière de la CIA au Chili aurait passé par les partis démocrates chrétiens d'Europe

NEW YORK (AFP) — Une partie de l'aide financière fournie par la CIA aux adversaires du président Allende au Chili aurait été "blanchie et expédiée à Santiago par l'intermédiaire des partis démocrates-chrétiens en Europe", écrit la revue américaine Time dans son dernier numéro.

Cet argent, ajoute Time, "a aidé à financer la grève de 45 jours des camionneurs, un des coups les plus durs frappés à l'économie chilienne".

Selon des fonctionnaires de la CIA, ajoute l'hebdomadaire, la CIA versa

également de l'argent à des agents provocateurs afin "qu'ils fassent exprès des erreurs dans leur travail (...). La CIA organisa des manifestations dans la rue contre la politique du gouvernement".

Citant ces instances d'intervention par la CIA afin de renverser le gouvernement du Dr. Salvador Allende, Time précise que la CIA "considère de toute évidence que la junte est le moindre mal." Mais elle ne qualifie pas son intervention au Chili de réussite "car elle s'est terminée en dictature militaire".

Le directeur de la CIA, M. William Colby, dans une interview avec la revue américaine, a toutefois catégoriquement démenti que son organisation ait joué un rôle direct dans le coup d'Etat militaire qui renversa le gouvernement Allende, pas plus que dans le coup d'Etat militaire qui renversa le gouvernement grec il y a quelques années.

L'intervention de son organisation était devenue nécessaire au Chili en raison de l'aide envoyée à ce pays "en provenance de Cuba et d'autres pays communistes".

**LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER**  
EST À LA RECHERCHE D'UN  
**PROFESSEUR**  
**D'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
**À L'ÉLÉMENTAIRE**  
Faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande à:  
**MONSIEUR FRANK BALDASSARE,**  
**AGENT**  
**SERVICE DU PERSONNEL**  
**130, RUE AMBASSADOR**  
**POINTE CLAIRE, QUÉBEC**

**AVOCAT**  
Avocat bilingue. Expérience générale en droit civil. Salaire à discuter.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Dossier 2391**  
**Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**

**REPRÉSENTANT**  
pour discuter en gros de livres et de papeterie. Excellent territoire.  
Écrire avec curriculum vitae à:  
**Granger Frères Ltée,**  
**210 ouest, boul. Crémazie,**  
**Montréal H2P 2S4**  
Toute demande sera traitée confidentiellement.

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF BILINGUE**  
demandé à compter du 1er novembre  
L'expérience en gérance immobilière et locative est un atout utile. La connaissance des procédures comptables est requise.  
Le salaire offert est de \$15,000 par an.  
Répondre par écrit en indiquant votre expérience du milieu de l'enseignement et coopératif.  
**Directeur exécutif,**  
**Collège Pestalozzi,**  
**160, Chapel St.,**  
**Ottawa, Ont. K1N 8P5**

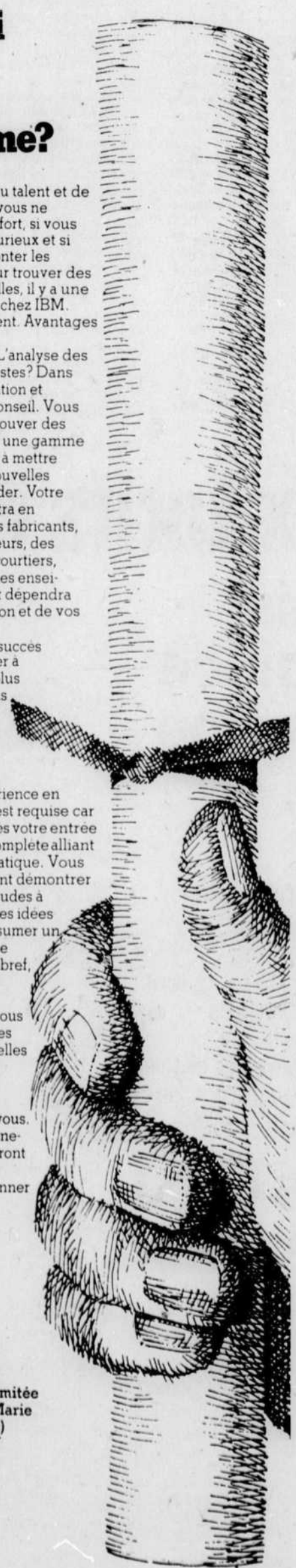
**DIRECTEUR ADMINISTRATIF**  
**Comptable professionnel (C.A. ou C.G.A.)**  
demandé pour s'occuper de l'administration d'un bureau comprenant près de 25 avocats et situé au centre-ville de Montréal.  
**Exigences:**  
Entre 28 et 35 ans, possédant deux à cinq ans d'expérience dans l'administration, la comptabilité et la direction du personnel.  
Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 28 septembre 1974 à:  
**Dossier 2402**  
**Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**

**SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**  
**Ingénierie, études et exploitations - Montréal**  
**On demande des ingénieurs en radiodiffusion**  
Ingénieurs expérimentés en radio et en télévision chargés de vérifier le matériel neuf, de créer des prototypes d'appareils et de systèmes, d'étudier les problèmes relatifs aux appareils, systèmes et méthodes d'exploitation. Ils seront affectés soit au service des émetteurs, soit au service des studios. Ils devront pouvoir travailler dans les deux langues.  
Salaires de \$11,500 à \$19,500 selon l'expérience.  
Envoyer curriculum vitae au:  
**Agent du personnel,**  
**Ingénierie de Radio-Canada,**  
**7925, chemin Côte St-Luc,**  
**Montréal, Qué. H4W 1R5**

**MINES LAC MATTAGAMI LIMITÉE**  
**Matagami, Qué.**  
Requiert les services d'un  
**préposé aux études sur le rendement**  
afin d'effectuer des études sur le temps et le contenu de certaines tâches, faire des essais sur les matériaux et l'équipement employé, etc.  
**Qualifications:** Technique Minière ou équivalent. La préférence sera accordée aux candidats bilingues.  
Salaire intéressant, programme de retraite et autres avantages marginaux.  
Facilité de logement disponible.  
Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:  
**Chef des Services du Personnel,**  
**Mines Lac Mattagami Limitée,**  
**Matagami, Québec.**  
**JOY 2A0**

**A quoi sert votre diplôme?**  
Si vous avez du talent et de l'expérience, si vous ne craignez pas l'effort, si vous avez un esprit curieux et si vous aimez affronter les problèmes et leur trouver des solutions nouvelles, il y a une place pour vous chez IBM.  
Salaire excellent. Avantages sociaux.  
Le domaine? L'analyse des données. Les postes? Dans la commercialisation et l'informatique-conseil. Vous serez appelé à trouver des solutions à toute une gamme de problèmes et à mettre en marche de nouvelles façons de procéder. Votre travail vous mettra en relation avec des fabricants, des administrateurs, des banquiers, des courtiers, des médecins, des enseignants, etc. Tout dépendra de votre formation et de vos préférences.  
Chez IBM, le succès permet d'accéder à des postes des plus intéressants dans les domaines de la technique, de la mise en marché ou de l'administration.  
Aucune expérience en informatique n'est requise car vous recevrez des votre entrée une formation complète alliant la théorie à la pratique. Vous devrez cependant démontrer de grandes aptitudes à communiquer des idées complexes, à assumer un grand nombre de responsabilités, bref, à faire preuve d'initiative.  
Renseignez-vous sur les différentes carrières auxquelles vos études vous donnent accès. Écrivez-nous et parlez-nous de vous. Tous les renseignements demeureront confidentiels. Veuillez mentionner le numéro de référence 340.

**J.K. Johnston**  
Bureau du vice-président  
Région de l'Est  
IBM Canada Limitée  
5, Place Ville-Marie  
Montréal (Qué.)  
H3B 2G3



### Carrières et Professions

**SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**  
**DIRECTEUR DES PROGRAMMES**  
**RADIO-CANADA INTERNATIONAL**  
Radio-Canada International recherche un directeur des programmes pour élaborer et diriger sa politique de programmation à l'étranger, planifier et organiser les activités de sa mise en onde.  
Radio-Canada International diffuse quotidiennement des émissions en onze langues pour un vaste auditoire à l'étranger, en alimentant les stations étrangères avec une programmation de la plus haute qualité. Notre but est de susciter un intérêt international du Canada.  
**Le candidat doit:**  
• posséder une vaste expérience en journalisme et/ou radiodiffusion; démontrer de l'habileté en administration;  
• posséder une connaissance étendue de la vie culturelle et politique canadienne ainsi qu'un intérêt marqué pour les affaires internationales;  
• être bilingue; de plus la connaissance de toute autre langue serait un atout;  
• être énergique, objectif, patient et surtout professionnel dans son domaine.  
Faire parvenir son curriculum vitae sous pli confidentiel, à:  
**Serge Lareau,**  
**Bureau d'emploi,**  
**C.P. 6000, Montréal H3C 3A8**

**RÉDACTEUR PUBLICITAIRE**  
**L'employeur** Une agence de publicité. L'une des plus grandes du Canada.  
**Le poste** Rédiger, dans un français correct, des annonces pour les journaux, la radio et la télévision. Certaines annonces sont créées originalement en français, d'autres adaptées de l'anglais.  
**Les qualifications** Quelques années universitaires dans une discipline appropriée et une bonne expérience de travail dans la rédaction.  
**Deux atouts** De l'imagination et aptitude à manier occasionnellement l'humour dans les textes.  
**La rémunération** Respectable, dès le début. Et si vous êtes fait pour la publicité, elle progresse vite.  
**Les chances d'avancement** Certaines, si vous vous engagez à fond dans le métier.  
Soumettre votre candidature par écrit à:  
**Lucien Roy**  
**Publicité McKim Ltée**  
**1155, boul. Dorchester ouest**  
**Montréal - H3B 2L2**

**NETTOYEUR**  
**P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
**8309 ST-DENIS**  
**381-1322**

**PSST !!!**  
Peugeot 504 GL  
Au prix spécial 1974  
Radio, anti-rouille  
6 roues 6 pneus Michelin  
(2 pneus neige inclus)  
Hâtez-vous avant augmentation 25 au gallon jaune  
**Biarritz**  
10825, Racette - 323-1900

**DESIGNER**  
**D'INTERIEURS**

**YVON VALLEE**  
Consultant en décoration  
Designer d'intérieurs  
**336-5877**  
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

**DECORATEURS**  
**ENSEMBLIERS**

**LAURENT BERUBE**  
DECORATEUR ENSEMBLIER  
8240 AIME-RENAUD  
ST-LEONARD Mt. 38  
324-2580

**VIAU, MORISSET,**  
**ARBOUR & ASSOCIÉS**  
décorateurs-ensembliers  
designers d'intérieur  
Jacques Viau, s.d.e.  
Bernard Morisset, s.d.e.  
Madeleine Arbour, s.d.e.  
266 est, rue St-Paul,  
Vieux-Montréal 127,  
Tél.: 878-3846

**ARCHITECTES**

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTRÉAL - 866-9854

**ROLAND DUMAIS**  
ARCHITECTE  
3995 est, Sherbrooke  
MONTRÉAL (H1X 2A7)  
Tél.: 255-4033

Les architectes  
**LONGPRÉ MARCHAND**  
**GOUDREAU DOBUSH**  
**STEWART**  
842-1401  
Montréal Ottawa

## TORONTO Les déserteurs rejettent l'amnistie conditionnelle

TORONTO (CP) — Une centaine de déserteurs américains venus du Canada, de Suède, de France et du Royaume-Uni, ont rejeté samedi dans la veille-reine l'amnistie conditionnelle du président Ford.

Porte-parole de l'association internationale qui affirme représenter la plupart des objecteurs à la guerre du Vietnam, M. Charles Stimac a expliqué que l'amnistie offerte par le président américain équivaut à "faire porter l'odieux de cette guerre sur le dos de ceux qui ont refusé de la faire."

M. Stimac habite le Canada depuis environ deux ans. Il signale qu'entre les quelque 25.000 compatriotes américains qui ont trouvé refuge dans notre pays, il existe quelque 100.000 déserteurs clandestins aux États-Unis mêmes.

Selon lui il semble peu probable qu'un nombre même réduit de déserteurs accepte les conditions proposées par M. Ford. L'association étudie maintenant les moyens de boycotter l'amnistie.

Les déserteurs réclament l'amnistie absolue non seulement pour eux mais pour un

demi-million de soldats licenciés avec une mention "moins qu'honorable".

En outre, ceux des déserteurs qui ont sollicité la citoyenneté canadienne ou obtenu un visa d'immigrant accepté n'ont pas droit aux avantages de l'amnistie, laquelle, disent-ils, est "trouvée de subtilités juridiques".

D'autres se demandent même si l'amnistie offerte ne contrevient pas aux dispositions de la Constitution américaine, laquelle à l'article 13 interdit le "travail involontaire". En effet les déserteurs en acceptant la proposition de M. Ford seraient tenus de faire du "service social" pour le gouvernement ou ses agences, pour une durée équivalente à une partie du temps où ils se sont soustraits aux armées.

Le gros des déserteurs américains se recrute au Canada. On en compte environ 300 au Royaume-Uni, presque autant en France, et environ 450 en Suède. Les autorités américaines estiment le nombre de déserteurs au Canada à quelque 2.500, mais les déserteurs multiplient ce chiffre par dix.

Le gouvernement canadien ne dispose d'aucune statistique officielle.

## Chili: demain les premières expulsions

SANTIAGO (par l'AFP) — Les premiers prisonniers politiques chiliens à être expulsés du pays, dans le cadre des mesures de clémence décidées par la junte militaire, quitteront le Chili mardi, a annoncé hier à Santiago M. Samuel Nagelach, secrétaire du comité national d'aide aux réfugiés.

Un premier groupe de 40 détenus, incarcérés dans la région de Punta Arenas, à l'extrême sud du pays, partira demain à destination de l'Argen-

## Bissau: le dernier jour de la colonisation

BISSAU (AFP) — Bissau vit aujourd'hui le dernier jour de la colonisation portugaise, qui datait de 1571. A minuit (heure locale) la république indépendante de Guinée-Bissau disposera en effet de la plénitude du pouvoir sur l'ensemble de son territoire.

Mais avant ce moment historique, les troupes du PAIGC doivent entrer dans Bissau, les prisonniers des deux bords doivent être échangés et les derniers des 79 camps portugais du pays seront remis au PAIGC. Il ne restera plus alors aux mains des Portugais que trois camps "de regroupement": le port de Bolama, sur la côte sud-ouest, qui sera évacué le 12 octobre, et ceux de Beseau et de l'île de Carabela, dans l'archipel des Bissagos (sur la façade maritime de la Guinée-Bissau). Ces derniers vestiges portugais doivent être évacués avant le 31 octobre.

Le général de brigade Carlos Fabiao cessera demain à 0 heure (locale) d'être gouverneur du pays pour devenir délégué du Portugal auprès du gouvernement de Guinée-Bissau. Simultanément, M. Juvenio Gomes cessera ses fonctions de délégué du PAIGC auprès des autorités portugaises pour devenir "président de la Chambre municipale" et maire de Bissau.

Les autres responsables du PAIGC sont venus dans la capitale en "mission exploratoire". Des délégués se sont rendus notamment à Radio Bissau et au journal Voz Da Guinea (successivement dirigés par des militaires puis par des civils depuis le 25 avril) pour s'informer de la marche de ces organes. Certains services du pays, considérés comme névralgiques, seront pris immédiatement en charge par le PAIGC, tandis que dans d'autres services, les anciens responsables portugais continueront d'assurer les affaires courantes.

tine. Les prisonniers libérés seront hébergés à leur arrivée dans un centre de réfugiés des Nations unies situé à Bahia Blanca, à environ 1.000 kilomètres à l'est de Bariloche.

Ces quarante prisonniers, parmi lesquels ne figure aucune personnalité, avaient été condamnés à des peines inférieures à 10 ans de prison ou étaient seulement maintenus incarcérés en vertu des dispositions de l'état de siège sans qu'aucune charge n'ait été relevée contre eux.

M. Nagelach a indiqué d'autre part qu'un autre groupe de détenus, actuellement incarcérés dans la région de Santiago, quittera le Chili à la fin de la semaine prochaine, également à destination de l'Argentine. Leur nombre exact n'avait pas encore été arrêté hier.

Ces expulsions de prisonniers politiques font partie des mesures de clémence décidées par le général Pinochet, le 11 septembre.

Selon des renseignements recueillis auprès du comité national d'aide aux réfugiés, ces mesures devraient affecter environ 4.000 détenus, dont 500 devront quitter le pays au cours des prochaines semaines. Le gouvernement chilien, indique-t-on à ce propos de source diplomatique, a mis comme condition au départ de cent d'entre eux qu'ils soient accueillis par des pays situés en dehors du continent sud-américain.

Le service national des détenus avait fait savoir à la fin de la semaine dernière que le ministre de l'Intérieur, le général Benavides, avait signé les décrets libérant un premier groupe de 270 prisonniers, incarcérés à Santiago, et dans le centre de réclusion de Chacabuco, à environ 2.000 kms au nord de Santiago. Selon M. Nagelach, ces libérations se poursuivront régulièrement au cours des prochaines semaines, parallèlement au départ du Chili des détenus libérés à condition qu'ils quittent le territoire national.

Par ailleurs, bien que la junte militaire chilienne l'ait démenti, des policiers étrangers ont participé à l'interrogatoire et à la torture de réfugiés politiques au Chili après le renversement du gouvernement Allende. C'est ce qu'affirme un des collaborateurs d'un livre qui vient de paraître à New York, sur le coup d'Etat du général Pinochet, intitulé "Chile's Day of Terror". Ce livre réunit les impressions de 17 survivants de cette époque, un réfugié brésilien, le photographe Osni Geraldo Gomes, qui subit pendant deux heures des chocs électriques suspendu à un

perchoir, déclare que les tortionnaires brésiliens venus au Chili étaient dirigés par M. Jose Alfredo Posck, du centre d'information de la marine (Cenimar).

D'autre part, ce livre, publié sous l'égide de la USLA, révèle par l'intermédiaire d'un infirmier chilien de l'hôpital de Barros Luca, que le premier jour du coup d'Etat, l'institut de pathologie médicale à Santiago reçut 1.800 cadavres. L'infirmier, qui cache son identité sous le pseudonyme de Patricio, en compta 538 lui-même pen-

chant ses six heures de service ce jour-là.

La haine ou la peur des étrangers, surtout des noirs, ainsi que des déshérités des bidonvilles par une partie de la population chilienne expliquerait, selon certains témoignages, des excès qui furent commis à l'époque. L'animosité de nombreux adversaires du Dr Allende se portait notamment contre les habitants des bidonvilles, dont les prétentions à avoir une voix dans le gouvernement de leur pays, et à se soustraire de leur

misère, semblaient outrageuses à une partie aisée de la population.

Ces mêmes éléments en voulaient également à Allende d'avoir autorisé des noirs, en provenance surtout de Cuba, de la République dominicaine, de la Colombie et de Haïti, à venir au Chili, pays où les personnes d'ascendance africaine sont très peu nombreuses. Selon plusieurs témoignages, des noirs ont été attaqués dans les rues de Santiago et lynchés uniquement en raison de la couleur de leur peau.

## France: élections sénatoriales sans passion et sans changement

PARIS (par l'AFP) — Des élections sénatoriales se sont déroulées hier en France mais n'ont apporté aucun bouleversement dans la composition politique du Sénat, deuxième assemblée du Parlement, dont le président assure l'interim du chef de l'Etat en cas de vacance de la présidence de la République.

Il s'agissait de renouveler le tiers des sénateurs, soit 90 sur 283 qui compte le Sénat. On note surtout deux résultats intéressants:

1) le succès très net de M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'Intérieur du général de Gaulle et du président Georges Pompidou, qui a préféré siéger au Sénat plutôt qu'à l'Assemblée nationale où il a été longtemps député;

2) le succès également de M. Maurice Schumann, ancien ministre des Affaires étrangères du président Pompidou (avant 1973) qui, après avoir été battu aux élections législatives il y a un an et demi, souhaitait retrouver un siège de parlementaire. Son élection paraissait difficile en raison de la division des candidatures de la majorité dans le département du Nord, mais il a pu passer le cap.

Les élections sénatoriales ne soulevaient jamais les passions. La consultation d'hier n'a pas dérogé à cette règle. La raison en est que les élections sénatoriales n'ont pas lieu au suffrage universel mais au scrutin indirect, c'est-à-dire que pour élire les sénateurs seuls votent les députés, les conseillers généraux (membres des assemblées administratives départementales) et des délégués des conseils municipaux (petites assemblées locales). On les appelle les "grands électeurs", mais ils ne forment qu'un électoral très réduit en nombre. Eux seuls, avec bien sûr les observateurs politiques, s'intéressent vraiment à ces élections.

Les sénateurs sont élus pour neuf ans, mais le Sénat est renouvelable par tiers tous les trois ans, selon trois séries de départements classés par ordre alphabétique. C'est l'une de ces séries qui était renouvelable hier. Les deux autres le seront, l'une en 1977, l'autre en 1980.

Du point de vue politique, la consultation n'aura aucune influence sur la majorité et par conséquent sur la politique suivie par le gouvernement français. D'abord, parce que le

scrutin a fait apparaître, comme il était prévisible, une grande stabilité du corps électoral constitué par les notables locaux. Ensuite, parce que les deux tiers des sénateurs n'étaient pas concernés par ces élections il ne pouvait y avoir de profonds changements dans la physiologie politique de la deuxième assemblée du parlement. On constate enfin, une fois de plus, que dans un scrutin de cette nature, les consignes de vote des grands partis n'ont que peu de poids auprès des "grands électeurs".

Des résultats de ces élections on peut tirer une autre conclusion: le président du Sénat, M. Alain Poher, qui assure deux fois déjà l'interim de la présidence de la République après le départ du général de Gaulle en 1969 et après la mort de Georges Pompidou au printemps dernier, sera sans peine réélu président des sénateurs le 2 octobre prochain, lors de la rentrée parlementaire (le président du Sénat doit être réélu ou élu après chaque renouvellement partiel du Sénat, c'est-à-dire tous les 3 ans).

A noter aussi l'élection du seul membre du gouvernement actuel présent dans la compétition: M. Roger Poudonson, secrétaire d'Etat à la fonction publique. M. Poudonson a un mois pour opter entre sa fonction ministérielle et son mandat de sénateur. S'il choisit de rester ministre, c'est son collègue qui sera automatiquement élu sénateur.

**LA CONSOMMATEUR**  
CA SE SOIGNE!  
AIGLE  
Septembre/Octobre 1974  
Détachements  
Casques de travail  
Planning familial  
Services bancair

Consommateurs, n'achetez pas n'importe quoi! Informez-vous sur la valeur de tel ou tel article en lisant le Consommateur Canadien. Libre de toute influence, le Consommateur Canadien analyse objectivement les produits pour vous aider à faire un meilleur achat. Ne souffrez plus de "consommateur". En vous abonnant à la revue, vous devenez membre de l'Association des Consommateurs du Canada.

(C.P. 424, Hull, Québec J8X 3Y3)

**LE CONSOMMATEUR CANADIEN**  
C.P. 424, Hull, Québec J8X 3Y3

Abonnement 1 an \$ 5.00  
normal 2 ans \$ 9.50  
LE CONSOMMATEUR CANADIEN 3 ans \$14.00  
5 nos par an

Ensemble 1 an \$14.00  
annuel 2 ans \$26.00  
6 nos du CONSOMMATEUR CANADIEN, 11 nos du CONSUMER REPORTS et le December Buying Guide (E.U.)

Ci-joint chèque ou mandat-poste libellé au nom de l'Association des Consommateurs du Canada.

A facturer ultérieurement.

Expédiez à cette adresse:  
**LE CONSOMMATEUR CANADIEN**  
C.P. 424, Hull, Québec J8X 3Y3

## Contre le Globe et l'intégration

BOSTON (AFP) — Un millier de manifestants blancs qui protestaient contre l'intégration scolaire dans les écoles de Boston, samedi soir, ont tenté d'empêcher la distribution du journal The Boston Globe et provoqué un accident grave.

Le chauffeur d'un camion du journal, ayant perdu le contrôle de son volant, a renversé deux policiers qui tentaient de s'interposer entre les manifestants et le camion de distribution. Les deux policiers ont été transportés dans un hôpital de la ville et un des manifestants a été arrêté.

Les protestataires s'étaient groupés devant la sortie des camions distributeurs du Boston Globe qui, depuis deux semaines, tire à boulets rouges contre ceux qui s'opposent à l'intégration raciale dans les écoles primaires.

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions  
Réparations et nettoyage

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tel. 738-8686  
Fondée en 1877

## JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Repentigny  
Saint-Jean  
Saint-Lambert  
Brossard  
Candiac  
Longueuil

**844-3361**

## ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

**LE DEVOIR** une source de documentation indispensable

**ABONNEMENT SCOLAIRE**

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$25.00	\$29.00
8 MOIS	\$28.00	\$33.00
9 MOIS	\$31.00	\$36.00
10 MOIS	\$34.00	\$39.00

**MODE DE PAIEMENT** chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, (Québec).

Ci-inclus, \$ ..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du .....

NOM .....

ADRESSE .....

**Du chauffage sans gaspillage**

Si vous achetez une maison chauffée à l'électricité, exigez le certificat NOVELEC, délivré par la Ligue électrique du Québec.

Ce certificat assure, entre autres, la qualité de l'isolation thermique.

Par contre, si vous êtes déjà propriétaire et que vous songiez au chauffage électrique, procurez-vous notre GUIDE DE TRANSFORMATION AU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE (en remplissant le bon ci-dessous). Il renferme un grand nombre de renseignements pratiques sur le sujet.

L'isolation, c'est la condition première du chauffage sans gaspillage.

Vous voulez chauffer votre maison efficacement? La première chose à faire, c'est de bien l'isoler. L'isolation thermique constitue le meilleur moyen de réduire le coût du chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée.

Hydro-Québec  
Guide de transformation  
Boîte postale 6106  
Montréal H3C 3H6, Québec

Veillez me faire parvenir gratuitement votre  
**GUIDE DE TRANSFORMATION AU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

LD-23-9-74

# Georges Dor

## De Saint-Germain à Montréal

par Yves Taschereau

Samedi soir, le Patriote de Montréal ouvrait ses portes pour la nouvelle saison. A la bonne franquette et dans une atmosphère familiale: pas de caisse à l'entrée (avez-vous la monnaie?), un rideau qui ne veut plus se refermer à la fin du spectacle, bousculant ainsi le rituel des rappels, et... un spectacle de Georges Dor.

La tenue de scène de Georges Dor, dont le physique tient plus à celui du dépanneur du coin qu'à celui de l'artiste olympien, n'aurait rien de remarquable. N'allez pas croire que c'est un défaut. C'est justement là le principal intérêt de son spectacle, son côté simple et familier, qui peut nous le faire aimer. Dor semble de plus en plus trouver sa voie, une voie mineure mais très valable, en abandonnant de plus en plus cette grandiloquence qui par moments devenait ridicule de prétention. Dans cette perspective, le fait qu'il ait échappé son micro, en le lançant d'une main vers l'autre à la fin d'une chanson, ne paraît pas ridicule mais sympathique. La prétention au vedettariat avait été préalablement désamorcée par quelques petites phrases critiques sou-

gnant par exemple le fait que les gens n'étaient pas habitués à entendre fausser avant la venue des chansonniers ou qu'il aurait dû commencer à turlutter avant Vigneault.

Le spectacle dont il fait les deux parties est divisé nettement selon son schéma habituel. En première partie, un rappel du passé avec son village natal, Saint-Germain de Grantham qui tient plus de l'album de photos d'enfance que du mythe à la Natashquan. Ce rappel du passé se termine par une chanson sur Montréal, et l'arrivée au présent. Cette chanson qui raconte la vie de la ville, de l'aube à la fin de la nuit, est particulièrement réussie; tout y passe; le vendeur solitaire du Montréal-Matin, les employés de bureau qui sortent du travail à cinq heures "comme s'ils avaient leur bureau sur le dos", jusqu'aux clients de bars qui y trompent leur ennui nocturne... En deuxième partie, Georges Dor chante plusieurs chansons, dont ses meilleurs succès, sans lien thématique. C'est fait simplement et agréablement.

Bien sûr, on n'est pas pris dans un tourbillon, il n'y a pas de montée spectaculaire. Le

spectacle va son petit bonhomme de chemin, guidé par le piano de Luc Arsenault et l'orgue de Jean-Claude Tremblay qui font une musique discrète derrière une voix qui l'est aussi, mais l'ensemble est honnête et la soirée passe sans qu'on ait le temps de s'ennuyer. Sauf peut-être un peu entre les chansons, pendant que Georges Dor parle. Je n'ai pas noté de platitudes comme à son spectacle d'avril dernier au même endroit; mais il est évident que le chanteur ne sait pas toujours quand arrêter de parler et qu'une bonne farce, même si le débit est rapide, peut devenir moins drôle quand on la répète trois ou quatre fois de suite.

Georges Dor sera à l'affiche jusqu'au 29 septembre au Patriote. Ensuite, il sera remplacé par Jérôme Lemay, jusqu'au 13 octobre, puis Jean-Guy Moreau jusqu'au 3 novembre, Louise Forestier jusqu'au 17 et Jean-Pierre Ferland jusqu'au 1er décembre. Une programmation qui s'impose, dans l'est de Montréal, parmi toutes les fesses tristes des affiches des cinémas des environs...

# Sirène d'or à McLaren

SORRENTE (AFP) — Le comité des Rencontres internationales de cinéma de Sorrente 74, qui ont débuté vendredi, a attribué le prix "Sirène d'Or" à Norman McLaren pour l'ensemble de son oeuvre. Auteur de cinquante courts métrages animés entièrement réalisés et dessinés par lui-même, Norman McLaren recevra son prix au cours de la cérémonie de clôture des rencontres de Sorrente 74 qui aura lieu au Théâtre San Carlo de Naples, le 28 septembre.

Les rencontres de Sorrente 74 ont été l'occasion pour le public italien et la presse de connaître le jeune cinéma canadien anglophone et francophone grâce à la projection de onze films en concours après celle d'un court métrage plein d'humour de McLaren et de douze films de Jean-Pierre Lefebvre. Les deux visages du cinéma canadien ont déjà apparu avec "Kamouraska" de Claude Jutra et "Between Friends" de Donald Shebib. (un vol à main armée à Toronto), tous deux très bien accueillis par le public.

"Le cinéma francophone canadien s'est déjà trouvé, a déclaré M. Robert Desjardins, président de la délégation canadienne, tandis que le cinéma anglophone se cherche encore pour la bonne raison que le cinéma du Québec a une position privilégiée: c'est le produit d'une minorité de cinq millions de personnes de culture française dans des structures britanniques au milieu de deux cent cinquante millions d'anglophones. Il est donc beaucoup plus facile au cinéma francophone de trouver son identité et sa personnalité. C'est du reste le cinéma du Québec qui fait connaître le Canada aux Canadiens et aux habitants des autres pays du monde."

En marge du festival, une exposition de photographies de Roloff Beny qui feront partie d'un grand album, "In Italy", a été inaugurée samedi matin par M. Klaus Goldschalg, ambassadeur du Canada, en présence de la délégation canadienne et de nombreuses personnalités italiennes dont notamment M. Luigi Torino, président de l'Office du tourisme de Naples et M. Gian Luigi Rondi, directeur des Rencontres internationales du cinéma.

# Québec Presse Show

Le Québec Presse Show suscite sans contredit de grandes retrouvailles. C'est pour arrondir son budget et célébrer son cinquième anniversaire de fondation en musiques et en chansons qu'il a été organisé cette année; il aura lieu le 5 octobre, à 20h, au Centre sportif Paul-Sauvé.

tantes de la conscience du monde. Docteur en psychologie, on sait que Leary a énormément travaillé sur le cerveau et la structure de l'ADN. Ici, il traite de deux concepts de taille, c'est-à-dire, l'immortalité et les modalités de propulsion d'un vaisseau spatial susceptible d'atteindre la galaxie Andromède. Par immortalité, Leary entend la dégénérescence des cellules humaines (provoquée par un signal chimique non naturel) qui mène à la mort; il s'agit d'empêcher ce déclin et le postule, à grand renfort de données scientifiques, que quatre-vingtièmes des recherches ont déjà été faites sur le sujet. Pour faire la lumière définitivement, Leary propose de réunir 5.000 personnes sur un vaisseau spatial, des personnes de toutes les disciplines, lesquelles mettront trente ans pour atteindre Andromède. Après soixante ans, au retour, il se sera écoulé trente millions d'années sur terre. Leary estime que ce projet coûtera \$250 milliards, ce qui représente cinq pour cent des budgets militaires de tous les pays au cours des prochaines vingt-cinq années. Mais c'est un projet entièrement indépendant des gouvernements, et Terra 2 comporte deux chapitres sur les modes d'autofinancement.

Et de préciser: "Ce n'est plus de la science-fiction. On peut y arriver. C'est ce que Leary appelle l'intelligence galactique. C'est un ouvrage fabuleux, fondé sur une foule de faits scientifiques. Tout ce qu'il affirme est vérifiable dans le bilan des recherches scientifiques des dix dernières années. Son projet n'est en rien émaillé d'idées de crack-pot. Même s'il ne se réalisait jamais, ce serait tout de même un acquis pour notre société désespérée."

A l'heure actuelle, cependant, on fonde beaucoup d'espoir sur la publication de "Terra 2" qui occupe tout le numéro 39.

"Au niveau de l'édition, dit Belair, ça ne se fait habituellement pas. D'autres que nous, possédant les droits exclusifs de traduction en langue française, auraient tout de suite édité un livre vendu à six ou sept dollars. En l'offrant à \$1.25, nous perdons de l'argent mais on gagne des lecteurs (...). Pour nous, ce texte de Leary est capital; c'est l'une des formes les plus impor-

# Les Mainmisiens s'engagent dans une nouvelle direction

par Jacques Thériault

Mainmise: bientôt quatre ans, trente-neuf numéros, beaucoup de travail abattu par une équipe d'une dizaine de personnes, mais aussi beaucoup de crises financières. Mais il n'a jamais été question d'abandonner: "Il faut poursuivre, durer", disent ses actuels promoteurs.

Mais, aujourd'hui, le contenu n'est plus ce qu'il était, ou du moins, est-il de caractère "plus universitaire", plus sérieux, comme on nous l'a expliqué au moment où l'équipe publiait le texte intégral de "Terra 2" de Timothy Leary, en version française.

Maintenant co-directeur de Mainmise avec Georges Khal et Roland Vallée, Michel Belair explique le sens de cette reorientation: "Pour nous, dit-il, il ne s'agit absolument pas de renier ce qui a été fait jusqu'ici. C'est même énorme, mais le moment de dire 'ce qui est fait est fait' était venu. Maintenant, on nous reproche d'être trop sérieux, de donner dans le pseudo-intellectualisme, de faire universitaire, mais il n'en est rien. Seulement, on publie de moins en moins de traductions et on tente d'adapter tout ce qu'on écrit au contexte québécois. On fait, en quelque sorte, du journalisme de synthèse, c'est-à-dire, qu'avant d'écrire un article, on lit beaucoup sur un sujet bien précis et on rencontre beaucoup de monde."

Le premier numéro de Mainmise, faut-il le rappeler, a vu le jour en octobre 1970 sous l'impulsion d'une modeste équipe, laquelle avait réuni un petit capital de quelque \$750. Aujourd'hui, installée dans un vaste édifice de trois étages, rue Saint-Denis, l'équipe impliquée dans ce mensuel tente de pallier "définitivement" aux problèmes financiers qui sévissent toujours.

Pour ce faire, les Mainmisiens ont mis sur pied un service de mise en page et réaliseront les programmes

d'Aznavor, Macias, Clerc et plusieurs autres qui se produiront à la Place des arts cette saison. L'équipe a aussi un contrat du ministère de la santé: celui de rééditer, dans une nouvelle présentation, une série de brochures sur divers sujets que le ministère distribue dans différentes institutions dont les écoles.

"La nouvelle orientation de Mainmise a débuté avec le numéro 38, lequel était entièrement consacré à la bande dessinée québécoise, dit Belair. Notre dernier comportait un inédit de Timothy Leary et le numéro 40 marquera notre quatrième anniversaire de fondation. En fait, nous souhaitons maintenir un nouveau cycle de trois mois: un spécial bandes dessinées, un inédit et un numéro entièrement confié à une collectivité québécoise. Par exemple, en janvier, Pierre Maheu et Paul Chamberland traiteraient d'une expérience de vie collective assez spéciale. Notre numéro anniversaire comportera également de larges extraits du dernier ouvrage de Castaneda qui paraîtra aux États-Unis le 15 octobre."

A Mainmise, on estime présentement que chaque numéro est lu par près de 25.000 personnes, considérant que chacun des numéros vendus passe entre les mains de trois personnes. Mais, c'est la bande dessinée qui attire le plus de lecteurs.

A l'heure actuelle, cependant, on fonde beaucoup d'espoir sur la publication de "Terra 2" qui occupe tout le numéro 39.

# Concours international de violon à Montréal

Le prochain Concours international de Montréal aura lieu du 30 mai au 17 juin 1975; il sera accessible aux violonistes nés entre le 30 mai 1945 et le 30 mai 1959.

Les gagnants se partageront la somme de \$22.000, comme suit: un premier prix de \$10.000; un deuxième de \$5.000; un troisième de \$2.500; un quatrième de \$1.500; un cinquième de \$1.000; et quatre prix de \$500.

La date limite d'inscription a été fixée au 1er mars 1975. On est prié de s'adresser à l'Institut international de musique du Canada, 106 avenue Dulwich, St-Lambert, Québec, Canada. Adresse télégraphique: "intermusic".

Les concurrents devront être à Montréal le 27 mai pour le tirage au sort dont dépend l'ordre de participation aux différentes étapes du Concours.

# Décès de Jacqueline Susann et Walter Brennan

Deux décès à mentionner dans le domaine des arts et lettres: le comédien Walter Brennan, titulaire de trois Oscars, est mort samedi à l'âge de 80 ans, des suites de l'emphysème, en Californie; et la romancière Jacqueline Susann est décédée samedi des suites du cancer, à New York, à l'âge de 53 ans. Ancienne comédienne, tant à la scène qu'à la télévision, elle avait écrit plusieurs romans à succès dont "Valley of the Dolls", "Evry Night, Josephine" et "The Love Machine". Publiée en 1966, "Valley of the Dolls" a été l'objet de 55 rééditions totalisant 17 millions d'exemplaires vendus.

# arts et spectacles

# L'ensemble Slask de Pologne: que de vitalité, que de joie!

Du début à la fin, ce spectacle folklorique traduit la joie de vivre. Ce folklore alimenté aux traditions populaires se conjugue ici à la diversité régionale polonaise pour donner lieu à un brillant spectacle, rapide, nerveux, coloré. Avec plus de dix-neuf chants et danses, les cent vingt musiciens chanteurs et danseurs de l'ensemble Slask ont littéralement envahi la scène de la salle Wilfrid-Pelletier dans un tourbillon de mouvements musicaux et de couleurs, vendredi soir.

De prime abord, toutes ces danses apparaissent fort

semblables et elles le sont; les filles entrent en scène se tenant par la main à la manière d'une farandole; soudainement les garçons sont là, des couples se forment et l'on danse parfois sur un rythme lent mais le plus souvent avec rapidité. Les filles, le sourire aux lèvres, virevoltent, leurs jupes se gonflent comme des parachutes, leurs nattes de cheveux fendent l'air. A y regarder de plus près, on constate cependant qu'aucune de ces danses n'est identique, certains rythmes, certains pas acrobatiques caractérisant chacune d'elles. Elwira Kaminska,

directrice et chorégraphe de cet ensemble, a su traduire un petit monde différent dans chacune de ces danses. Si la "Polonaise", seule aventure de la soirée dans la danse de cour, apparaissait bien terne au milieu des danses populaires, par contre "Danses des Montagnes Tatra" et "Suite Cracovienne" ont suscité à juste titre des rappels. Ces danses recèlent des mouvements d'ensemble très construits dans lesquels se tissent les couleurs éblouissantes des costumes. Velours, dentelle, cotonnade, satin, laine, broderie, ruban, fichu, plume de paon entrent dans la création de ces beaux vêtements. Même s'il y en a une très grande variété, il apparaît évident que le jeu de leur couleur et de leur texture n'est pas laissé au hasard, ce qui à plusieurs reprises ne manque pas d'engendrer des harmonies des plus subtiles.

Avec ces danseurs se retrouvaient sur la scène un orchestre et un chœur de chant. Quelques chansons, "Après de ma blonde" et "Hello Helen" entre autres, ont prouvé que chant et danse se marient bien. Mais je crois qu'il ne faut pas séparer le chant, la musique et la danse dans ce spectacle; ils forment un tout résultant d'un merveilleux "esprit de corps" chez ces artistes.

Ce folklore polonais tout à l'optimisme et à la joie est communicatif. Au tableau final du spectacle, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il y avait là un peu plus que du divertissement mais bien un élément important des relations culturelles internationales. "Bonsoir mes amis, bonsoir, au revoir..."

**Cinéma ODEON**

SALLE RENOIR COMEDIE IRRÉSISTIBLE... DU MEILLEUR DE BROCA! **POUR TOUS**

**JEAN-PAUL BELMONDO**

**Le Magnifique**

un film de **PHILIPPE DE BROCA**

7.40 - 9.40

SALLE McLAREN un film de BERTRAND BLIER **18 ANS**

**"LES VALSEUSES"**

le DAUPHIN 7.20 - 9.30

REAGRIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

**Le plus beau film de Louis Malle**

5e Sem. Louis Malle s'impose comme le nouveau patron du cinéma français. Un chef-d'oeuvre. **FRANÇOIS TRUFFAUT**

**LACOMBE LUCIEN**

Etudiants: \$1.50

FLEUR DE LYS 555 St Catherine 288-3103

CINEMA DE PARIS 5550 Ste-Anne 493-5159

**LES FILMS MUTUELS** LES FILMS CLAUDE MICHAUD

YVES MONTAND KATHARINE ROSS

PHILIPPE LABRO

**LE HASARD ET LA VIOLENCE**

CREMAZIE LUN. À VEN. 7.30-9.30

ST DENIS, CREMAZIE 388-4210

**GRAND FESTIVAL DE "BERGMAN"**

Version Française

GAGNANT ses 2 derniers succès!

MEILLEUR

CRIS ET CHUCHOTEMENTS

4e Sem.

CINEMA 7 art 722-0302 3180 rue BELANGER

**LES FILMS MUTUELS** présentent

**ALAIN DELON** Elle... **MIREILLE DARC** l'autre... **Jane Davenport** (Madly)

un film de **ROGER KAHANE** musique de **FRANCIS LAI**

**Madly**

**DÈS VENDREDI!** **RIVOLI** ST DENIS & BELANGER, 277-4129

**50 DANSEURS, CHANTEURS & MUSICIENS**

MARIACHI MARIMBA

**Fiesta Folklorico**

**DE MEXICO**

SEPT. 26-27-28 8:30 P.M.

Mat. SEPT. 29 2:30 P.M.

Prix: \$3. - \$4. - \$5. - \$6. - \$7. taxe incluse

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke; place des Arts; Montréal Trust P.V.M.; Sauvè & Frères. Demi-tarif sur billets \$6; enfants, étudiants & Age d'Or pour le 27 sept. seulement, en vente à CCA.

CHARGEX 932-2234

**SALLE WILFRID-PELLETIER**

la compagnie des deux chaises présente

**BONJOUR LA BONJOUR!**

DE **MICHEL TREMBLAY** MISE EN SCÈNE **ANDRÉ BRASSARD**

denise pelletier amulette garneau monique joly odette gagnon rita lafontaine frédérique collin gilles renaud guy thauvette

Décor: Guy Neveu Costumes: François Laplante

du 25 septembre au 12 octobre 1974

**THÉÂTRE MAISONNEUVE** PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 862-2112

**LES FILMS MUTUELS** présentent

**LES ORDRES**

un film de **Michel Brault**

Jean Lapointe Hélène Loiselle Guy Provost Claude Gauthier Louise Forestier

**DÈS VENDREDI!**

**CINEMA RIVOLI** ST DENIS & BELANGER, 277-4129

**GREENFIELD Pk.** Pl Greenfield Park 671-6128

**LAVAL** Centre d'achat Laval 888-8200

**VERSAILLES** 7265 Sherbrooke E. 352-7880

**LES BOBES**

**Pleure pas la bouche pleine!**

4e Sem.

FESTIVAL 525 8600 DIM. de 1.30 sur SEM. 7.30-9.30

1206 St Catherine

**Une oeuvre forte qui fera peut-être scandale. Express**

**Le Trio Infernal**

dès le 27 sept. **CHEVALIER**

**LA MONTAGNE SACRÉE**

THE HOLY MOUNTAIN

sous-titres français de a.Jodorowsky

"Un spectacle fascinant... repus de surprises, gaves d'émotions, nous gardons le souvenir d'un film extraordinaire. Jodorowsky a tous les talents avec, de surcroît, un brin de génie."

— LE MONDE

SALLE EISENSTEIN **POUR TOUS**

UN CHEF D'OEUVRE D'ALAIN TANNER

**LE RETOUR D'AFRIQUE**

HORAIRE: LUN. À VEN. 7.15 - 9.30

**ÉLYSÉE** 35 MILTON / 842-6053

**LE NOUVEAU CLAUDE LELOUCH**

**Toute une Vie**

C'est l'anatomie d'un coup de foudre

**VENDREDI 4 OCTOBRE** AUX CINÉMAS **BERRI (MONTRÉAL) FRONTENAC (QUEBEC)**

Fittipaldi l'emporte à Mosport

MOSPORT, Ont. (CP) — Le Brésilien Emerson Fittipaldi a remporté hier le Grand Prix du Canada auquel ont participé 26 voitures de formule-1.

La piste de Mosport de 2,45 milles, L'Autrichien a malheureusement heurté le rail de protection au 68e tour et, bien que sa voiture ait été lourdement endommagée, il est sorti indemne de l'accident.

Un plus d'empocher le premier prix d'une bourse globale de \$275.000. Cette victoire a également permis à Brésilien de se hisser au premier rang du championnat des conducteurs en compagnie de Regazzoni avec 52 points.

Saskatchewan victime de 8 interceptions

OTTAWA (CP) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont remis le ballon à l'adversaire en huit occasions durant huit fois à la suite d'interceptions, subsistant ainsi un cinglant revers de 24-6 contre les Rough Riders d'Ottawa au cours d'un match disputé hier dans la capitale fédérale.

Le vétéran quart Ron Lancaster fut en outre victime de trois interceptions avant de quitter le match au deuxième quart. Randy Mattingly, son successeur, ne fut guère plus heureux puisque les Riders ont réussi cinq interceptions à ses dépens.

Grâce à cette victoire, les Riders se sont approchés à deux points du Hamilton et du deuxième rang de la section Est de la LCF.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

AMEUBLEMENTS À VENDRE

FEMMES DEMANDÉES

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

ANTIQUITES DEMANDÉES

HÔPITAL BOURGET 645-1673

HOMMES DEMANDÉES

ANTIQUITES À VENDRE

SECRETAIRES

SPECIALISATION PROTHÉTIQUE

ANTIQUITES À VENDRE

SECRETAIRES

CARRIÈRE EN MARKETING

APPARTEMENTS À LOUER

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

CARRIÈRE EN MARKETING

AUTOS À VENDRE

FEMMES DEMANDÉES

SECRETAIRES

CHALET À VENDRE

HOMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

CHAMBRES À LOUER

HOMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

FEMMES DEMANDÉES

CONCIERGE

HOMMES DEMANDÉS

POSTE D'AVENIR

LOGEMENTS DEMANDÉS

OCCASIONS D'AFFAIRES

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

PERSONNEL

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE

football

Ligue Canadienne - Samedi C.-Britannique 28, Winnipeg 10

Ligue Nationale - Hier San Francisco 16, Atlanta 10

Les compteurs - Section Est

LIGUE CANADIENNE - Section Est

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

LIGUE CANADIENNE - Section Ouest

cinéma

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

CBFT

théâtre

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

théâtre

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

théâtre

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

théâtre

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

théâtre

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

CBMT

avec le petit robert... PAS DE PROBLÈME

# Les Expos partagent le double contre Philadelphie

# baseball

Les deux matches de baseball joués entre les Phillies de Philadelphie et les Expos de Montréal, hier après-midi au parc Jarry devant 11,183 spectateurs, ont tous deux été décidés dès les premières manches.

Lors de la 1ère rencontre, les Phils marquèrent 3 points au tout début contre Steve Rogers et ce départ fut suffisant pour leur permettre d'éventuellement gagner par le compte de 3-2. Rogers subissant sa 21e défaite contre 14 victoires.

Les Expos suivirent l'exemple de leurs rivaux au début du

second match, de façon encore plus autoritaire. Ils enregistrèrent deux points à la 1ère manche et cinq autres à leur moitié de la 2e reprise pour prendre les devants 7-0, avance qui devait leur permettre de finalement gagner par le compte de 8-5. C'était le 11e triomphe des Expos contre seulement 3 défaites au cours de leurs 14 derniers matches. Bien qu'il ait dû être remplacé dès la 6e manche par Dale Murray, le droitier Mike Torrez, qui était au lit avec une grippe samedi, a enregistré sa 14e victoire de la saison. Pour Murray, qui attend toujours son 1er triomphe dans les majeures, c'était une 7e victoire sauvegardée.

Montréal aurait pu au moins niveler le pointage du 1er match mais on laissa le point égalisateur sur les buts aux 7e, 8e et 9e reprises. Des simples de Bowa, Montanez, Lusinski et un triple de Jay Johnstone donneront aux Phils leurs 3 points de la 1ère partie. Un simple du frappeur d'occasion Larry Bitner, à la 5e manche, donna un premier point aux Expos avant que Bob Bailey, qui frappait aussi en relève, n'en fasse compter un second à la 7e reprise avec un roulant-retrait et alors que Barry Foote et Warren Cromarie étaient sur les buts à la suite de simples et d'une erreur de l'arrêt-court Bowa.

La 2e rencontre fut bien différente. Les Expos prenant cette fois l'initiative de partir du bon pied. Des buts sur balles à Lintz et Foli, un simple de Willie Davis (il devait en frapper trois autres par la suite) et une chandelle-sacrifice de Jorgensen valurent deux premiers points à la 1ère manche. Les Expos commencent la 2e avec quatre simples consécutifs (reussis par Gary Carter, Larry Parrish, le lanceur Torrez et

Lintz) pour chasser Dick Ruthen du monticule. Tim Foli accueillit son successeur Max Scarce avec un triple au champ droit avant de lui-même compter sur une chandelle-sacrifice de Davis.

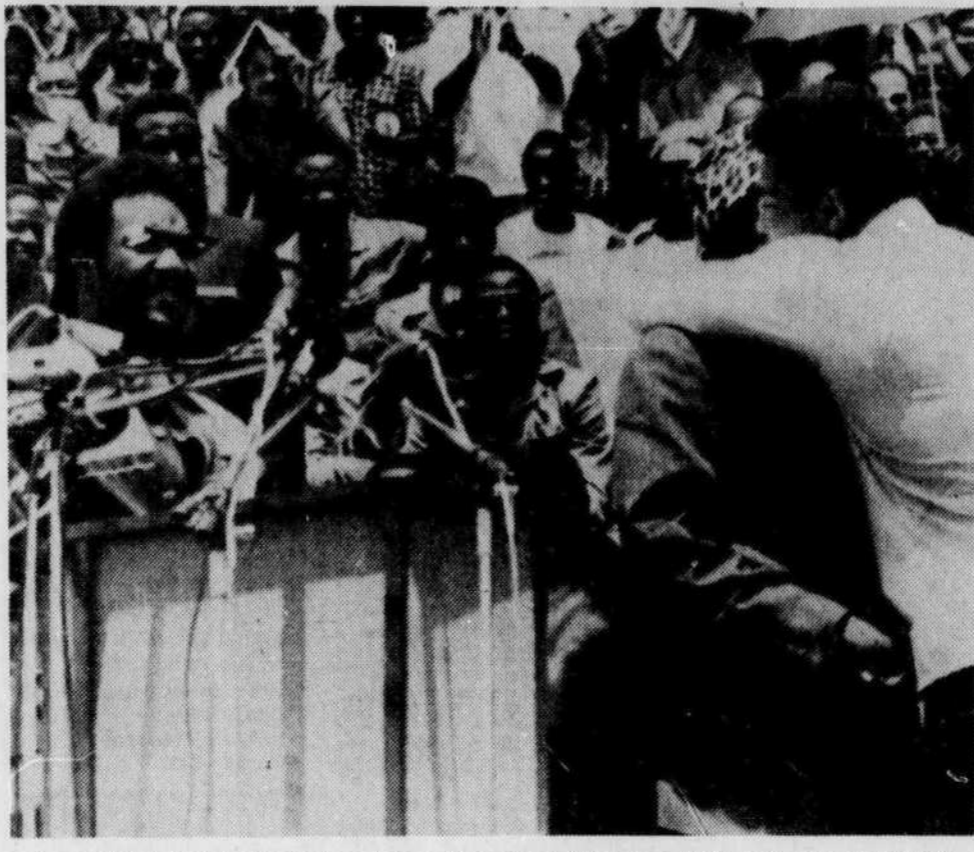
Torrez commença la 6e manche, après avoir accordé un point à la manche précédente, en donnant des "BB" à Montanez et Hutton et un simple à Johnstone. Il céda la place à Murray qui fut accueilli par un simple d'Unser. Après le retrait

de Luzinski, deux erreurs, dont une par Murray lui-même et l'autre par Parrish, aidèrent Philadelphie à se rapprocher à 7-5 des Expos. Mais ceux-ci revinrent aussitôt à la charge à leur demie de la même manche avec un dernier point réussi grâce à une erreur sur le roulant de Lintz, un but volé (le 44e du rapide joueur) et un simple de Davis qui faisait compter son 3e point du match et son 82e cette saison.

Dave Cash, à la 5e reprise,

frappe un simple. C'était son 200e coup sûr cette saison et il est le premier Phil à atteindre ce plateau depuis Dick Allen en 1964. Le record, chez les Phils, appartient à Richie Ashburn qui, en 1958, frappa 218 "cs".

Les Expos sont inactifs aujourd'hui avant de jouer des programmes doubles à Chicago demain et mercredi. Ils seront de retour au parc Jarry, encore contre les Phils, vendredi soir.



Le président Mobutu donne l'accolade à Mohammed Ali alors qu'était inauguré hier le stade de Kinshasa où sera présenté le 30 octobre prochain le combat entre Ali et le champion du monde George Foreman (à g.). (Téléphoto AP)

## PHILADELPHIE (3) MONTRÉAL (2)

ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	5 0 1	0	0	Lintz, 2b	5 0 0	0	0
Bowa, ac	3 1 2	0	0	Foli, ac	5 0 0	0	0
Schmidt, 3b	3 0 0	0	0	Davis, cc	4 0 0	0	0
Montanez, 1b	4 1 1	1	0	Jorgensen, 1b	2 0 1	0	0
Luzinski, cf	4 1 2	0	0	Singleton, cf	3 0 1	0	0
Martin, cf	0 0 0	0	0	Fairy, cf	3 0 1	0	0
Johnstone, cd	4 0 1	2	0	Mangual, cf	1 0 0	0	0
Unser, cc	4 0 0	0	0	Foot, r	4 2 3	0	0
Boone, r	4 0 1	0	0	Scott, co	0 0 0	0	0
Lomborg, 1	2 0 0	0	0	Parrish, 3b	2 0 0	0	0
Scarce, 1	0 0 0	0	0	Cromarie, lf	1 0 1	0	0
Garber, 1	1 0 0	0	0	Murray, 1	0 0 0	0	0
				Woods, lf	0 0 0	0	0
				Rogers, lf	1 0 1	0	0
				White, co	0 0 0	0	0
				Taylor, 1	0 0 0	0	0
				Day, lf	0 0 0	0	0
				Bailey, 3b	2 0 1	0	0
Totaux	34 3 8 3			Totaux	33 2 8 2		

ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	5 0 2	0	0	Lintz, 2b	4 3 2	0	0
Bowa, ac	3 0 0	0	0	Foli, ac	4 2 2	0	0
Schmidt, 3b	5 0 0	0	0	Davis, cc	4 0 4	0	0
Garber, 1	0 0 0	0	0	Jorgensen, 1b	3 0 1	0	0
Montanez, 1b	4 1 1	0	0	Singleton, cf	3 0 0	0	0
Hutton, cf	3 1 0	0	0	Cromarie, cf	4 0 0	0	0
Johnstone, cd	3 1 2	0	0	Carter, r	4 1 2	0	0
Unser, cc	4 1 1	0	0	Parrish, 3b	4 1 1	0	0
Cox, r	1 1 0	0	0	Torres, 1	2 1 1	0	0
Christensen, 1	0 0 0	0	0	Murray, 1	2 0 0	0	0
Luzinski, lf	1 0 0	0	0				
Boone, r	1 0 0	0	0				
Ruthen, 1	0 0 0	0	0				
Scarce, 1	0 0 0	0	0				
Rogozenski, lf	0 0 0	0	0				
Underwood, 1	0 0 0	0	0				
Starns, lf	2 1 0	0	0				
Twitchell, 1	0 0 0	0	0				
Taylor, 3b	0 0 0	0	0				
Cox, r	1 1 0	0	0				
Torres, cf (14-8)	5 5 4	3	6				
Murray, 1	2 0 0	0	0				
Mauvais lanceur	Underwood	Temps	2h30				
A-11, 183.							

## PHILADELPHIE (5) MONTRÉAL (8)

ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp
Cash, 2b	5 0 2	0	0	Lintz, 2b	4 3 2	0	0
Bowa, ac	3 0 0	0	0	Foli, ac	4 2 2	0	0
Schmidt, 3b	5 0 0	0	0	Davis, cc	4 0 4	0	0
Garber, 1	0 0 0	0	0	Jorgensen, 1b	3 0 1	0	0
Montanez, 1b	4 1 1	0	0	Singleton, cf	3 0 0	0	0
Hutton, cf	3 1 0	0	0	Cromarie, cf	4 0 0	0	0
Johnstone, cd	3 1 2	0	0	Carter, r	4 1 2	0	0
Unser, cc	4 1 1	0	0	Parrish, 3b	4 1 1	0	0
Cox, r	1 1 0	0	0	Torres, 1	2 1 1	0	0
Christensen, 1	0 0 0	0	0	Murray, 1	2 0 0	0	0
Luzinski, lf	1 0 0	0	0				
Boone, r	1 0 0	0	0				
Ruthen, 1	0 0 0	0	0				
Scarce, 1	0 0 0	0	0				
Rogozenski, lf	0 0 0	0	0				
Underwood, 1	0 0 0	0	0				
Starns, lf	2 1 0	0	0				
Twitchell, 1	0 0 0	0	0				
Taylor, 3b	0 0 0	0	0				
Cox, r	1 1 0	0	0				
Torres, cf (14-8)	5 5 4	3	6				
Murray, 1	2 0 0	0	0				
Mauvais lanceur	Underwood	Temps	2h30				
A-11, 183.							

PHILADELPHIE (5) MONTRÉAL (8)  
 ab p cs pp ab p cs pp  
 Cash, 2b 5 0 2 0 0 Lintz, 2b 4 3 2 0 0  
 Bowa, ac 3 0 0 0 0 Foli, ac 4 2 2 0 0  
 Schmidt, 3b 5 0 0 0 0 Davis, cc 4 0 4 0 0  
 Garber, 1 0 0 0 0 0 Jorgensen, 1b 3 0 1 0 0  
 Montanez, 1b 4 1 1 0 0 Singleton, cf 3 0 0 0 0  
 Hutton, cf 3 1 0 0 0 Cromarie, cf 4 0 0 0 0  
 Johnstone, cd 3 1 2 0 0 Carter, r 4 1 2 0 0  
 Unser, cc 4 1 1 0 0 Parrish, 3b 4 1 1 0 0  
 Cox, r 1 1 0 0 0 Torres, 1 2 1 1 0  
 Christensen, 1 0 0 0 0 Murray, 1 2 0 0 0  
 Luzinski, lf 1 0 0 0  
 Boone, r 1 0 0 0  
 Ruthen, 1 0 0 0 0  
 Scarce, 1 0 0 0 0  
 Rogozenski, lf 0 0 0 0  
 Underwood, 1 0 0 0 0  
 Starns, lf 2 1 0 0 0  
 Twitchell, 1 0 0 0 0  
 Taylor, 3b 0 0 0 0  
 Cox, r 1 1 0 0 0  
 Torres, cf (14-8) 5 5 4 3 6  
 Murray, 1 2 0 0 0  
 Mauvais lanceur: Underwood. Temps: 2h30.  
 A-11, 183.

## Barber gagne par 3 coups

MASON, Ohio (PA) — Le vétérinaire Miller Barber, 43 ans, qui menait depuis la 2e ronde, a finalement gagné l'omnium Kings Island de \$150,000, hier, avec une avance de 3 coups sur son plus proche rival, George Johnson.

Barber a joué 72 et a fini avec un total de 277 coups pour les quatre rondes, pendant que Johnson finissait à 69-280. Le pro mexicain Victor Regalado et Leonard Thompson ont terminé ex aequo en 3e place avec des totaux de 281, une avance de Graham Marsh, un Australien, et Jerry McGee à 283.

Jack Nicklaus, qui avait dessiné le parcours de 6,990 verges sur lequel la compétition fut jouée et qui était favori, n'a pu faire mieux que 284. Il avait gagné le tournoi l'an dernier.

Barber, qui a remporté le premier prix de \$30,000, en était à sa 1ère victoire 1974 au circuit de la PGA. Il a gagné au moins un tournoi par saison depuis 8 ans.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**  
 NO. 500-12-04544-746  
 DAME PIERRETTE LEMAY-CASTONGUAY, ménagère, domiciliée et résidant au 791 rue Champagnon, dans les cité et district de Montréal.  
 Requérante  
 -vs-  
 RODRIGUE CASTONGUAY, d'adresse inconnue.  
 Intimé(e)  
 PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé RODRIGUE CASTONGUAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.  
 Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.  
 FRENZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
 MONTREAL, ce 18 septembre 1974  
 Me W. Lefebvre  
 Registratre

La présence est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2548563, le Banque de Montréal (ci-après "la Banque") a été transférée et transférée de nouveau à Nelson's Photo Typography Co. Ltd. (ci-après "le client") tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transfert général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 3 avril, 1972 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2242332.  
 Fait ce 18 jour de septembre, 1974  
 Requérante  
 -vs-  
 RODRIGUE CASTONGUAY, d'adresse inconnue.  
 Intimé(e)  
 PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé RODRIGUE CASTONGUAY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
 MONTREAL, ce 18 septembre 1974  
 Me W. Lefebvre  
 Registratre

PRENEZ AVIS que H. Sénécal Transport Enrg s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir une modification de son permis à la Classe "C". Transport restreint de longue distance afin de desservir toutes les municipalités situées à une distance de 125 milles des limites de la Ville de Montréal dans la province de Québec, afin de faire le transport de biscuits et bonbons pour le compte de Dare Foods Ltd.  
 Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.  
 SAVOIE SMITH LEDER & LUSSIER  
 615, ouest boul. Dorchester  
 Suite 700  
 Montréal, P.Q.  
 CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**  
 NO. 500-12-04529-748  
 DAME GISELE BERNAUQUEZ, domiciliée et résidant au 360 boul. Lévesque, app. 301 à Pont-Viau, Cité de L'AVANT, District de Montréal.  
 Requérante  
 -vs-  
 JACQUES RATELLE, de lieux inconnus.  
 Intimé  
 PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé JACQUES RATELLE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
 MONTREAL, ce 18 septembre 1974  
 (S) W. LEFEBVRE  
 REGISTRATRE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC**  
 AVIS POUR PERMIS SPECIAL  
 PRENEZ AVIS que S.A.F. EQUIPEMENT INC. Route Kennedy, St-Henri, Côte Lévis, P.Q. Permis no. 21087-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transporter son attelage no. 0-502182 pour la raison suivante: le Mack 1967, licence 9B-19810/Québec 1974, a été vendu et est remplacé par un Mack 1974, portant le no. de série 7955T-3728 licence FV-1077/Québec 1974.  
 Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.  
 BENOIT GROLEAU  
 PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 S'AGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 PERREault & RIVET  
 AVOCATS - BARRISTERS  
 CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC**  
 AVIS POUR PERMIS SPECIAL  
 PRENEZ AVIS que ROSAIRE BOUTIN, Cap Signage, Ché Montigny, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques de la Compagnie Brazeau Transport Inc., en vertu des clauses du permis 6793-V appartenant à Brazeau Transport Inc., laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier réciproque.  
 Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.  
 BENOIT GROLEAU  
 PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 AVOCATS - BARRISTERS  
 CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC**  
 AVIS POUR PERMIS SPECIAL  
 PRENEZ AVIS que le requérant, JOHN FORSYTH, permis no. 3 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de louer à court ou long terme des véhicules de commerce et de livraison (camion, tracteur, remorque) et des véhicules de promenade (automobile et station-voiture). Le court terme devra être effectué aux adresses suivantes:  
 - 6075 Côte de Liesse Road, Fort de Liesse Motor Hotel  
 - 1444, Dorchester Boul. Ouest  
 Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.  
 S'AGNE: François Perreault  
 PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 200 St-Jacques ouest  
 9e étage

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC**  
 AVIS POUR PERMIS SPECIAL  
 PRENEZ AVIS que DIAL TRANSPORT LTD 8977 Pascal Gagnon, St-Léonard, P.Q. permis no. 2597-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à l'occasion de sa service inter-provincial, de faire la cueillette et la livraison de marchandises dans un rayon de 150 milles de Montréal pour le compte de TORO FORWARDERS LTD.  
 Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.  
 S'AGNE: ADRIEN R. PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 PERREault & RIVET  
 AVOCATS - BARRISTERS  
 CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR PROVINCIALE**  
**COUR SUPÉRIEURE**  
 NO. 500-02-027346-746  
 La Commission Scolaire Chomedey de Laval, Corporation légalement constituée et ayant son siège social à Laval, district judiciaire de Montréal, demande  
 SERGE QUJMET  
 défendeur  
 et Le Régistratre de la Division d'enregistrement de Laval  
 mis-en-cause  
 Par ordre de la Cour  
 Il est enjoint au défendeur Serge Qujmet de comparaître au greffe de la Cour dans les trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.  
 Montréal, 17 septembre 1974  
 M. Wilfrid Lefebvre  
 Protomoteur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC**  
 AVIS POUR PERMIS SPECIAL  
 PRENEZ AVIS que le requérant, JOHN FORSYTH, permis no. 3 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de louer à court ou long terme des véhicules de commerce et de livraison (camion, tracteur, remorque) et des véhicules de promenade (automobile et station-voiture). Le court terme devra être effectué aux adresses suivantes:  
 - 6075 Côte de Liesse Road, Fort de Liesse Motor Hotel  
 - 1444, Dorchester Boul. Ouest  
 Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.  
 S'AGNE: François Perreault  
 PAQUETTE, PAQUETTE, PERREault & RIVET  
 200 St-Jacques ouest  
 9e étage

MERGLER, MELANCON, BLESS, CLOUTIER ET ASS.  
 210 est. rue Ste-Catherine  
 Suite 200  
 Montréal, Qué.  
 Procureurs

**CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA**  
**APPEL D'OFFRES POUR CONSTRUCTION DE DALLES EN BÉTON ET D'UN TOIT AU-DESSUS DES VOIES FERRÉES 7 ET 9 COUR DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QUÉBEC.**  
 Les soumissions cachetées, adressées à l'ingénieur en Chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe-réponse annexée, seront acceptées jusqu'à midi au plus tard, heure avancée de l'est, vendredi le 4 octobre, 1974.  
 Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de \$50.00, payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état.  
 On peut se procurer le plan et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du vendredi, 20 septembre 1974 à la Salle des Plans, 14e étage, 935 ouest, rue Lagacchière, Montréal, Québec H3C 3N4.  
 La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.  
 Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8971 - Bureau de l'ingénieur-construction, Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal, Québec.

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES DRU-74-19187**  
 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 octobre 1974  
 Région Richelieu  
**SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION**  
 Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:  
 Direction des Contrats  
 Bureau no 809  
 HYDRO-QUEBEC  
 75 ouest, boul. Dorchester  
 Montréal, Qué. Canada  
 H2Z 1A4  
 Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.  
 Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.  
 L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
 Les coscriteurs  
**B. LACASSE - W.E. JOHNSON**  
 Montréal, le 12 septembre 1974

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES GPE-74-19188**  
 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 22 octobre 1974  
 Postes Plouffe et Landry (Ville de Laval)  
**FOURNITURE DE QUATRE (4) INDUCT**



# La Chambre de commerce veut un "sommets" sur l'inflation

TORONTO (CP) — De toutes parts, les pressions s'accroissent chaque jour pour forcer Ottawa à convoquer une réunion "au sommet" sur le problème de l'inflation.

C'était au tour à la Chambre de commerce du Canada à réclamer hier que le gouvernement fédéral organise une rencontre entre ses représentants, les porte-parole des milieux d'affaires et les délégués du mouvement syndicaliste canadien.

Président sortant de la Chambre de commerce, M. J.E. King

prie instamment le gouvernement Trudeau de faire en sorte que cette conférence soit tenue dans les plus brefs délais. "Elle devra rechercher des solutions à l'inflation, qui est notre problème le plus grave". M. King intervenait dans le cadre du 45ème congrès annuel de la Chambre, qui a débuté hier à Toronto.

Le mois dernier, l'Association canadienne des manufacturiers avait également réclamé une conférence au sommet sur l'inflation. Tout récemment en-

core, la conférence des premiers ministres provinciaux exprimait au premier ministre Trudeau le vœu d'une réunion fédérale-provinciale à l'échelon le plus élevé sur le problème de l'inflation. Ce à quoi le chef du gouvernement canadien répondait qu'il n'en voyait pas la nécessité. Mais l'insistance des pressions laisse croire aujourd'hui que M. Trudeau pourrait être amené à réviser ses positions.

Par-delà cet appel réitéré en faveur d'une conférence nationale au sommet sur l'inflation,

le président sortant de la Chambre de commerce du Canada a dénoncé les attitudes vêtues des dirigeants de son milieu envers les autres secteurs de la société. Il a notamment invité le monde des affaires à l'amélioration de ses relations publiques.

La propagande contre les entreprises est très efficace et le grand public ne sait plus trop quoi penser, a prévenu M. King, en soulignant que la population est mal informée et qu'elle ne connaît pas grand-chose du fonctionnement des affaires.

Selon M. King, la Chambre de commerce et tous les agents de l'économie canadienne doivent passer à l'offensive et convaincre les gens qu'un secteur privé en bonne santé leur apporte, dans une économie concurrentielle, des avantages sociaux et matériels. Il veut bien croire que le peuple n'est pas tout à fait ignorant et que le simple citoyen est doué d'un minimum de jugement.

Enfin, M. King espère que la population est encore assez éclairée pour comprendre que le gouvernement ne saurait pas financer les politiques sociales nécessaires à la bonne condition humaine s'il n'avait pas l'environnement industriel et commercial avec toute sa capacité de générer les bénéfices et de créer des emplois.

## aux Quatre coins du monde

### Requête pour excommunications

Le pape Paul VI vient d'être saisi d'une singulière requête émanant du "Comité des jeunes pour la famille", organisation intégriste italienne. Dans une lettre ouverte au chef de l'Eglise catholique, les dirigeants du comité réclament l'excommunication de 300 cardinaux, prélats et prêtres italiens qu'ils accusent de "progressisme démoniaque". Pour certains prêtres, explique la lettre adressée au pape, drogue, euthanasie, contrôle des naissances, avortement et homosexualité sont autant de paradis à conquérir.

Au nombre des prélats cités par le Comité des jeunes pour la famille, figurent les noms de Mgr Agostino Casaroli, artisan de "l'Ostpolitik" du Vatican, le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, Don Giovanni Franzoni, ex-abbé de Saint-Paul hors-murs, le jésuite Domenico Grasso, rapporteur au synode des évêques de 1974 qui aurait dit que "l'amour peut naître même d'un film pornographique" et Don Paolo Liggeri qui favoriserait les mini-jupes et les bikinis.

### Aide du Canada à la Syrie

Le Canada serait disposé à participer au développement de l'industrie touristique de la Syrie. Cette information émane de la capitale, Damas, où les autorités syriennes prétendent avoir obtenu ces assurances d'un "expert canadien dans le domaine du tourisme, détaché par Ottawa". Le message indiquant l'intention du Canada d'offrir son concours à Damas a été remis au ministre syrien du Tourisme, M. Abdallah Khany.

### Cancer traité à la cire chaude

Un savant britannique croit avoir trouvé une arme efficace pour combattre le cancer. Le traitement du Dr Robert Pettigrew consiste à immerger les patients souffrant de cancer pendant une dizaine d'heures dans des bains de cire chaude, portant la température du corps humain à 43 degrés centigrade. A ce jour, le savant a tenté cette expérience strictement sur des personnes dont l'espérance de vie ne se mesurait plus qu'en semaines, voire en jours. Ils ont presque tous pu vivre des mois de plus tandis qu'un patient sur cinq a pu reprendre son travail pour de courtes périodes. Un autre a même mené une vie active de deux ans alors que les médecins, à l'origine, ne lui avaient donné que quelques mois de vie. Le Dr Pettigrew souligne que sa méthode ne se veut pas curative et ne vise qu'à faire regresser les cancers.

### Trouvés coupables d'amour

Lorsqu'un couple s'embrasse et se caresse sur une place de Rome, l'homme est coupable d'un délit mais la femme qui s'est contentée de rester passive est innocentée. C'est le jugement que vient de rendre un magistrat de la capitale à l'endroit de deux touristes britanniques. Le couple avait réagi avec violence à l'intervention des policiers et l'homme aurait craché sur l'un d'eux. Ils furent tous deux incarcérés et inculpés d'actes obscènes et de violences. Le juge a condamné l'homme à 40.000 livres d'amende et ordonné la libération du couple.

### Puni pour avoir singé

Les prouesses du premier ministre canadien Trudeau sont aujourd'hui imitées à travers le monde. Le président de la cour Suprême des Etats-Unis, Warren Earl Burger, a été admis à l'hôpital naval de Bethesda vendredi soir à la suite d'une chute à bicyclette. Agé de 67 ans, il faisait l'essai du vélo qu'il venait de recevoir à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il souffre d'une fracture au doigt et de coupures.

### Le pape et le synode

L'Eglise vivra un moment historique avec le quatrième synode qui s'ouvrira vendredi prochain à Rome. Ce commentaire du pape Paul VI, à son retour de Castelgandolfo, marquait le dernier angelus dominical sur la place Saint-Pierre d'ici le début des assises qui dureront tout le mois d'octobre. "Ce n'est pas un concile, ni un congrès, ni un parlement, mais un synode de nature particulière", a déclaré le souverain pontife en rappelant les origines diverses des 200 évêques qui le composent. Cette assemblée sera d'autant plus importante, a-t-il conclu, que son but sera d'annoncer l'évangile, d'implanter la foi dans les hommes, de les guider sur la voie chrétienne du salut.

Paul VI vient de faire connaître les noms des cinq porte-parole que le Vatican a choisis en vue du 4ème synode des évêques, qui se tiendra du 27 septembre au 26 octobre. Il s'agit de: Joseph Thomas, s.j. (langue française); Don Cipriano Calderon (Espagnol); Mgr Johan Peter Fischbach (Suisse); Mgr James Roache (Américain); Don Sandro Maggolini (Italien). En dehors des séances d'information avec ces porte-parole officiels, les journalistes recevront un communiqué quotidien et les pères synodaux pourront tenir des conférences de presse. Le premier contact avec la presse internationale aura lieu le 26 septembre.

### Ed Broadbent

## Des coupures dans les dépenses fédérales ne régleront rien

OTTAWA (PC) — Des coupures dans les dépenses fédérales ne régleront pas le problème de l'inflation, mais conduiront plutôt à un chômage généralisé et à "un tas de difficultés pour les familles", a déclaré hier M. Ed Broadbent, leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique.

"Ce ne sont pas les dépenses gouvernementales comme telles qui sont inflationnaires, a dit M. Broadbent, qui était l'invité à l'émission télévisée Question Period, au réseau CTV, mais bien le genre de dépenses que fait le gouvernement".

Les projets du gouvernement de consacrer \$129 millions à la construction d'immeubles fédéraux devraient être mis au rancart et l'argent prévu à cette fin

devrait être consacré à satisfaire de véritables besoins, comme le logement, a-t-il continué.

Il est évident que l'argent dépensé à la construction d'édifices fédéraux maintient le même niveau de dépenses, mais le même argent consacré au logement satisfait un besoin social dans l'immédiat et contribue à diminuer la pression inflationniste sur le marché du logement.

"L'une des principales raisons de la hausse du prix des maisons et des loyers se trouve justement dans la pénurie de logements offerts", a expliqué M. Broadbent.

La prochaine session, qui s'ouvrira le 30 septembre va connaître des pressions de la

part du travail organisé qui voudra tenter de rattraper le pouvoir d'achat qu'il a perdu depuis plus d'une année, à cause de l'inflation, a prédit le leader parlementaire du NPD. "Je crois qu'il s'agit d'une bonne politique et le NPD va l'appuyer", a-t-il dit.

Il a également plaidé en faveur de l'adoption de clauses qui permettraient des ajustements trimestriels aux mesures de sécurité sociale.

Il a ajouté que le NPD va s'en tenir à ses politiques au cours de la prochaine session. Dans l'ancien Parlement, nous avons présenté des mesures que nous croyions que le gouvernement du temps pouvait accepter, parce que nous ne voulions pas d'élections précipitées, a-t-il conclu.

## Un programme législatif chargé attend le prochain Parlement

OTTAWA (PC) — Même s'il dispose d'une forte majorité, le gouvernement de M. Trudeau aura à se mesurer à un programme législatif ardu et chargé, à compter de l'ouverture de la session, le 30 septembre.

L'incertitude politique des deux dernières années a créé un tel embouteillage des législations proposées par le gouvernement qu'il faudra sans doute plusieurs mois pour en disposer.

Reste à voir comment l'opposition se montrera sympathique et disposée à coopérer. Mais déjà, on croit discerner que ni les progressistes-conservateurs ni les neo-démocrates ne semblent prêts à adopter des lois à la vapeur.

Les leaders parlementaires se sont rencontrés la semaine dernière en vue de trouver un moyen de débloquent le travail législatif mais ils ont été incapables d'en venir à un accord général.

M. Gerald Baldwin, leader de l'Opposition officielle, a déclaré que son parti étudiera la possibilité de hâter l'adoption de certaines lois déjà discutées lors de la session précédente. Cependant, a-t-il dit, il faudra considérer chaque cas l'un après l'autre.

Le whip conservateur, M. Robert McKinley, a dit que le gouvernement a voulu limiter les débats sur certains projets de loi, ce que les Conservateurs peuvent difficilement accepter.

Quant au leader néo-démocrate, Ed Broadbent, il a dit que son parti n'aura plus à négliger son programme dans le seul but de faire fonctionner le Parlement. On sait que le NPD détenait la balance du pouvoir lors de la dernière session et qu'il devait souvent abandonner ses propres politiques pour ne pas renverser le gouvernement.

Un porte-parole gouvernemental estime qu'il y aura de 40 à 50 projets de lois gouverne-

mentaux inscrits au feuilleton avant le 15 octobre. La plupart de ces bills figuraient déjà lors de la dissolution du Parlement en mai dernier.

Le dernier Parlement, qui a duré environ 16 mois, a adopté 57 lois alors que 26 projets de lois sont restés en panne par suite de la défaite du gouvernement.

Mais avant de s'engager à fond dans de nouvelles législations, le Parlement devra mettre de l'ordre dans les affaires financières qui ont été négligées depuis cinq mois.

Les prévisions budgétaires 1974-1975, qui devaient être approuvées par le Parlement avant le 30 juin 1974, ne le furent pas à la suite de la dissolution des Chambres en mai 1974.

Depuis ce temps, le gouvernement finance ses opérations financières par des arrêtés ministériels qui ne seront plus valables à la fin du mois d'octobre.

Les Communes devront ratifier les arrêtés ministériels passés et voter des crédits supplémentaires pour payer les dépenses, après le mois d'octobre.

Il ne faut pas oublier non plus les travaux traditionnels dont il faut disposer: le débat sur le discours du Trône se poursuit ordinairement pendant plus d'une semaine tandis que le nouveau budget accaparera sans doute les législateurs pendant une autre semaine. Il faut également ajouter les jours de débats consacrés aux problèmes que veulent soulever les partis d'opposition lors des jours qui leur sont "réservés".

Ce qui signifie que le véritable travail parlementaire ne devrait pas commencer avant le mois de novembre.

### On trinque à Munich

Une salve de 12 coups de canon a marqué, samedi, l'ouverture de "l'Oktobfest", le traditionnel festival de la bière qui se poursuivra pendant 15 jours encore à Munich. Plusieurs dizaines de milliers d'amateurs de bière se rendent chaque année à ce festival dont l'une des caractéristiques consiste à trinquer au rythme des chansons à boire.

### Catastrophe évitée de justesse

L'explosion survenue samedi dernier à la gare de triage de Houston, au Texas, a fait une centaine de blessés. La déflagration s'est produite lors du raccouplement de deux wagons citernes chargés de "butadiène", un gaz utilisé pour la fabrication de gomme synthétique. A quelques centaines de pieds de l'explosion se trouvait stationné un convoi chargé de missiles de la marine américaine.

# C'est le bon temps d'en profiter

**Vous qui désirez faire profiter votre argent. Vous qui désirez que vos économies donnent du rendement tout en ayant accès à votre capital en tout temps. Venez à la Banque de Montréal. Vous y trouverez votre compte.**

### Compte d'épargne véritable

Du jour où vous ouvrez votre compte vous profitez d'un intérêt record de 9¼% par an. Du coup vous éliminez la tentation de faire des chèques, mais vous pouvez retirer de l'argent chaque fois que vous en avez vraiment besoin. L'intérêt est basé sur le solde minimum et crédité à votre compte deux fois par année.

9¼%

### Compte d'épargne avec chèques

Il vous donne les avantages des deux. Vous vous en servez comme d'un compte courant tout en retirant un intérêt de 3% par an sur le solde semestriel minimum. Et, à la Banque de Montréal, l'intérêt est payé quelle que soit l'importance du solde. Il est calculé deux fois par année.

### Plan de revenu mensuel

Il vous procure des revenus mensuels additionnels. Pour un minimum de \$5 000 vous recevez un chèque mensuel de \$36.98. C'est notre plan de 5 ans (8⅞% d'intérêt simple par an au 1er septembre 1974). Vous pouvez investir plus pour gagner plus et pour des périodes allant de 60 jours à 6 ans. Et, bien sûr, au terme, vous avez toujours votre capital investi. Informez-vous pour connaître notre taux d'intérêt courant et pour en savoir davantage sur les options que nous vous offrons.



Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?



La Première Banque Canadienne  
**Banque de Montréal**

## LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES (PIL)

Le Programme d'initiatives locales contribuera encore cette année des fonds pour financer l'initiative des Canadiens désireux de créer de nouveaux emplois en période de chômage saisonnier dans leur localité.

**Les formules de demandes sont disponibles à votre Centre de Main-d'œuvre du Canada.**

**LES DEMANDES DEVRONT ÊTRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 7 OCTOBRE 1974**

Le Programme d'initiatives locales est un Programme fédéral de création d'emplois



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Canada Manpower Centre

Main d'œuvre et Emploi

Manpower and Employment

Robert Andras, Ministre

Robert Andras, Minister